



**20**  
**ANS**

**D'EXPLOITS  
A CONSOLIDER  
DANS L'AVENIR**

---



# Table des matières

- 4 **Lettre du Président**
- 6 **Message du PDG**
- 8 **A propos de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID)**
  - 9 Notre mission
  - 9 Notre vision
  - 10 Notre présence mondiale
- 12 **La SID en chiffres**
  - 16 Nos faits marquants en 2019
- 18 **Nos opérations, activités et résultats en 2019**
- 36 **20 ans de progrès**
  - 36 Rétrospective pour le 20e anniversaire
  - 37 La SID d'hier et d'aujourd'hui
  - 38 Nos jalons en 20 ans
  - 42 Nos faits marquants à ce jour
  - 44 Résultats en 20ans : notre histoire, nos témoignages et notre impact
  - 86 Récompenses et reconnaissances
- 88 **20 ans : tout commence**
  - Avancer et consolider notre organisation
- 108 **Annexes**
  - 108 Approbations et décaissements depuis la création de la SID
  - 109 Acronymes et abréviations
  - 109 Les faits marquants de la finance
  - 110 États financiers et rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2019
  - 157 Rapport du Conseil de charia





# Lettre du Président

*S.E. Le Président,  
Assemblée générale de la Société  
islamique pour le développement  
du secteur privé*

*Au nom d'Allah, Le Tout Clément,  
Le Très Miséricordieux,*



Monsieur le Président,

Assalamou alaikoum warahmatullahi  
wabarakatouh

Conformément à l'Accord portant création de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) et à son règlement intérieur, j'ai le plaisir, au nom du Conseil d'administration de la société, d'adresser à l'Assemblée générale le 20e Rapport annuel de la société pour l'exercice 2019.

Ce rapport présente une vue d'ensemble des opérations menées par la SID en 2019, y compris ses interventions auprès des entreprises, son impact en matière de développement et son analyse financière. La SID mettra tout en œuvre, si telle est la volonté d'Allah, pour satisfaire les ambitions de ses actionnaires.

Veillez agréer, M. le Président, l'assurance de ma très haute considération.

**Dr Bandar M. H. Hajjar**  
Président, Conseil d'administration,  
Société islamique pour le  
développement du secteur privé





# Message du PDG

*Au nom d'Allah, Le Tout Clément,  
Le Très Miséricordieux,*

*Je suis très heureux de présenter  
le Rapport annuel de la SID pour  
l'exercice 2019, qui coïncide avec  
notre 20e anniversaire.*

L'année 2019 aura été capitale. Elle a consolidé un jalon important : deux décennies depuis que nous nous sommes engagés à développer et transformer le secteur privé de nos pays membres. Depuis sa création en 1999, la SID, en sa qualité d'institution de financement du développement du secteur privé, s'engage à soutenir la croissance inclusive, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des populations en proposant des solutions de financement et de conseil conformes à la charia.

Forte de son prestigieux héritage, la SID est en mesure de toucher davantage de populations et d'organisations à travers le monde dans les années à venir et continuera d'œuvrer pour un réel changement. Pendant 20 ans,

nous avons déjà parcouru un chemin considérable dans nos pays membres et j'entrevois que ce n'est là que le début. Le secteur privé détermine les objectifs de développement à l'échelle mondiale dans un grand nombre de branches et cette tendance devrait se renforcer. Et la SID s'efforcera d'apporter le meilleur soutien possible.

L'exercice 2019 a également marqué une phase de transition pour la SID, où nous avons continué de nous concentrer sur la stabilisation et la restructuration financière. Nous avons consacré l'exercice 2019 aux efforts d'atténuer les défis identifiés qui ont limité notre performance ces derniers temps. Par conséquent, la SID a approuvé 147,5 millions USD d'investissements et décaissé 220,0 millions USD pour atteindre un ratio décaissement/approbation de 149 %. Malgré une possible baisse par rapport aux exercices précédents, l'exercice 2019 aura également été marquée par notre détermination à faire évoluer notre organisation, **car nous jetons les bases de la transformation de la SID et de son mode de fonctionnement.**

Dans le cadre du programme des Institutions financières islamiques (IFI), nous avons signé des accords de conseil pour fournir une assistance technique à deux banques privées et quatre banques publiques en Ouzbékistan. Le programme BRAVE n'a également cessé de progresser, renforçant la résilience du secteur privé au Yémen. À ce jour, le programme BRAVE a permis de dispenser des formations sur la continuité des activités à 620 sociétés, d'attribuer des subventions proportionnelles à 348 sociétés et de soutenir 15 000 emplois avec 1 541 créations d'emploi supplémentaires. Je suis également fier de vous annoncer que, dans un souci d'accroître notre rayonnement et de favoriser l'inclusion des MPME détenues et dirigées par des femmes, le Programme BRAVE pour les femmes a été introduit l'an passé dans deux pays cibles sur trois et enregistre des résultats remarquables à ce jour.

Nous sommes déterminés à mettre tout en œuvre dans les pays que nous servons. D'ailleurs, un exercice de réflexion permet de donner du sens aux réussites et aux échecs de l'année passée. Il nous permet de renforcer la résilience de l'entreprise et de gérer le changement au fur et à mesure de notre progression. Notre Conseil d'administration et l'équipe de direction évaluent notre stratégie de façon régulière, affinant nos objectifs et priorités, et s'assurant que nous œuvrons dans l'intérêt à long terme de nos pays membres.

Nous ne devons pas nous contenter de nous appuyer sur des méthodes qui ont fonctionné dans le passé. Depuis le début de l'exercice 2019, nous avons convenu et fixé des objectifs stratégiques clairs pour les dix prochaines années, dont la quasi-majorité a déjà été initié fin 2019, et était nécessaire afin d'inverser la tendance. Notre stratégie révisée repose sur cinq piliers majeurs :

- i) Recentrer notre offre principale à destination des institutions financières autour d'une segmentation client claire ;
- ii) Lancer des produits innovants et avantageux, et créer des plateformes numériques ;
- iii) Détourner nos efforts des domaines non-stratégiques en travaillant plutôt sur une approche axée sur nos points forts ;
- iv) Mieux servir les pays membres en fonction de leurs besoins en matière de développement ; et
- v) Renforcer notre collaboration avec le Groupe de la BID, les institutions financières et les partenaires.

**En nous appuyant sur ces cinq piliers majeurs, nous envisageons une transformation audacieuse qui nous hissera vers de plus hauts sommets dans les années à venir.**

La clé de notre succès sur le long terme reposera sur le développement de talents et de dirigeants qui feront avancer la SID dans la bonne direction. Nous disposons d'une équipe de direction expérimentée et nos collaborateurs ont le talent et les connaissances qui soutiendront notre progression. À l'ère du numérique, la SID est également résolue à déployer plusieurs initiatives de technologie financière qui nous aideront à mieux servir nos pays membres et révolutionneront notre manière d'opérer.

**Agir avec détermination fait partie de notre ADN.** Depuis notre création, nous n'avons cessé de nous réinventer, renforçant au fil des années notre engagement pour le développement durable. Dans cette optique, la SID a identifié des domaines clé à harmoniser avec les objectifs de l'accord de Paris, en donnant la priorité aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies à travers notre « théorie du changement » et son crédo Investir, Engager et Impacter.

A cette fin, la SID :

- i) ciblera des ODD à la fois directement et indirectement, à travers nos investissements dans l'économie réelle ;
- ii) continuera à améliorer la création d'environnements professionnels favorables facilitant l'interaction et l'engagement entre les parties prenantes clé ; et
- iii) impactera indirectement les ODD sélectionnés axés sur l'investissement et l'engagement.

Il est à signaler que les résultats de sondage annuel sur l'efficacité du développement ont révélé que les opérations soutenues par la SID ont contribué de manière significative au développement. Plus précisément, nos clients/partenaires ont créé 16.405 nouveaux emplois, tandis que 88.625 personnes ont ouvert de nouveaux comptes auprès de branches/banques islamiques. En outre, 42.365 MPME au total ont été soutenues par nos activités de financement. Les projets soutenus par La SID ont également permis de générer des recettes fiscales d'environ 115,7 millions USD dans les pays membres.

Au fil de notre progression, nous continuerons à soutenir les efforts de nos pays membres pour atteindre les ODD qui sous-tendent ce programme, en les convertissant en objectifs, programmes et projets

importants pour le secteur privé. En 2019, nous avons lancé plusieurs initiatives telles que la mise en place d'un système de notation pour classer les projets en fonction de leur niveau de contribution aux ODD et l'adoption d'un nouveau mécanisme d'assistance technique pour aider nos clients à prendre des mesures liées aux ODD. Dans l'esprit de l'accord de Paris, nous continuerons de relever le défi de réinventer le développement du secteur privé. Et nous nous donnerons les moyens de trouver des solutions innovantes qui encouragent le développement durable dans nos pays membres.

Pour conclure, je souhaiterais exprimer toute ma reconnaissance et ma gratitude au Président, S. E. Dr Bandar M.H. Hajjar, pour sa vision et son soutien sans faille, et à l'ensemble du Conseil d'administration pour leurs précieux conseils et la confiance qu'ils me témoignent ainsi qu'à mon équipe. Je suis extrêmement fier des réalisations menées par l'ensemble de l'équipe de la SID en 2019 malgré les problèmes rencontrés quelquefois, et je remercie chaque membre de l'équipe pour son dévouement et son engagement dans l'organisation.

Les objectifs du Groupe de la BID sont ambitieux, mais j'ai toute confiance dans la capacité de la SID. **Depuis 20 ans, nous tenons nos engagements. À présent, notre détermination à progresser davantage nous emmènera encore loin dans le futur.**



**Ayman Amin Sejiny**  
Président Directeur général

Société islamique pour le développement du secteur privé



# A propos de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID)



La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) est une organisation multilatérale affiliée au Groupe de la Banque islamique du développement (Groupe de la BID). La SID, dont le siège social est basé à Djeddah, a été créée par le Conseil des gouverneurs de la BID lors de sa 24e réunion annuelle qui s'est tenue à Djeddah en novembre 1999.

Notre capital autorisé s'élève à 4,0 milliards USD dont 2,0 milliards sont disponibles pour la souscription des investisseurs. Nos actionnaires regroupent la BID, 55 pays membres et cinq institutions financières publiques.

La SID a pour mission de soutenir le développement économique de ses pays membres en fournissant une aide financière aux projets du secteur privé conformément aux principes de la charia. Plus particulièrement, notre objectif est de créer des opportunités d'emploi et de renforcer le potentiel d'exportation de nos pays membres. Nous mobilisons également des ressources supplémentaires pour les projets et encourageons le développement de la finance islamique. En plus d'attirer des partenaires financiers, nous dispensons des conseils aux gouvernements et aux groupes du secteur privé sur les politiques qui encouragent la création, le développement et la modernisation des entreprises privées.

**Depuis 20 ans, nous soutenons continuellement le développement des marchés de capitaux, les meilleures pratiques de gestion et le renforcement du rôle de l'économie de marché. Les interventions de la SID peuvent donc compléter les activités de la BID dans les pays membres et celles des institutions financières nationales.**

## *Notre mission :*

compléter le rôle joué par la Banque islamique de développement à travers le développement et la promotion du secteur privé, en tant que vecteur de croissance économique et de prospérité.

## *Notre vision :*

devenir la principale institution financière multilatérale islamique pour le développement du secteur privé.



# Notre présence mondiale



- |                   |                |                          |
|-------------------|----------------|--------------------------|
| 1. Afghanistan    | 20. Indonésie  | 39. Qatar                |
| 2. Albanie        | 21. Iran       | 40. Arabie Saoudite      |
| 3. Algérie        | 22. Iraq       | 41. Sénégal              |
| 4. Azerbaïdjan    | 23. Jordan     | 42. Sierra Leone         |
| 5. Bahreïn        | 24. Kazakhstan | 43. Somalie              |
| 6. Bangladesh     | 25. Kuwait     | 44. Soudan               |
| 7. Benin          | 26. Kirgizstan | 45. Suriname             |
| 8. Brunei         | 27. Liban      | 46. Syrie                |
| 9. Burkina Faso   | 28. Libye      | 47. Tadjikistan          |
| 10. Cameroun      | 29. Malaisie   | 48. République togolaise |
| 11. Tchad         | 30. Maldives   | 49. Tunisie              |
| 12. Comoros       | 31. Mali       | 50. Turquie              |
| 13. Côte d'Ivoire | 32. Mauritanie | 51. Turkménistan         |
| 14. Djibouti      | 33. Maroc      | 52. Emirats Arabes Unis  |
| 15. Egypte        | 34. Mozambique | 53. Ouganda              |
| 16. Gabon         | 35. Niger      | 54. Ouzbékistan          |
| 17. Gambie        | 36. Nigéria    | 55. Yémen                |
| 18. Guinée        | 37. Pakistan   |                          |
| 19. Guinée Bissau | 38. Palestine  |                          |





# La SID en chiffres





# 2019 en chiffres

# 73%

d'investissements dans le secteur financier



## 11 projets approuvés



# 44%

d'investissements en Asie

## 147,5 millions USD approuvés

## 8 pays bénéficiaires

## Approbations par produit

Ligne de financement

### 63,4 millions USD

Projet : 6



Financement à terme

### 65,0 millions USD

Projet : 3



Titres institutionnels

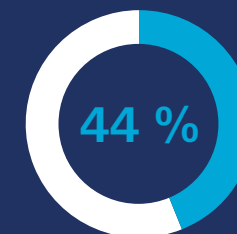
### 19,1 millions USD

Projet : 2

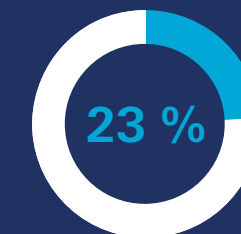


## Approbations par région

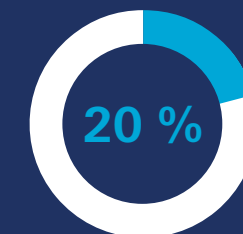
Asie :



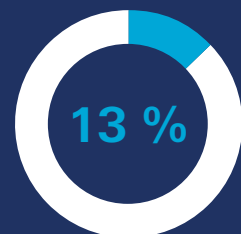
Afrique subsaharienne :



Europe et Asie centrale :



MidMoyen-Orient et Afrique du Nord :



## Approbation par secteur

Finances

Projet : 8



Énergie

Projet : 3



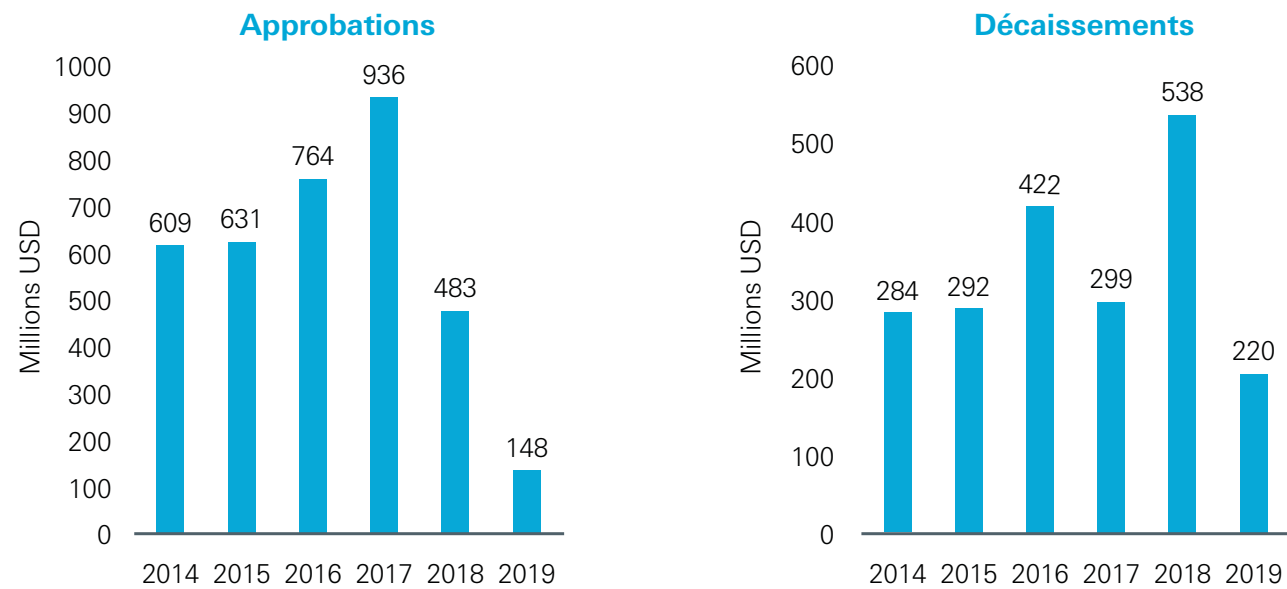


# Nos faits marquants en 2019

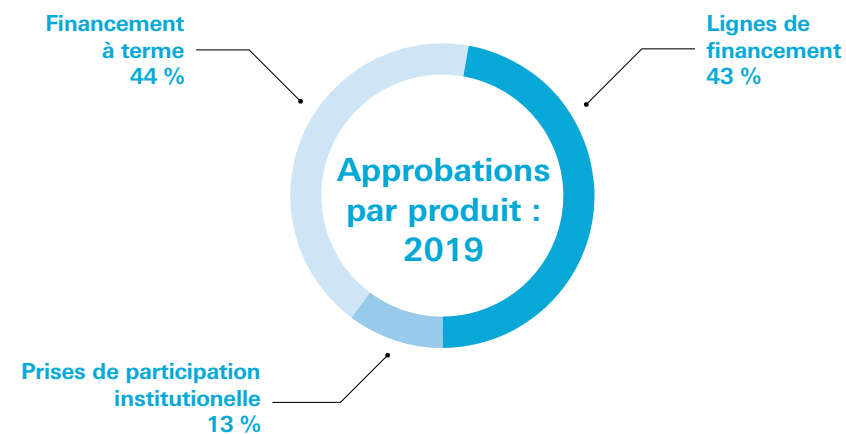
L'année 2019 a été une année transitoire où la SID a connu un ralentissement dans l'avancement de l'instauration de son nouveau plan de gestion axé sur le développement et a approuvé des opérations à hauteur de 147,5 millions USD.

Ce montant ramène la valeur des approbations cumulées de la SID à 6,5 milliards USD depuis sa création. Malgré cela, la Société a poursuivi le décaissement de ses engagements antérieurs de 220,0 millions USD, avec un taux de décaissements/approbations de 149 %.

## Approbations et décaissements : 2019



En créant de nouvelles voies opérationnelles dans les pays membres, la SID a approuvé 63,4 millions USD de lignes de financement, alors que son décaissement au profit des institutions financières atteignait un total de 96,2 millions USD sous forme de lignes de financement et 22,7 millions USD sous forme de prises de participation en 2019. Du côté du secteur réel, 65,0 millions USD de financements ont été approuvés et 100,9 millions USD ont été décaissés.



De plus, la gestion des actifs est restée un outil important qui a permis à la SID de remplir sa mission de développement, gérant un total d'actifs de plus de 349,0 millions USD.

La répartition par secteur des approbations de la SID a été cohérente avec ses priorités stratégiques de se rapprocher des secteurs financiers à fort impact. La SID a approuvé près de 82,5 millions USD d'investissements, dont 56 % étaient destinés au secteur financier. De la même manière, la plupart des nouvelles approbations de projets de la SID dans le secteur des entreprises ciblaient les secteurs à fort impact tels que l'énergie.

En termes de répartition régionale, 44 % des approbations de la SID concernaient l'Asie, 23 % l'Afrique subsaharienne, suivie par l'Europe et l'Asie centrale (20 %) et la région MENA (13 %).





A photograph of a business meeting. In the center, a man in a white shirt holds a tablet, pointing at the screen. To his left, a woman in a blue blazer is also looking at the tablet. In the foreground, another person's hands are visible, resting on a clipboard. The table is covered with papers and a blue pen. The background is slightly blurred, showing other people in a meeting room.

# Nos opérations, activités et résultats en 2019



## 1.1.

### **Programme de soukook et de marchés de capitaux (SMC)**

En 2019, la SID a remporté trois mandats auprès d'émetteurs basés dans la région CCG (Conseil de coopération du Golfe). L'an passé, la SID est devenue le co-syndicataire chef de file pour des soukook émis par la BID (1,5 milliard USD), en remportant deux mandats consécutifs. Le premier concernait l'émission en continu réalisée par la First Abu Dhabi Bank (225,0 millions USD), le second portait sur l'émission opérée par la Banque islamique de Dubaï (750,0 millions USD). Dans ces deux transactions de soukook, la SID a joué le rôle de co-syndicataire chef de file.

Par conséquent, le programme SMC participe à réaliser trois des Objectifs de développement durable des Nations Unies (Objectif 8 : Accès à des emplois décents, Objectif 9 : Industrie, Innovation et infrastructure et Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs. Ses contributions découlent des actions suivantes :

- Le financement de grands projets de développement et d'infrastructure, stimulant ainsi la création d'emplois ;
- La modernisation et l'amélioration des infrastructures des pays membres en utilisant les recettes générées par les soukook ;
- Le renforcement de la connectivité d'un pays à sa région et aux investisseurs internationaux lors de l'émission de soukook ;
- Le développement du marché de capitaux islamique dans nos pays membres ; et
- Le renforcement des capacités en matière de soukook pour les pays membres.

## 1.2.

### **Programme de développement des institutions financières islamiques (IFI)**

En 2019, outre la fourniture d'un financement islamique aux institutions financières ouzbèkes, la SID a signé des accords de conseil pour offrir une assistance technique à deux banques privées:

- Kapitalbank – 16 succursales
- Trustbank – 9 succursales

De plus, nous avons offert une assistance technique aux banques publiques suivantes:

- Agrobank – 178 succursales
- Qishloq Qurilish Bank – 46 succursales
- Uzbek Industrial and Construction Bank – 45 succursales
- Asia Alliance Bank – 7 succursales

**La SID a joué un rôle déterminant en facilitant l'essor de la finance islamique en Ouzbékistan à travers l'ouverture nouvelles islamiques. Les institutions financières susmentionnées œuvrent à soutenir le secteur privé du pays en proposant une offre de services bancaires étendue.**



Grâce à la création de fenêtres islamiques, les institutions financières en Ouzbékistan ont l'opportunité de tirer parti des réseaux de succursales existants et de proposer des produits et des services compatibles avec la charia pour toucher une nouvelle clientèle.

En 2019, la SID a continué de poser des jalons avec le lancement opérationnel officiel de la Tawhidbank, une banque conventionnelle qui s'est convertie en véritable banque islamique avec le concours de la SID. La Tawhidbank est un exemple de réussite récent au titre de première banque islamique basée au Tadjikistan.



# Conversion en première banque islamique du Tadjikistan (IFI)



## Tawhidbank

### TADJIKISTAN

**Grâce aux conseils dispensés par la SID, la Tawhidbank (anciennement connue sous le nom de Sohibkorkbank) a obtenu sa licence bancaire islamique auprès de la Banque Nationale du Tadjikistan le 15 septembre 2019, devenant ainsi la première banque islamique du pays.**

Son parcours de transformation a débuté en février 2018 lorsque la SID a simplifié le processus en abordant différentes questions, notamment les huit piliers de la conversion : Gouvernance de la charia et développement de produits, Assistance juridique, Ressources humaines, Solutions informatiques, Comptabilité, Trésorerie, Gestion du risque, et Assistance marketing et communication.

#### Résultats :

Dans un pays où une part importante de la population est privée de services bancaires, la Tawhidbank devrait renforcer l'inclusion financière et mobiliser des capitaux pour le développement. Elle introduira de nouveaux modes de financement, des produits bancaires conformes à la charia et viendra en aide aux populations privées de services bancaires. Le succès de cette mission reflète l'engagement fort de la direction de la banque, le soutien du régulateur (la Banque Nationale du Tadjikistan) et l'appui solide de la SID.

## 1.3.

### Soutien au secteur des entreprises

La SID a vocation à maximiser l'impact des opérations pour soutenir les objectifs de développement de nos pays membres. Nous nous concentrons sur des transactions dans des secteurs où les investissements pourraient ouvrir de nouvelles perspectives pour les opérations du secteur privé. En sélectionnant des entreprises en bonne santé et des projets d'infrastructures solides à financer, la SID continuera d'apporter et d'ajouter de la valeur à l'avancement économique et social de nos pays membres.

### Accès à l'énergie

L'accès à l'énergie est essentiel au développement et à la croissance des populations. L'adoption des ODD en 2015 impliquait l'objectif d'offrir à tous une énergie moderne, durable, fiable et abordable. Cette ambition soulignait pour la première fois un nouveau niveau d'accord politique sur l'importance de l'accès aux services d'énergie modernes.

Conformément à cet objectif, la SID a renouvelé en 2019 son intérêt pour les investissements qui aident ses pays membres à satisfaire leur demande en énergie. De plus, face au rôle prépondérant que jouent les énergies renouvelables telles que l'éolien terrestre dans la fourniture d'un accès à l'énergie et dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en réponse à l'action collective mondiale de lutte contre les changements climatiques, la SID a également investi dans deux projets éoliens au Pakistan.



# Œuvrer pour un futur avec des énergies accessibles

Le coût total du projet est estimé à 65,9 millions USD

## Master Green Energy Limited (MGEL)

PAKISTAN

### Le projet

Master Green Energy Limited (MGEL) est une société spécialisée basée au Pakistan dont l'unique objectif est de développer, financer, construire et exploiter un projet d'énergie éolienne de 50 mégawatts près du district de Jamshoro dans la province de Sind au Pakistan. Le projet est actuellement développé sur la base d'un modèle BOO (Construire-Posséder-Exploiter) et la société vendra la totalité de sa production d'énergie à l'opérateur Central Power Purchasing Agency (CPPA-G) dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (CAE) de 25 ans reposant sur la Politique énergétique de 2002 et la Politique sur les énergies renouvelables de 2006. Le gouvernement du Pakistan se portera garant de toutes les obligations de paiement contractées par l'acheteur d'électricité découlant du CAE. Le projet affiche un coût total estimé de 65,9 millions USD et sera financé à un ratio d'endettement de 80:20. Les remboursements en principal et en profit seront effectués sur une base trimestrielle répondant à la saisonnalité de la production éolienne et minimisant les écarts d'indexation.

### Les sponsors

Le projet est développé par les entités et les actionnaires de Master Group of Industries, y compris Master Textile Mills Limited (MTML), NM Holding (Pvt.) Limited, Najeeb Holding (Pvt.) Limited et Nadeem Malik Holdings (Pvt.) Limited (collectivement, les « Sponsors »). La société anonyme Master Group of Industries (le « Groupe ») est un groupement d'entreprises dynamique et diversifié au Pakistan. Il est leader du secteur de la mousse pour literie, avec une présence croissante sur les marchés du textile, automobile, de l'ingénierie et de l'électricité.

### Implication de la SID

Pour une opération de 52,7 millions USD, la proposition de financement de la SID s'élèvera à un total de 25,0 millions USD sur la base d'un contrat Istisna'a Ijara (construction-location) pour une durée maximale de 14,5 ans.





# Soutenir les énergies renouvelables pour un avenir meilleur

## Nasda Green Energy (Pvt.) Limited (NGEPL)

### PAKISTAN

#### Le projet

La société NASDA Green Energy (Pvt.) Limited (NGEPL) a été fondée au Pakistan dans le but de développer, financer, construire et exploiter un projet d'énergie éolienne de 50 mégawatts à Jhimpir, dans la province de Sind au Pakistan. Le projet NASDA est actuellement développé sur la base d'un modèle BOO (Construire-Posséder-Exploiter) et la société vendra sa production d'électricité à l'opérateur CPPA-G dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité (CAE) de 25 ans. Le projet affiche un coût total estimé de 63,7 millions USD et sera financé à un ratio d'endettement de 80:20.

#### Les sponsors

La société NGEPL est sponsorisée par la famille Soorty, à savoir M. Shahid Soorty et Mme Nargis Shahid Soorty. La société phare de la famille Soorty, Soorty Enterprises (Pvt.) Limited (SEL), jouit d'une position dominante sur le marché du textile comme l'un des leaders du secteur du denim au Pakistan. La société SEL est basée dans la ville industrielle de Karachi et s'est également implantée au Bangladesh, aux Émirats arabes unis, en Turquie et aux Pays-Bas. Sa production est exportée directement et indirectement à des clients, parmi lesquels des fournisseurs de marques mondialement reconnues et de grandes enseignes. SEL emploie plus de 22 000 personnes dans les différentes étapes de la chaîne de valeur.

#### Notre impact en matière de développement

Ces deux projets sont soutenus par le gouvernement du Pakistan et s'inscrivent parfaitement dans la stratégie de la SID et particulièrement la promotion de la croissance économique à travers l'augmentation de l'approvisionnement supplémentaire en énergie pour répondre au déficit croissant en énergie du pays. De plus, ces projets créeront des opportunités d'emploi pendant la phase de construction et tout au long de la phase d'exploitation, en donnant la priorité aux citoyens locaux à la fois pour l'emploi et la formation.

Le développement réussi des projets permettra de réduire la pénurie d'électricité au Pakistan, qui gêne la croissance économique du pays et les efforts pour réduire la pauvreté. La mise en œuvre réussie des projets renforcera la confiance des investisseurs et des créanciers potentiels, encourageant davantage les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'électricité au Pakistan.

#### Implication de la SID

Pour une opération de 51,0 millions USD, la proposition de financement de la SID s'élèvera à un total de 25,0 millions USD sur la base d'un contrat Istisna'a Ijara (construction-location) pour une durée maximale de 14,5 ans.



# Financer le développement de l'électricité pour un avenir meilleur

## Feni Lanka Power Limited (FLPL)

BANGLADESH

### Le projet

Feni Lanka Power Limited (FLPL), une entité ad hoc de Lakdhanavi Limited (LTL), a signé un contrat d'achat d'électricité (CAE) le 19 mars 2018 avec la Bangladesh Power Development Board (BPDB), ainsi qu'un contrat de mise en œuvre avec le Gouvernement de la République populaire du Bangladesh et la Power Grid Company of Bangladesh (PGCB). Son objectif est de créer une centrale électrique au fioul lourd de 114 mégawatts dans le district de Feni dans la division Chittagong au Bangladesh. L'entité *ad hoc* construira, possédera et exploitera la centrale électrique pendant 15 ans. Le projet reposera sur trois structures contractuelles principales (à savoir un contrat d'achat d'électricité, un contrat de mise en œuvre et un contrat de fourniture de combustibles) et sera soutenu par le gouvernement du Bangladesh. Le contrat d'achat d'électricité et le contrat de mise en œuvre pour une production électrique (nette) de 114 MW ont été signés avec la BPDB.

Le projet affiche un coût total estimé de près de 91,5 millions USD et sera financé sur la base d'un ratio d'endettement de 70:30. La facilité est aménagée par la société Infrastructure Development Company Limited (IDCOL) qui participe également au financement à hauteur de 29,5 millions USD et par le Fonds pour le développement international de l'OPEC pour 19,5 millions USD supplémentaires.

### Les sponsors

#### Lakdhanavi Ltd (LTL) :

une filiale du célèbre opérateur et prestataire de services diversifiés du Sri Lanka, LTL Holdings. LTL jouit d'une réputation sans faille à la fois comme développeur de projets d'énergie thermique et entrepreneur EPC (ingénierie, approvisionnement et construction) de projets énergétiques.

#### Lanka Energy International Limited (LEI) :

LEI a investi dans les deux centrales thermiques RLPL et LBPL de Lakdhanavi au Bangladesh. Elle reste une entité bien diversifiée avec des investissements dans des projets d'énergies thermiques et renouvelables au Sri Lanka, Bangladesh et Népal.

#### Ceylex Engineering (Pvt) Limited :

société détenue à 100 % par LTL ESOT LTD, une société basée au Sri Lanka qui détient 27 % de la société LTL Holdings (Pvt.) Ltd. Ceylex Engineering Limited est une entreprise diversifiée spécialisée dans l'ingénierie et la construction de projets de développement à grande échelle dans les secteurs de l'électricité, de l'eau et des infrastructures.

### Implication de la SID

Pour une opération de 64,0 millions USD, la proposition de financement de la SID s'élèvera à un total de 15,0 millions USD sur la base d'un contrat Istisna'a Ijara (construction-location) pour une durée de 12 ans à compter de la date du premier décaissement.

### Notre impact en matière de développement

La SID jouera un rôle catalyseur important aux côtés de la société Infrastructure Development Company Limited (IDCOL) et du Fonds pour le développement international de l'OPEC, contribuant à renforcer l'intérêt des investisseurs. Il y a une volonté d'encourager les investisseurs à prendre part à de futurs projets indispensables du secteur privé, en particulier dans le secteur de l'électricité au Bangladesh.

Le projet permettra de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) suivants :

Objectif 2 : Faim « Zéro »

Objectif 8 : Travail décent et croissance économique

Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs



## 1.4.

### Financement des PME grâce à des intermédiaires locaux

Les PME sont essentielles à la croissance économique et la prospérité de nos pays membres. Par conséquent, la création d'un secteur de PME dynamique est l'une des principales priorités de la SID. Certains de nos pays membres disposent d'un écosystème insuffisant, les laissant dans l'incapacité de satisfaire les besoins divers des PME, en particulier en matière de financement. La SID joue un rôle catalyseur important sur les marchés du financement des PME et du secteur privé.

En 2019, nous avons continué de proposer des lignes de financement à de nouvelles institutions partenaires et renouvelé les partenariats avec les banques conventionnelles et islamiques existantes. Nous avons également confirmé nos partenariats avec Ijara, des sociétés d'investissement et d'autres institutions financières non bancaires pour atteindre des bénéficiaires finaux, principalement des PME.



# Partenariat à long terme pour soutenir les PME

## State Bank for Foreign Economic Affairs of Turkmenistan (SBFEAT)

TURKMÉNISTAN

En 2019, la SID a signé un contrat de ligne de financement d'une valeur de 10,0 millions USD avec la Banque nationale pour les affaires économiques étrangères du Turkménistan (SBFEAT). La SBFEAT, créée en 1992, est la banque commerciale d'État et agit en qualité de mandataire officiel du gouvernement du Turkménistan sur les marchés de capitaux internationaux. Ses activités attireront des financements à moyen et long terme pour financer des projets de développement dans le pays.

Ce contrat de ligne de financement compatible avec la charia et basé sur la structure wakala est utilisé par la SBFEAT pour apporter un soutien financier au secteur privé du Turkménistan, y compris des mécanismes de financement islamique pour les PME. Pour la première fois, la SID est intervenue au Turkménistan, qui est l'un des pays membres les moins bénéficiaires de ses opérations.

Son impact majeur sur le développement, les finances et l'économie ne se limite pas au seul développement du secteur privé, mais aide également à accélérer la croissance économique réelle fondée sur la création de valeur et d'emplois, et à promouvoir la finance islamique. Ce contrat de ligne de financement devrait avoir un impact sur l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique, l'ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructure, et l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs. Le pilotage du dispositif par la SID devrait également entraîner une mobilisation de capitaux supplémentaires par la SBFEAT et d'autres institutions financières de développement (IFD), ainsi qu'une synergie avec le Groupe de la BID.

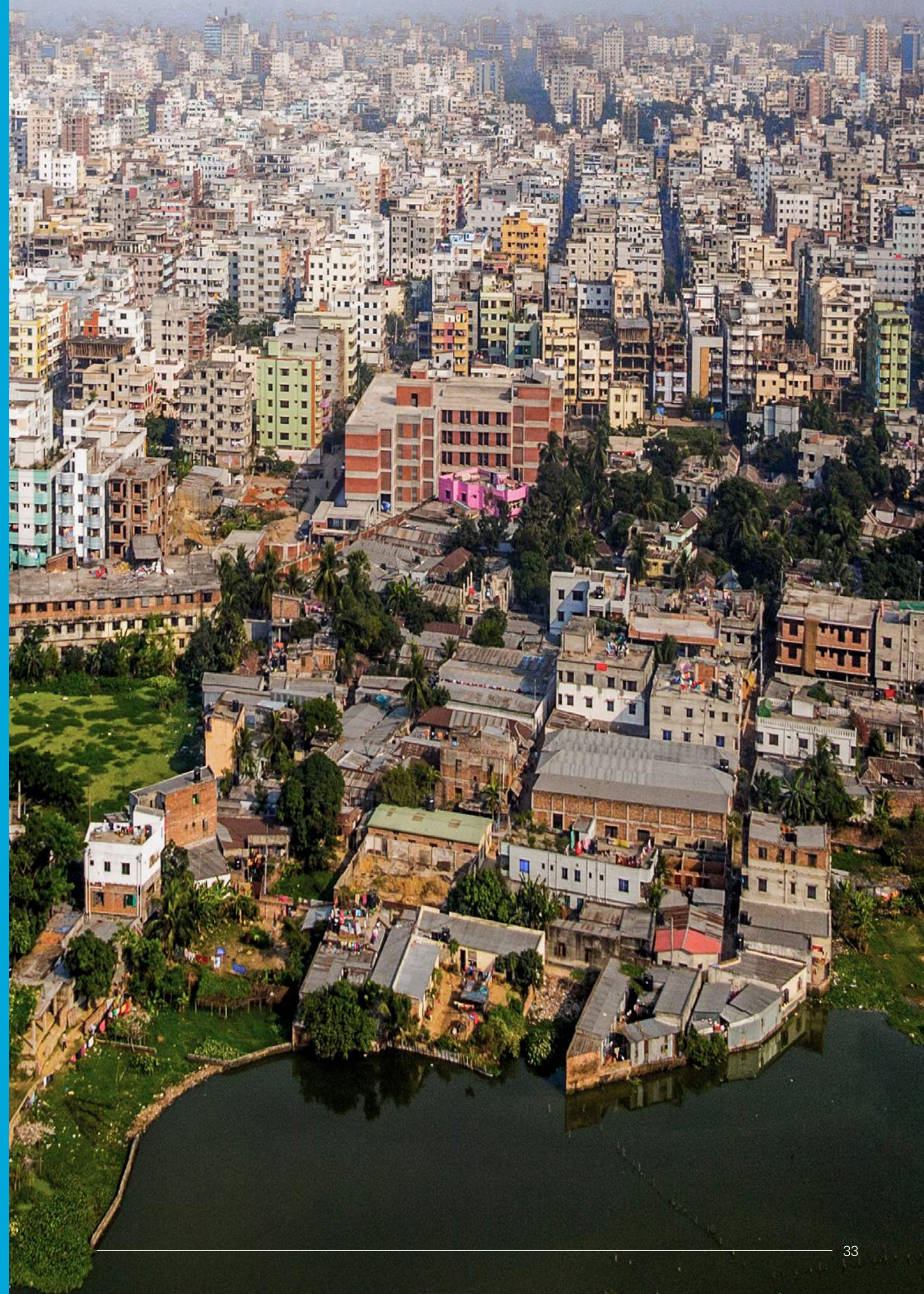


# Un financement historique pour les projets des PME et du secteur privé

Lanka Bangla  
Finance Limited  
(LBFL)

BANGLADESH

En 2019, la SID a lancé une opération Mourabaha de 20,0 millions USD en faveur de la LBFL, une institution financière non bancaire (IFNB) majeure implantée au Bangladesh. Cette transaction était destinée aux PME opérant dans le pays. La SID a ciblé tout particulièrement le secteur des IFNB, car il joue un rôle prépondérant dans la fourniture de services financiers complémentaires que les banques commerciales ne peuvent pas toujours proposer. Face aux difficultés de nombreuses PME à obtenir un financement auprès des banques commerciales, la LBFL a offert un accès sans précédent à des solutions de financement pour les projets avec un impact suffisant en matière de développement. Il s'agissait d'une transaction historique qui voyait pour la première fois une IFNB au Bangladesh recourir à une opération en devise étrangère destinée spécifiquement aux PME.





# Renforcement de la première banque islamique en Turquie

## Ziraat Katılım Bankası A.Ş.

### TURQUIE

En tant que co-syndicataire, la SID a contribué à hauteur de 11,0 millions d'euros dans une opération syndiquée de financement Mourabaha à double devise d'une valeur de 121,0 millions d'euros et de 118,0 millions USD pour une durée d'un an. L'accord a été piloté par les organismes Bank ABC, Dubai Islamic Bank PJSC, Emirates NBD Capital Limited, Standard Chartered Bank et Warba Bank K.S.C.P, le dispositif étant prévu pour le financement général et le financement du commerce.

Fondée en 2014, la Ziraat Katilim est la première banque (islamique) de participation publique en Turquie. Au terme de l'exercice 2018, la Ziraat Katilim possédait 80 succursales dans tout le pays et employait 1 042 personnes. La banque a pour ambition de devenir la principale banque de participation de Turquie grâce au développement de son réseau de succursales en utilisant des canaux de distribution alternatifs, en diversifiant son risque de crédit et sa base de financement, et en améliorant la qualité de ses services.

## 1.5.

### Activités de financement en 2019

Pour répondre à nos besoins opérationnels et de liquidités annuels, la SID a levé près de 430,0 millions USD de financements auprès des banques régionales et internationales en 2019. Nous nous sommes également intéressés à l'émission de soukook en devise locale, et avons renforcé le soutien apporté au développement du secteur privé dans les pays membres en proposant des solutions dans leur devise locale respective.

Au fur et à mesure que la SID progresse, nous continuerons de diversifier nos solutions de financement. Outre les produits existants tels que les mécanismes bilatéraux, les soukook publics et les placements privés en soukook, nous envisagerons d'intégrer des lignes de crédit garanties, des tirages interbancaires, des dispositifs de financement syndiqués/consortiaux et des contrats du rachat.



# 20 ans de progrès

## Chapitre 2 : Rétrospective pour le 20e anniversaire

En 2019, la SID a célébré deux décennies de réalisations qui font progresser les secteurs privés de nos pays membres. Pour commémorer ce 20e anniversaire, projetons-nous dans le passé pour découvrir comment nous avons, au fil des ans, aidé nos pays membres à réaliser leurs objectifs de développement et rendons hommage à ceux qui ont contribué à l'héritage de la SID.



## 2.1.

1999

2019

La SID d'hier et d'aujourd'hui

Capital autorisé

1,0 milliard USD



4,0 milliards USD



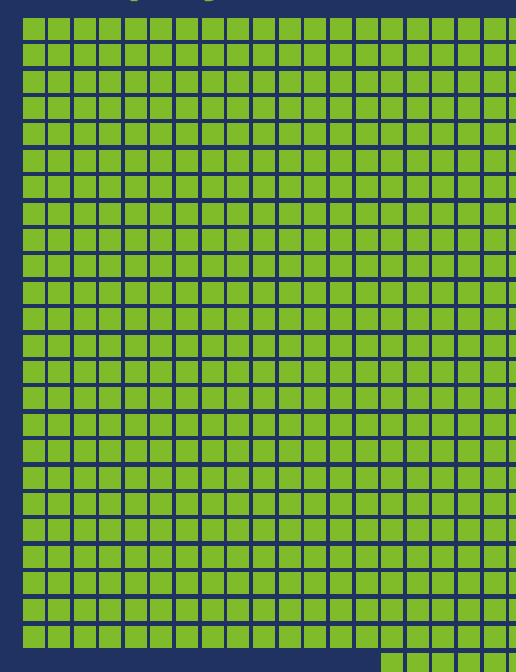
Capital versé

263,4 millions USD  
1,4 milliard USD

Nombre cumulé de projets

1 projet

486 projets



Total des approbations

100 000 USD

6,5 milliards USD

Total des décaissements

0 USD

3,4 milliards USD

Nombre de mandats consultatifs

0

68

Effectif

10 collaborateurs



195 collaborateurs




# 20 ans de jalons


## Légende

-  Ligne de financement
-  Projets d'actions et de financement à terme
-  Projet bancaire
-  Projet non bancaire
-  Conseil
-  Notations
-  Nouvelle stratégie commerciale
-  Fonds
-  Distinctions
-  Éducation
-  Partenariats
-  Jalons importants

2001


 **Jordan Pharmaceutical Manufacturing Co. (JPM)**

2005

 **Al-Tuwairqi Steel Mills Limited, Pakistan**

2007


 **Arab Malaysian Vegetable Oil Products**

 **Banque internationale d'Azerbaïdjan**


 **Baku Plaza, Azerbaïdjan**

 **Rahimafrooz, Bangladesh**


2009

 **1ère augmentation de capital de la SID à 2,0 milliards USD**

 **Mortgage Finance Company (Bidaya), Arabie saoudite**


 **Berber Cement Company, Soudan**




 **Middle East Healthcare Company, MEAHCO, Arabie saoudite**


 **Capital autorisé de la SID de 1,0 milliard USD**

1999


 **Hôpital germano-saoudien, Yémen**

 **Société djiboutienne de gestion du terminal vraquier (SDTV)**

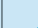
 **Rabitabank, Azerbaïdjan**

 **Byblos Bank, Soudan**


2003

 **H&D Industries, Sénégal**


2006


 **Arab Leasing Investment Company, Soudan**

 **Maldives Islamic Bank**

 **Tab Energy, Libye**

2008

 **Al Sharkeya Sugar Manufacturing (Al Nouran) Company, Égypte**

 **Adoption d'une nouvelle stratégie d'entreprise**

2010



## 2012

- Islamic Finance Talent Development Program (IFTDP)
- Fonds pour les PME tunisiennes – Theemar

## 2014

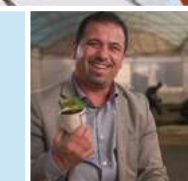
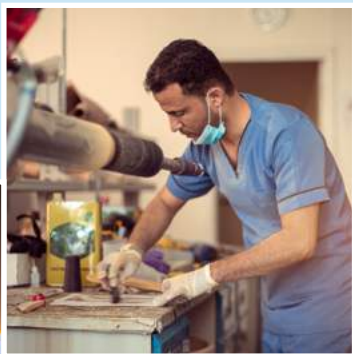
- Prix de la meilleure banque de développement
- Prix d'excellence pour le développement du secteur privé islamique
- Accord stratégique majeur avec le Fonds pour le développement international de l'OPEC
- Accord de coopération avec Bank of Tokyo Mitsubishi
- Ligne de financement globale, Nigéria
- Conseils dispensés au gouvernement du Sénégal sur son premier soukook, qui a été le premier soukook souverain africain
- Notation Fitch de la SID : AA/F+1

## 2016

- Création du programme BRAVE
- Bank Misr
- Émission du premier soukook public de la SID
- Accord avec Wifack Bank
- Conseils dispensés au gouvernement du Togo sur son premier soukook souverain

## 2018

- La SID nomme un nouveau PDG, M. Ayman Sejiny
- Conversion de la Tawhidbank en première banque islamique du Tadjikistan
- Total des approbations supérieur à 6,0 milliards USD
- Ligne de financement globale, Côte d'Ivoire



Tamweel Africa Holding

- Fonds d'investissement unitaire
- Magnus Industrial Group, Ouzbékistan
- La SID devient membre de la Plate-forme de coordination des IFI dans le cadre du partenariat de Deauville du G8

- 2e augmentation de capital de la SID à 4,0 milliards USD
- 4,0 milliards USD Notation Moody's de la SID : Aa3/P-1
- Conseils dispensés au gouvernement de la Côte d'Ivoire sur son premier soukook souverain
- Prix de la transaction de l'année en Afrique
- Prix de l'économie islamique
- La SID devient membre du Club mondial des banques de développement (IDFC)
- Notation S&P de la SID : AA



- AFRIEXIM Bank
- Shobak Wind, Jordanie
- Alfanar Solar, Égypte
- Mansour Al Mosaid Trading, Arabie saoudite
- Lancement de Wifack International Bank, Tunisie
- Conseils dispensés au gouvernement du Mali sur son premier soukook

- Augmentation du nombre de pays membres de la SID à 55
- Adoption d'une stratégie améliorée pour la SID et d'un nouveau modèle de gestion
- Introduction de la Plate-forme mondiale dédiée au secteur privé de la SID
- Projets sur les énergies renouvelables, Pakistan
- Projets sur les énergies renouvelables, Pakistan State Bank for Foreign Economic Affairs, Turkménistan – Premier projet de la SID dans le pays

## 2011

## 2013

## 2015

## 2017

## 2019



# Nos faits marquants à ce jour

Depuis sa création, la SID a approuvé 486 projets pour une valeur totale de près de 6,5 milliards USD. Les approbations de la SID englobent un large éventail de secteurs parmi lesquels la finance, les infrastructures, l'agriculture, la fabrication et le pétrole et le gaz. Les opérations d'investissement de la SID couvrent 50 pays membres.

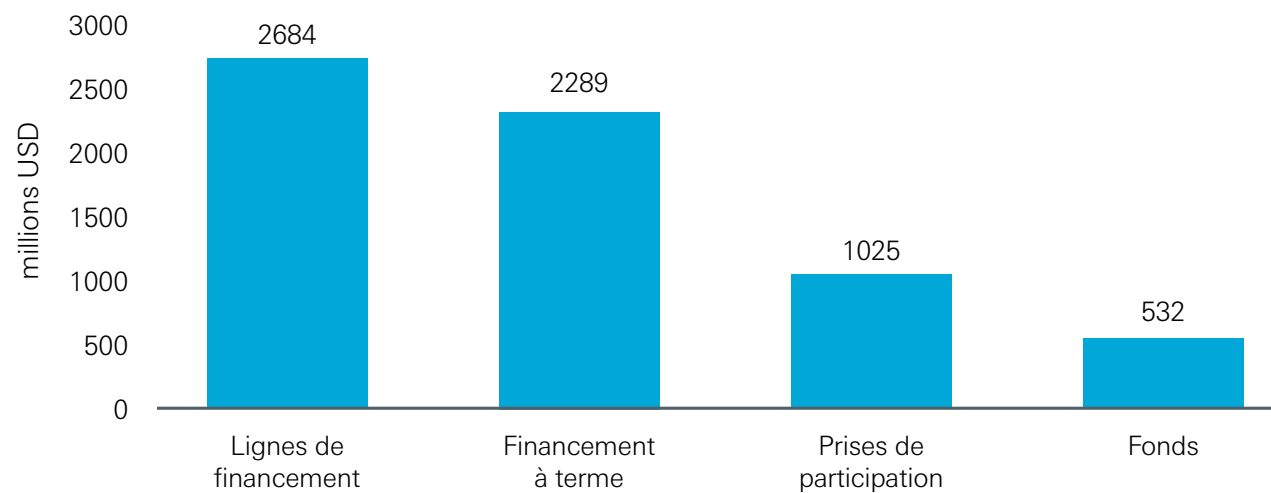
## Nos approbations incluent :

- Plus de 100 projets de ligne de financement d'une valeur de 2,7 milliards USD
- Plus de 221 projets de financement à terme d'une valeur de 2,3 milliards USD
- 143 projets en actions d'une valeur de 1,0 milliard USD
- 15 projets en fonds d'une valeur de 533,0 millions USD

À ce jour, 76 % des approbations concernent le financement à terme et les lignes de financement, 16 % couvrent les prises de participation (titres institutionnels et actions de sociétés) et les 8 % restants portent sur les fonds.

## Approbations par produit

### Total des approbations par produit depuis la création de la SID

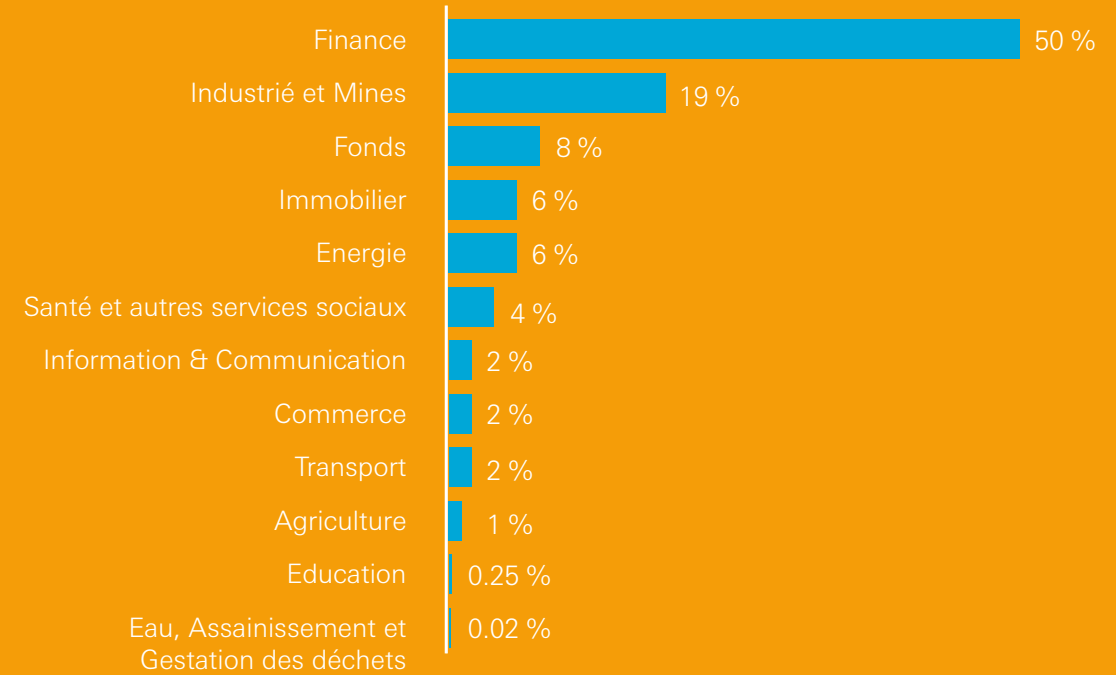


Avec 50 % des approbations brutes à ce jour, le secteur financier enregistre la part d'approbations de loin la plus importante, ce qui correspond à l'intermédiation de financement des PME. Le secteur industriel et minier se place en seconde position (19 %) avec un montant brut approuvé de 1,3 milliard USD. Parmi les autres secteurs

bénéficiaires figurent les fonds, l'immobilier, la santé et les autres services sociaux, l'information et la communication, l'énergie, le commerce, le transport, l'agriculture, l'éducation et l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets.

## Approbations par secteur

### Total des approbations par secteur depuis la création de la SID

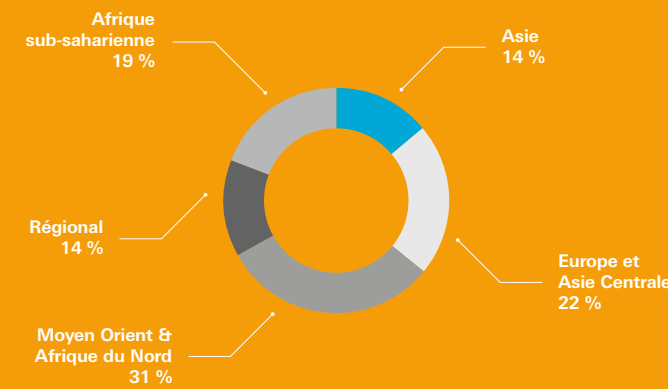


Nos approbations reflètent notre grande couverture géographique. Les opérations d'investissement de la SID concernent 50 pays membres, en plus des nombreux projets régionaux/internationaux qui englobent plusieurs économies. Les approbations brutes regroupent la région Moyen-Orient et Afrique du Nord – MENA (31 %), la

région Europe et Asie centrale – EAC (22 %), l'Afrique subsaharienne – ASS (19 %) et la région Asie-Pacifique (14 %). Les projets régionaux/internationaux couvrant plusieurs pays et régions représentent 4 % des approbations brutes.

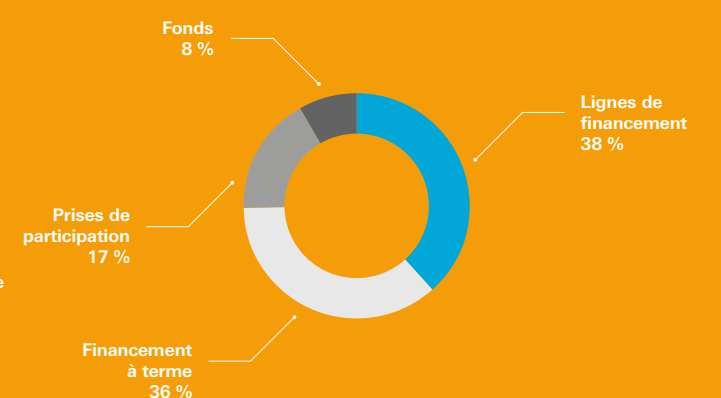
### Approbations par région

Total des approbations par région depuis la création de la SID



### Décaissement par produit

Total des décaissements par produit depuis la création de la SID





# 20 ans de résultats

## Projection dans le passé : notre histoire, nos témoignages et notre impact

### 2.2.1.

#### Les débuts du Programme de soukook et de marchés de capitaux (SMC)

La SID a renforcé ses compétences en interne en matière de conseil sur les soukook pour répondre à une demande croissante des pays membres. Cette demande est née de la volonté de financer des plans de développement d'infrastructures à travers les marchés de capitaux.

Depuis sa création en 2014, le programme SCM a émis les tout premiers soukook dans le cadre de deux transactions réalisées en Afrique de l'Ouest, à savoir la République du Sénégal et la République de Côte d'Ivoire. Grâce à ces transactions, la SID a créé une niche de marché pour les soukook en Afrique de l'Ouest en jetant les bases du développement du marché des capitaux dans cette région, en plus de renforcer la sensibilisation des parties prenantes et des investisseurs. La SID a également joué un rôle déterminant dans le développement du cadre légal de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui a permis ces transactions.

En 2015, l'équipe de la SID a élaboré une solution de conseil complète permettant aux gouvernements des pays membres d'émettre des soukook à court terme en devise locale, offrant ainsi aux banques islamiques l'opportunité de gérer les excès de liquidités. Grâce à l'introduction de cette offre de produit, le Programme SCM a pu signer un accord avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) la même année pour conseiller le gouvernement jordanien sur l'émission de soukook en devise locale. Ce partenariat était le premier du genre pour la JICA, qui a fourni une offre d'assistance technique pour compenser le coût important de la transaction.

**Par le passé, la SID a réalisé sept émissions de soukook souverains :**

- En 2014, la SID a conseillé la République du Sénégal sur son premier soukook : une transaction historique marquée comme le premier soukook souverain africain.
- La République de la Côte d'Ivoire a fait de même en générant ses premiers soukook souverains en 2015. Ces premiers soukook souverains du Sénégal et de la République de la Côte d'Ivoire ont tous remporté le Prix de la transaction de l'année en Afrique décerné par l'IFN respectivement en 2014 et 2015.
- En 2016, la SID a conseillé la République du Togo sur ses premiers soukook, ainsi que le Sénégal et la Côte d'Ivoire pour leurs secondes émissions de soukook cette même année.
- La SID a dispensé des conseils au gouvernement du Mali pour son premier soukook en 2017.
- En 2016, la SID a conseillé le Royaume hachémite de Jordanie pour l'émission d'un premier soukook à moyen terme en devise nationale afin de gérer les liquidités des banques islamiques locales, le premier du genre dans le Royaume. Cette transaction a remporté le Prix de la transaction souveraine de l'année décerné par l'IFN en 2016, ainsi que le Prix du président de la JICA.



# Façonner le paysage de la finance islamique

## 2.2.2.

### Les débuts du Programme de développement des institutions financières islamiques (IFI)

Le secteur de la finance islamique s'est rapidement développé au cours de ces dix dernières années. Son importance systémique s'est renforcée au niveau mondial, plus particulièrement dans les pays membres de la SID. La progression récente de la demande pour une finance islamique a renforcé l'intérêt porté à l'ensemble des solutions financières conformes à la charia de la SID, qui sont conçues pour répondre aux besoins différenciés des consommateurs et des entreprises dans tous les pays membres.

Face à ce constat, nous œuvrons activement à la création d'une capacité institutionnelle au sein des environnements difficiles dans le cadre du Programme de développement des institutions financières islamiques (IFI). Ce programme offre des solutions de conseil sur :

- La création de nouvelles institutions financières islamiques ;
- La conversion des institutions financières conventionnelles en institutions financières islamiques ;
- La création d'entités commerciales proposant des produits et des services (fenêtres islamiques) compatibles avec la charia au sein des institutions financières conventionnelles ;
- Le développement de cadres réglementaires de la finance islamique ; et
- Le renforcement de la capacité des institutions financières et des organes régulateurs de la finance islamique.

Depuis son lancement en 2012, le Programme IFI a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre des missions de plus de 40 institutions financières dans 27 pays membres.

# Aider les entreprises à prendre leur destin en main

## 2.2.3.

### Programme de soutien aux entreprises (IBES)

**Les défaillances du marché constituent un enjeu réel et la solution prônant l'intervention de donateurs est un problème épineux. Afin d'atténuer cette complexité, les initiatives favorisant la croissance des entreprises doivent être prises au niveau des entreprises, du secteur et du pays. Des efforts déployés à plusieurs niveaux permettent de redynamiser la performance des entreprises et de constituer des partenariats dans le secteur privé, en transformant les institutions de marché et en améliorant l'environnement des entreprises.**

Ces interactions peuvent s'opérer de façon simultanée ou séquentielle selon le degré d'intérêt, d'engagement et de mobilisation des interlocuteurs. Les initiatives en faveur de la croissance des entreprises jouent un rôle majeur dans l'accompagnement qui est proposé aux entreprises et au secteur privé dans son ensemble pour prendre leur avenir en main.

La SID a lancé le Programme de soutien aux entreprises (IBES) en 2011. Aux côtés des gouvernements de ses pays membres, la SID s'était fixée pour mission d'identifier les enjeux stratégiques faisant obstacle à la croissance des entreprises et du secteur privé, collaborant étroitement avec les partenaires publics et privés à l'élaboration de solutions. Ce travail aurait permis de mettre en place des opérations d'assistance technique et de mobiliser les partenaires, les expertises et les ressources nécessaires à l'instauration de ces solutions.

Le programme de consultation IBES ciblait les quatre thèmes suivants :

- i) Zones économiques spéciales : mobilisation au niveau régional
- ii) Environnement des affaires : engagement au niveau national
- iii) Chaînes de valeur : implication au niveau sectoriel
- iv) Productivité et innovation des entreprises : engagement au niveau de l'entreprise

Le programme s'appuyait sur les nombreux enseignements tirés depuis sa création, plus de huit ans auparavant, en

répondant à un besoin croissant des pays membres de disposer de solutions commerciales adaptées, notamment dans le contexte de fragilité grandissante causée par les effets de la guerre. En 2016, le programme IBES a commencé à s'intéresser aux thèmes des chaînes de valeur et de l'accompagnement des entreprises (c'est-à-dire les thèmes iii et iv) qui s'appliquent dans les zones de conflit.

Le lancement du projet d'Aide à la résilience des entreprises porteuses de valeur ajoutée (BRAVE) au Yémen la même année a accéléré l'introduction de cette nouvelle orientation stratégique. Le programme IBES avait élaboré une série de propositions, initialement au Yémen, et les avait fait financer par un consortium de pays donateurs du monde entier. Une extension du projet qui ne cible que les femmes MPME a également été lancée avec succès au Yémen et au Nigéria, tandis qu'un pays tiers est en cours de pré-qualification. La valeur de ces projets approuvés a atteint un grand total de 41,0 millions USD.

Il est important de souligner que le projet BRAVE a été élaboré et financé dans le cadre d'une collaboration conjointe entre la BID et la SID pour combiner les principes de conception de la chaîne de valeur, les concepts de subventions proportionnelles et les pratiques bancaires dans un cadre intégré. Ce projet a été créé pour répondre aux enjeux du secteur privé dans les zones de conflit, en se concentrant sur des secteurs sélectionnés (par exemple, la pêche, l'agroalimentaire, la transformation alimentaire, la santé et l'habillement).

**Le projet BRAVE avançait à contre-courant des interventions conventionnelles afin de satisfaire les besoins immédiats des agents du secteur privé, tout particulièrement des PME, de gérer leurs entreprises ou réparer des biens d'équipement endommagés.** Traditionnellement, l'aide apportée aux zones en conflit ou sortant de conflit suit des processus stricts : fin de conflit, négociations de paix, dialogue politique, (re)construction d'infrastructures et assistance non technique. Bien que ces interventions soient également prometteuses, elles échouent souvent à répondre aux besoins urgents des entreprises du secteur privé.





# Créer un écosystème de développement industriel

## Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou

### MAURITANIE

**La Mauritanie a décidé de transformer Nouadhibou, la deuxième plus grande métropole du pays, en un centre d'attractivité économique pour accélérer le développement du reste du pays. En raison de sa position géographique et de l'abondance des ressources naturelles, le pays est un site de choix pour le développement d'importantes ressources halieutiques, du pétrole et du gaz, et de l'industrie du tourisme. Les autorités ont accepté d'aménager des zones de développement ad hoc, sous des régimes spéciaux, pour créer des services industriels, commerciaux, portuaires et aéroportuaires.**

Dans le cadre d'un programme d'assistance technique qui a démarré en 2011, la SID supervisait le développement de la baie de la zone franche de Nouadhibou. Elle coordonnait le cadre institutionnel et juridique de la zone, et pilotait ses études de faisabilité. Un comité ministériel approuvait le résultat des recommandations techniques, adoptant le projet comme une priorité de développement pour l'économie nationale. En 2012, le Parlement a déclaré la baie comme une zone franche, qui a été inaugurée en 2013.

Dans la continuité de ce projet, le programme IBES soutient depuis 2014 l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou (AN-ZF) à travers

un programme de renforcement des capacités. Le programme prévoyait de proposer à l'Autorité une nouvelle structure organisationnelle et de meilleures pratiques pour les systèmes informatiques et de gestion financière, ainsi que des formations pour le personnel permanent. L'objectif était d'aider l'AN-ZF à remplir sa mission de planification, de développement et de gestion d'une zone franche de classe mondiale. Le programme a été exécuté dans le cadre d'un dispositif de transfert des connaissances et d'échange technique entre l'AN-ZF et l'Autorité de la zone économique spéciale d'Aqaba (ASEZ) en Jordanie, avec le soutien de la BID et d'autres donateurs.

# Dynamiser l'industrie manufacturière

## Programme de la zone industrielle de Djibouti

### DJIBOUTI

**En 2004, Djibouti a créé une zone franche porteuse de beaucoup d'espoir pour le pays. Il était attendu que le projet tirerait profit du transit des marchandises dans son port pour développer les activités industrielles.**

Ten Dix ans plus tard, le transit de marchandises a bénéficié de façon significative à l'économie du pays, sans générer le même impact pour son industrie. La SID a été consultée pour aider à conceptualiser une autre zone dans le but de dynamiser l'industrie manufacturière dans la région. Notre programme d'assistance technique a suggéré une alternative qui ciblait les zones industrielles en utilisant les instruments institutionnels

et juridiques existants. Le programme IBES a évalué la politique, ainsi que son environnement institutionnel et réglementaire, et proposé un plan de développement progressif.

Les conclusions de cette évaluation ont identifié plusieurs recommandations majeures capables d'aider le pays à opérer une transition rapide et réussie vers les activités industrielles. Parmi ces recommandations figuraient la mise en place de réglementations pour développer des zones industrielles ; la révision du Code de l'investissement pour encourager le développement de groupes d'activités dans les régions ; un plan de 51,0 millions USD pour le développement progressif d'un

espace industriel de 219 hectares, y compris une première phase estimée à 12,0 millions USD pour la refonte des zones industrielles existantes avec un fort potentiel de création d'emplois ; et le renforcement des capacités institutionnelles et réglementaires de l'Agence nationale pour l'investissement. Le programme a été exécuté avec le concours de l'Agence foncière industrielle (AFI) de Tunisie, une agence sous la tutelle du ministère de l'Industrie de Tunisie, qui s'est spécialisée dans la conception, la planification et le développement de zones industrielles et a été financée par la Banque islamique de développement.





# Renforcer la résilience du secteur privé

## Programme BRAVE pour les femmes – Yémen

Résultats clé (2019)

# 515

entreprises ont bénéficié de formations sur la continuité des activités

# 1 229

femmes ont participé à plus de 30 ateliers

## Gouvernement du Yémen

YÉMEN

**Le programme BRAVE a été élaboré en 2016 par la BID en étroite concertation avec le gouvernement du Yémen (MoPIC), le Service de promotion des petites et microentreprises (SMEPS) – agence rattachée au Fonds social pour le développement (FSD) – et trois institutions financières locales majeures.**

L'objectif de développement du programme était de renforcer la résilience du secteur privé, en se concentrant sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) dans les principaux secteurs. L'objectif était de consolider le secteur privé comme moteur d'une croissance durable et prospère en dépit du conflit permanent. La première phase (2017-2018), qui a été financée par le Fonds de transition MENA à hauteur de 6,0 millions USD, a été réalisée en 2018 et a dispensé des formations sur la continuité des activités à 620 entreprises. Parmi ces entreprises, 348 ont bénéficié de subventions

proportionnelles qui ont été distribuées en coordination avec les banques locales. Ces subventions ont permis un contrôle financier rigoureux et une relance de la bancabilité, ainsi que la restauration de la confiance des PME dans les banques et l'écosystème en général. Cette phase a couvert les zones de Sanaa, Aden et Hadramaout, se focalisant sur les principaux secteurs privés de la santé, de l'agroalimentaire, de la transformation alimentaire, de l'habillement et de la pêche. En décembre 2018, le programme avait généré au total 1 541 créations d'emploi.

La seconde phase a démarré en 2019 avec un financement supplémentaire de 3,0 millions USD octroyé par le Fonds de transition MENA et se déroulera jusqu'en juin 2020. Cette phase s'appliquera à renforcer le soutien de la chaîne de valeur à travers le pays, au profit de plus de 90 sociétés et associations/coopératives professionnelles majeures dans les mêmes secteurs prioritaires. Lors de la rédaction du présent Rapport annuel, le programme BRAVE avait permis de dispenser des formations sur la continuité des activités à 620 sociétés, d'attribuer des subventions proportionnelles à 348 sociétés et de soutenir 15 000 emplois avec 1 541 créations d'emploi supplémentaires.

Dans un souci d'accroître le rayonnement de la SID et de favoriser l'inclusion des MPME détenues/dirigées par des femmes, le Programme BRAVE pour les femmes a été lancé en 2019. Soutenu par le Fonds fiduciaire de la Women's Entrepreneurs Finance Initiative (We-Fi) qui a reçu une subvention de 32,2 millions USD sur cinq ans, octroyée par plusieurs pays, le programme a été lancé au Yémen (qui a reçu 8,8 millions

USD sur l'enveloppe de subventions totale) et est actuellement mis en œuvre par le SMEPS en coordination avec les banques partenaires locales. De grandes avancées ont été enregistrées pour les composantes du renforcement des capacités du programme dans les provinces de Sanaa, Aden, Ibb, Hadramaout et Taïz au Yémen. L'aide a également été étendue aux secteurs privés de l'éducation et des services, où les MPME dirigées par des femmes au Yémen sont plus actives.

À l'avenir, le programme devrait être appliqué à deux autres pays. Des travaux préparatoires ont déjà commencé au Nigéria, avec la Bank of Industry Limited (BOI) du Nigéria dans le rôle d'organe d'exécution local. Le programme nigérian a pour ambition de proposer des formations professionnelles spécialisées à près de 600 MPME dirigées par des femmes et d'aider 500 de ces MPME, ainsi qu'une sélection de 40 entreprises pilotes et/ou associations professionnelles de femmes, à se qualifier pour bénéficier de subventions proportionnelles et d'une assistance technique.

## Programme BRAVE – Yémen

Résultats cumulés (2017-2019)

# 620

entreprises ont bénéficié de formations sur la continuité des activités

# 348

entreprises ont bénéficié de subventions proportionnelles

# 15,000

emplois soutenus

# 1,541

créations d'emploi







# Promouvoir une concurrence saine dans le secteur des services financiers

## 2.2.4.

### Institutions financières non bancaires

**Au cours des dix dernières années, et tout particulièrement après la dernière crise financière, le secteur des institutions financières non bancaires (IFNB) composé de quatre pays membres est devenu un pilier majeur. En témoignent la forte augmentation de sa taille et l'interconnectivité grandissante avec le secteur financier, plus particulièrement le secteur bancaire. Par conséquent, la SID s'est attachée à mieux comprendre le rôle du secteur des IFNB et sa contribution potentielle au développement et à la bonne santé de l'ensemble du secteur financier au sein de nos pays membres.**

Les IFNB jouent un rôle complémentaire aux côtés des banques pour la fourniture de services financiers aux particuliers et aux entreprises, et peuvent concurrencer les banques en fournissant ces services. Par exemple, alors que les banques peuvent proposer un ensemble de services financiers sous forme de « package », les IFNB dégroupent ces services et les adaptent pour cibler des groupes spécifiques. De plus, certaines IFNB peuvent se spécialiser dans un secteur particulier, bénéficiant d'un avantage en matière d'informations. À travers cette stratégie de dégroupage, ciblage et spécialisation, les IFNB soutiennent la concurrence au sein du secteur des services financiers. Elles offrent de multiples alternatives pour convertir des économies financières en investissements de capitaux, agissant comme un mécanisme de soutien en cas d'échec de la première forme d'intermédiation.

Par conséquent, l'équipe dédiée aux actions non bancaires a été constituée par la SID pour créer et/ou développer des IFNB, ou des « canaux », pour répondre aux besoins spécifiques des pays membres en matière de développement, tout en demeurant conformes à l'orientation stratégique de la SID. L'équipe dédiée aux IFNB de la SID crée des Ijara (locations), des prêts hypothécaires, des investissements et des sociétés spécialisées adaptés aux besoins de nos pays membres.

**Les principaux objectifs des activités des IFNB au sein de la SID sont les suivants :**

- Élaborer et exécuter des plans de sortie pour ces investissements en identifiant des options de sortie claires et viables et en établissant des stratégies de sortie prédéterminées pour des investissements futurs ;
- Aider nos filiales et nos sociétés affiliées à enregistrer une croissance durable et une rentabilité supérieure à la moyenne du secteur ;
- Offrir un accès à des solutions de financement des PME grâce à nos partenaires (c'est-à-dire les entreprises de location bénéficiaires) et promouvoir l'entrepreneuriat dans les pays membres pour créer de nouveaux emplois et réduire la pauvreté ;
- Surveiller le portefeuille de façon proactive, en offrant un soutien stratégique aux conseils d'administration des entreprises et en créant de la valeur, en apportant une solution aux problèmes majeurs et en améliorant la gouvernance de l'entreprise ;
- Adhérer aux stratégies d'investissement ciblant le secteur et le pays, conformément aux objectifs généraux de la SID, en finançant uniquement en tant qu'investisseur stratégique des projets porteurs de valeurs pour les entreprises bénéficiaires ;
- Améliorer la valeur des entreprises bénéficiaires en gérant de façon proactive les investissements et en fournissant une aide et un soutien stratégiques ;
- Soutenir le développement économique des pays membres à travers des investissements en fonds propres à la fois dans les entreprises et les projets, tout au long de son cycle de vie (refonte, conversion, croissance et développement) ; et
- Promouvoir l'utilisation de la finance islamique.

Notre portefeuille d'actions IFNB totalise un peu plus de 104,0 millions USD et couvre 18 investissements dans 13 pays membres. Le montant des investissements dans l'Ijara s'élève à 46,9 millions USD, alors que les 57,6 millions USD restants sont investis dans des prêts hypothécaires, des investissements et des sociétés spécialisées.





Améliorer  
l'avenir de  
chacun

## 2.2.5.

### Financement à terme : le parcours de la SID

**Le financement à terme est l'un des instruments financiers les plus importants de la SID. Notre équipe examine les projets du secteur privé et les traite avec toute la diligence requise avant d'approuver et de décaisser les transactions.**

Pendant ses cinq premières années de fonctionnement, l'équipe dédiée au financement à terme a adopté une approche articulée en trois axes :

- i) Se concentrer sur ses activités de gestion principales, en donnant la priorité au financement des projets et à la mobilisation des ressources ;
- ii) Renforcer ses capacités internes ; et
- iii) Établir une présence sur le marché.

Lors de la planification de ses opérations de financement, la SID a donné la priorité à des secteurs à forte valeur ajoutée et à des domaines où sa

contribution permettait la réalisation d'un double objectif, à savoir produire un impact sur le développement des pays concernés et générer du chiffre d'affaires pour la société.

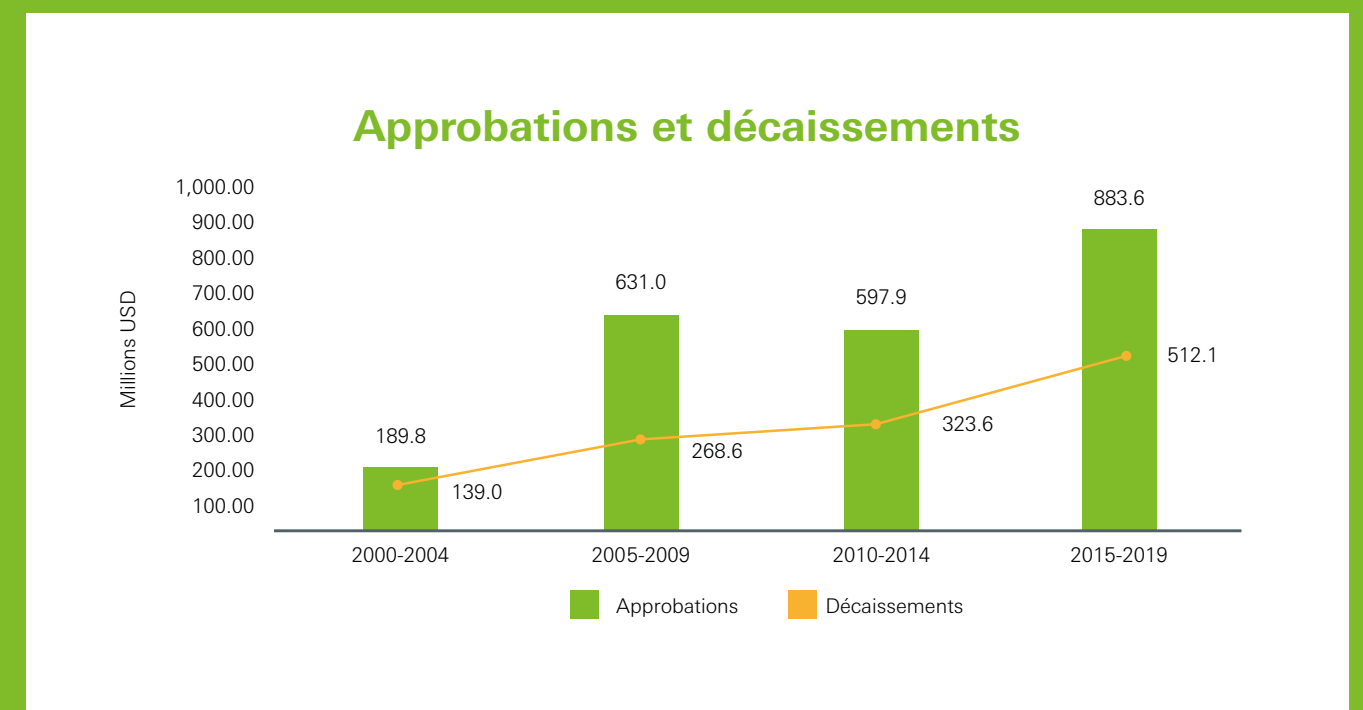
À ses tout débuts, la SID avait besoin de se forger une réputation honorable tout en minimisant les risques, ce qui nous a conduits à nous intéresser davantage à des pays offrant des opportunités faciles à saisir et à convertir en projets de financement.

Dans le cadre exposé ci-dessus, le Conseil d'administration de la SID a approuvé 37 projets de financement à terme pour un montant total de 189,8 millions USD au cours de ses cinq premières années de fonctionnement (2000-2004) dans 15 pays. Au cours des cinq années suivantes (2005-2009), la SID a presque doublé le nombre de ces opérations de financement, approuvant des

dispositifs de financement à terme au profit de 73 transactions pour un montant total de 631,0 millions USD dans 21 pays. De 2010 à 2014, la SID a approuvé près de 597,9 millions USD en faveur de 51 projets dans 21 pays.

Entre 2015 et 2019, la SID a commencé à s'intéresser à de vastes projets d'infrastructures, principalement dans les secteurs de l'électricité et des énergies renouvelables. Ces projets présentaient des transactions importantes et des durées plus longues. Pendant cette période, 61 projets ont été approuvés et la SID a totalisé 883,6 millions USD de financements.

Le tableau ci-après présente les données des approbations et des décaissements réalisés par la SID depuis sa création.



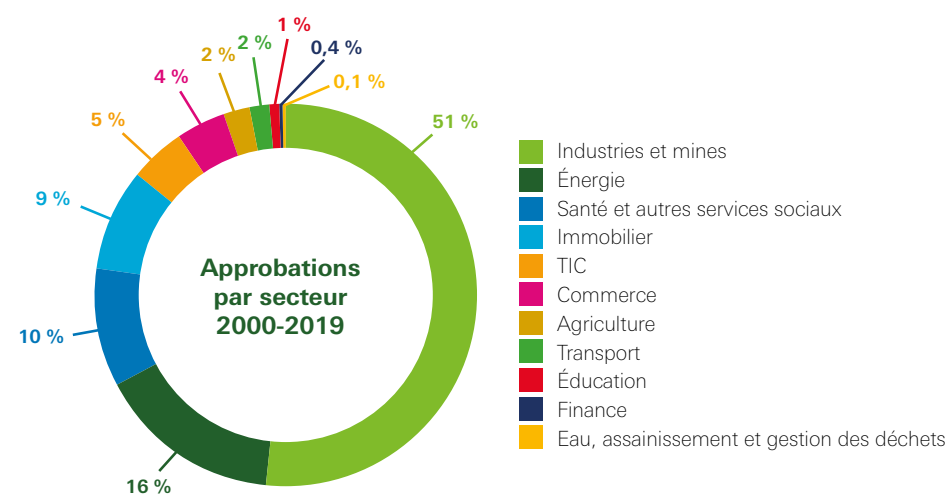


Depuis le quatrième trimestre 2019, les opérations de financement à terme de la SID ont ciblé un grand nombre de secteurs, avec en tête de file le secteur industriel et minier pour un montant total d'approbation de 1,2 milliard USD (51,8 %). Le secteur de l'énergie/des infrastructures (y compris les centrales électriques indépendantes (CEI) au fioul lourd, les CEI hybrides au gaz/fioul lourd, les projets photovoltaïques et les projets d'énergie éolienne) se classe en seconde position avec une part de 360,4 millions USD

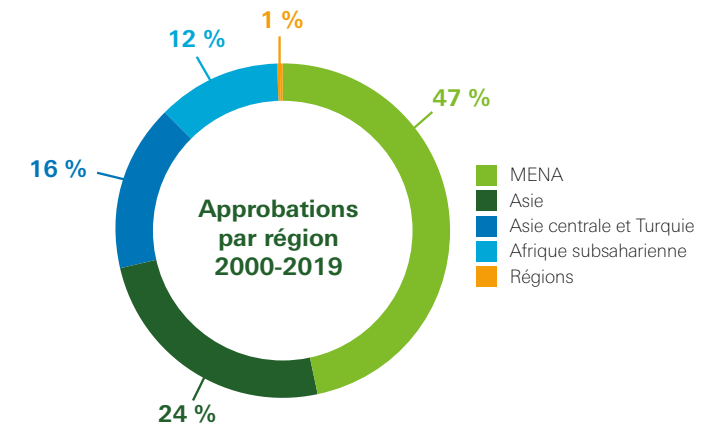
(15,7 %). Figure en troisième position dans la liste le secteur de la santé avec 227,0 millions USD d'approbations (9,9 %).

Les 522,7 millions USD (22,7 %) restants sur le montant total des approbations sont répartis entre les secteurs de l'immobilier, de l'information et des technologies, du commerce, de l'agriculture, du transport, de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des déchets, de l'enseignement et de la finance.

Approbations par secteur	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2019	Total	%
<b>Industries et mines</b>	74,29	439,05	275,07	403,73	1 192,14	51,8 %
<b>Énergie</b>	4,00	–	45,00	311,36	360,36	15,7 %
<b>Santé et autres services sociaux</b>	29,02	52,20	34,50	111,28	227,00	9,9 %
<b>Immobilier</b>	10,00	48,70	91,85	47,19	197,74	8,6 %
<b>TIC</b>	49,00	–	61,50	–	110,50	4,8 %
<b>Commerce</b>	5,17	40,00	50,00	–	95,17	4,1 %
<b>Agriculture</b>	–	12,50	40,00	–	52,50	2,3 %
<b>Transport</b>	2,00	37,00	–	–	39,00	1,7 %
<b>Éducation</b>	15,10	1,50	–	–	16,60	0,7 %
<b>Finance</b>	–	–	–	10,00	10,00	0,4 %
<b>Eau, assainissement et gestion des déchets</b>	1,20	–	–	–	1,20	0,1 %
	<b>189,78</b>	<b>630,95</b>	<b>597,92</b>	<b>883,56</b>	<b>2 302,21</b>	<b>100,0 %</b>



Les opérations de financement à terme sont réparties entre quatre régions du monde, bénéficiant à 34 pays. La région MENA concentre la plus grande part d'approbations avec 1,1 milliard USD (46,8 %), suivie par l'Asie avec 570,1 millions USD (24,8 %), l'Asie centrale et la Turquie avec 373,3 millions USD (16,2 %) et l'Afrique subsaharienne avec 273,0 millions USD (11,9 %). De plus, le financement à terme étend les dispositifs de financement à quelques projets régionaux pour un montant de 10,0 millions USD (0,4 %) du total des approbations.



Le tableau ci-dessous présente les approbations de financement à terme dans les différentes régions.

Approbations par région	2000-2004	2005-2009	2010-2014	2015-2019	Total	%
<b>MENA</b>	126,78	504,96	89,82	355,31	1 076,87	46,8 %
<b>Asie</b>	7,00	55,59	195,50	312,00	570,09	24,8 %
<b>Asie centrale et Turquie</b>	13,00	46,13	149,10	164,07	372,30	16,2 %
<b>Afrique subsaharienne</b>	33,00	24,28	163,50	52,19	272,97	11,9 %
<b>Régions</b>	10,00	–	–	–	10,00	0,4 %
	<b>189,78</b>	<b>630,95</b>	<b>597,92</b>	<b>883,56</b>	<b>2 302,21</b>	<b>100,0 %</b>

La SID a joué un rôle important dans la mobilisation des ressources pour de nombreux projets, à commencer – à ses tout débuts – par la société Middle East Healthcare Company (MEAHCO) en Arabie saoudite et le projet chlore-alcali en Syrie.

Pour le projet MEAHCO, la SID n'a pas dû ménager ses efforts pour mobiliser des ressources. Nous sommes parvenus à endosser le rôle de syndicataire chef de file pour la syndication de 49,0 millions de dollars pour le projet, en plus de nos propres participations. Pour le projet chlore-alcali, la mobilisation de la SID a permis de lever 7,5 millions USD (l'équivalent de sa propre participation) issus du portefeuille de la Banque islamique (PBI) géré par la Banque islamique de développement, (BID).

À l'heure actuelle, l'équipe de financements à terme de la SID a cofinancé de nombreuses transactions avec des institutions multilatérales de financement du développement dans le monde. La Coopération financière internationale (CFI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), l'Institution financière de développement (IFD) allemande et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) sont quelques exemples d'institutions avec lesquelles nous avons collaboré. Les projets que nous avons récemment approuvés incluent les projets photovoltaïques Scatec et Al-Fanar en Égypte, le projet de parc éolien de Shoubak en Jordanie, l'hôpital de Manisa en Turquie et la centrale électrique indépendante Albatros au Mali.

De plus, l'équipe de financements à terme de la SID peut collaborer avec des institutions financières locales (HSBC, Citi Bank, Mezan Islamic Bank, Bank Alfalah, IDCOL, etc.) dans le cadre de ses nombreuses opérations financières telles que le projet Power Cement, l'énergie éolienne verte, le projet d'énergie éolienne Nasda au Pakistan et l'alliance ACE au Bangladesh, ainsi que les projets Abul Khair Steel Mills Limited, Noman Terry Towel et Spinning Mills au Bangladesh.



# Connexion des marchés émergents et frontaliers :

*de la Malaisie à l'Afrique*

## Groupe Serba Dinamik

MALAISIE

Le groupe Serba Dinamik est l'une des plus grandes entreprises de Malaisie et propose des services de maintenance et d'ingénierie spécialisés et pleinement intégrés aux industries du pétrole et du gaz, de la pétrochimie et du service public. Le groupe a diversifié ses produits et ses services dans différents secteurs, y compris la production électrique, l'eau et l'assainissement. Il propose également des solutions complètes idéales pour les domaines de la construction, l'exploitation et la maintenance des installations, les intégrateurs/conditionneurs de systèmes et les solutions liées aux technologies de l'information.

**Au début de la collaboration entre la SID et Serba Dinamik en 2015, les objectifs du partenariat reposaient sur trois axes :**

- Soutenir le développement régional de Serba Dinamik dans les autres pays membres ;
- Promouvoir la connectivité entre les pays membres ; et
- Acquérir une expérience pour commercialiser les futurs contrats de la SID.

Grâce à l'aide de 25,0 millions USD accordée par la SID, le groupe Serba Dinamik a été en mesure de lever des fonds supplémentaires à hauteur de 134,0 millions USD auprès d'autres financiers, soit un effet multiplicateur de 5,4. L'enveloppe de financement totale de 158,9 millions USD a permis à Serba Dinamik de mettre en œuvre ses opérations à l'étranger.

Bénéficiant d'une renommée impressionnante, la société a tenté de lever des fonds de capital-investissement en introduisant ses actions sur le principal marché boursier de Malaisie le 8 février 2017. Les

parts ont été sursouscrites à cinq reprises, preuve que les efforts déployés par Serba Dinamik ont été couronnés de succès. La SID a également joué un rôle de conseil stratégique dans l'introduction du groupe sur les marchés africains, facilitant les contacts avec les investisseurs locaux et les financiers internationaux, ce qui a permis à Serba Dinamik de remporter un contrat EPCC de 70,0 millions USD en Tanzanie. De plus, la SID a aidé le groupe à satisfaire aux critères définis par la Bourse de Malaisie pour les sociétés cotées en Bourse grâce à une action conforme à la charia. Les

**Le développement du projet a reçu la note globale « Très réussi » après la présentation de résultats très positifs :**

- 600 emplois directs ont été créés dans le groupe Serba Dinamik (dont 52 postes d'ingénieur). Hausse de 56 % du nombre de collaborateurs avant et après le financement de la SID (216 créations d'emplois en trois ans)
- 20 % du personnel sont des femmes
- Un total de 24,5 millions d'heures de travail cumulées sans aucun retard causé par des blessures aussi bien en Malaisie (10,8 millions d'heures) qu'à l'étranger (13,7 millions d'heures)
- La finance islamique représente 72 % du financement total
- Programme de formation certifié par City & Guilds pour les PME
- Développement du marché dans la région MENA et en Afrique

**Contribution aux cinq ODD :**





# Diversifier le bouquet énergétique de la Jordanie

## Shobak Wind Energy PCS – Projet de parc éolien de Shobak

### JORDANIE

Shobak Wind Energy PSC est une société spécialisée basée en Jordanie dont l'unique objectif est de développer, financer, construire et exploiter un parc éolien de 45 MW dans la région. Le parc éolien a été conçu pour intégrer 13 éoliennes V136 au titre d'une solution d'énergie verte durable.

Le projet a été sponsorisé par le développeur Alcazar Energy implanté aux Émirats arabes unis, qui a formé un partenariat avec la société Hecate Energy basée aux États-Unis. Le coût total du projet s'élevait à 104,0 millions USD financés par la BERD, la Banque arabe européenne (BAE) et la SID avec une contribution de 30,0 millions USD.

Ce projet a favorisé la diversification du bouquet énergétique de la Jordanie, en renonçant notamment aux ressources combustibles fossiles. Il a également permis de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des importations d'énergie, ce qui en fait une solution essentielle pour assurer l'avenir énergétique de la nation. Cette mise en œuvre réussie a renforcé la confiance des investisseurs et des créanciers potentiels, et a favorisé les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'électricité en Jordanie.

# Fournir une électricité fiable au Mali

## Albatros Energy Mali S.A – Projet de centrale électrique au fioul lourd de 90 MW

### MALI

Albatros Energy Mali SA a développé une nouvelle centrale thermique de 90 MW au Mali en 2017. Le projet consistait à développer, financer, construire et exploiter une station équipée de six moteurs à pistons Caterpillar capables de produire un minimum de 578 GWh d'électricité par an. Le coût total s'est élevé à 122,0 millions d'euros et la SID a levé 20,0 millions d'euros de financement en dette senior pour ce projet qui a été cofinancé par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), le Fonds de développement des infrastructures de l'Afrique émergente (EAIF), la BID et le Fonds pour le développement international de l'OPEC (OFID).

Pour ce projet, la SID a lancé la toute première solution de financement islamique (Ijara) pour un projet privé dans le cadre d'une juridiction africaine francophone et subsaharienne régie par la législation française. Notre contribution à ce projet a permis d'accroître la capacité totale de production installée du Mali, tout en fournissant une électricité fiable.



**25 %**  
de charge  
de base actuelle  
en plus



**780 000**  
foyers  
couverts



Plus de  
**260**  
créations  
d'emploi



# Création d'environnements propices à la croissance

## 2.2.6.

### Gestion d'actifs : le parcours de la SID

L'équipe dédiée à la gestion d'actifs (GA) au sein de la SID est chargée de proposer à nos clients des opportunités d'investissement sur les marchés émergents et en développement. Ces clients, y compris les fonds souverains, les institutions financières, les compagnies d'assurances, les fondations, les bureaux de gestion de patrimoine et les particuliers très fortunés, se voient proposer des solutions de gestion de fonds couvrant toute la gamme de catégories d'actifs.

Nos opportunités d'investissement englobent des secteurs diversifiés dans un large périmètre géographique, avec des offres de produits adaptés aux objectifs de risque et de retour uniques dans plus de 51 pays. Les équipes spécialisées dans les investissements de la gestion d'actifs au sein de la SID disposent d'une expérience et d'une expertise inégalées, et collaborent avec des gestionnaires de fonds Élite dans la région de l'OCI. Chaque partenariat s'accompagne de processus solides et respecte des cadres de risque interdépendants et des directives d'investissement personnalisées. Nos produits GA incluent les marchés monétaires, les soukous, le capital-investissement public, les petites et moyennes entreprises (PME) et le capital-investissement privé.



#### **Demande viable**

Taille du marché cible, écart entre l'offre et la demande, disponibilité d'opportunités commercialement viables et portefeuille solide



#### **Appétance des investisseurs**

Existence d'une demande et d'une appétance réelles, potentielles, latentes ou insatisfaites des investisseurs

#### **Disponibilité des capacités et des expertises**

Disponibilité avérée ou potentielle des ressources et des capacités qui seront nécessaires au développement, au lancement, à la relance, à la réalisation et à la clôture des initiatives





La gestion d'actifs au sein de la SID a pour objectif de créer un environnement propice à la croissance de la finance islamique et de constituer des partenariats avec le secteur privé qui renforcent la mobilisation des ressources. La vision et la philosophie de l'activité GA de la SID découlent directement des principaux piliers de la stratégie de la SID. Notre activité GA affiche les objectifs clé suivants :

Depuis sa création en 2013, l'équipe GA a lancé une gamme de produits rémunérateurs adaptés non seulement aux attentes des investisseurs, mais ciblant aussi les besoins les plus pertinents du marché. L'équipe tire essentiellement profit des écarts grandissants de la demande ou des opportunités de marché non explorées appelées « Océan bleu » qui existent au sein des marchés de l'OCI.

#### Renforcer la base d'appui pour devenir un partenaire général (PG) :

Le département de la gestion des actifs sponsorise et lance les fonds de marque de la SID en amorçant et en s'associant aux PGs pertinents, tandis que le partenariat avec d'autres GPs améliore la capacité interne du département.

#### Augmenter le capital tiers :

Notre équipe de gestion des actifs mobilise des capitaux tiers pour les différents fonds que nous gérons / cogérons, ce qui se traduit par un effet multiplicateur significatif sur les ressources déployées par la SID (engagement).

#### Augmenter et maintenir les rendements ajustés au risque :

nous améliorons les rendements ajustés au risque des fonds sous-jacents pour atteindre les objectifs stratégiques.

### Programme de fonds de revenu et marchés financiers (ICMFP)

Le Programme de fonds de revenu et marchés financiers (ICMFP) développe, sponsorise, lance et gère des fonds conçus pour fournir aux investisseurs des retours constants corrigés des risques, y compris un flux de dividendes sur une base mensuelle, trimestrielle ou semestrielle. Les fonds sont ouverts et peuvent inclure des produits de marché de capitaux ou à revenu fixe. Les fonds de revenu fixe offrent des rémunérations stables et compétitives à faible volatilité, et fournissent généralement des solutions de liquidités moyennes à élevées répondant à l'appétit de l'investisseur concerné. Parallèlement, les produits du marché des capitaux sont destinés aux investisseurs qui recherchent une appréciation du capital à moyen et long terme dans des fonds qui investissent dans un portefeuille de titres

d'emprunt et/ou d'actions conçus pour offrir de meilleurs rendements que les indices de référence concurrentiels.

Le programme ICMFP a atteint son apogée en 2017 avec un total de près de 540,0 millions USD d'actifs gérés répartis sur les fonds suivants :

- i) Fonds du marché monétaire (FMM)
- ii) Fonds des unités d'investissement
- iii) Corporate Premium Fund (CPF)
- iii) Trade Premium Fund (TPF)
- iv) Fonds de développement durable mondial (GSF) géré à l'externe par la société de gestion d'actifs Saturna en Malaisie.



#### Fonds du marché monétaire (FMM) de la SID

Le Fonds du marché monétaire (FMM) est né d'un investissement initial de 50,0 millions USD réalisé par la SID en 2013 et est le premier fonds géré en interne. S'affichant comme un fonds du marché monétaire à fort rendement, le FMM a reçu en 2016 le Prix du meilleur fonds de revenu ouvert à fort rendement conforme à la charia (depuis la création de la SID), ainsi que le Prix 2016 de la société de gestion d'actifs la plus innovante de la région Asie-Pacifique et MOA décerné par Wealth & Finance International.



#### Fonds de développement durable mondial (GSF) de la SID

Le Fonds de développement durable mondial (GSF) a été lancé en 2017 comme premier fonds de capital-investissement islamique conforme à la charia de ce genre. Le fonds est né en Malaisie et investissait dans des stocks de capitaux mondiaux qui respectaient un cadre de Gouvernance sociale et environnementale (GSE) strict, à la recherche d'une appréciation du capital à long terme et de revenus. Le Fonds a été constitué avec un apport de départ de 5,0 millions USD et est parvenu à ce jour à totaliser 43,0 millions USD d'actifs sous gestion.



#### Fonds des unités d'investissement (UIF)

Dans le cadre de son programme de mobilisation de ressources, la BID a créé le Fonds des unités d'investissement (UIF) en 1989 sur la base d'un contrat moudaraba. Dès 2008, conformément à la stratégie du secteur privé du Groupe de la BID, la gestion du UIF a été transférée par la BID (en sa qualité d'entrepreneur) à la SID. Le UIF est alors devenu la branche du secteur privé du Groupe de la BID dans le cadre d'un sous-accord moudaraba. En 2013, la SID a racheté toutes les parts de la BID dans le UIF et a, avec l'approbation de tous les détenteurs de parts du UIF, restructuré le fonds en un partenariat à responsabilité limitée (PRL) ouvert régi par les législations de Labuan en Malaisie. La SID l'a renommé « ICD UIF ».

Le fonds a pour objectif principal de générer des retours réguliers compétitifs en investissant dans des opérations viables et éthiques qui respectent les principes de la charia et la politique d'investissement du fonds. Pour réaliser ses objectifs d'investissement, le fonds a, par le passé, investi directement – ou indirectement par l'intermédiaire du gestionnaire – dans la plupart des pays membres et avec une certaine exposition aux pays non-membres de la BID. Actuellement, le fonds est arrivé à son terme en ce qui concerne ses objectifs et sa durée de vie naturelle. Par conséquent, le fonds est en cours de liquidation dans le meilleur intérêt de ses détenteurs de parts, les actifs étant distribués aux investisseurs pour les phases actuelles/futures.



#### Corporate Premium Fund (CPF) de la SID

Le CPF investit dans des transactions de financement de sociétés viables conformément aux principes de la charia sur les marchés émergents et frontaliers à forte croissance. Créé en 2016 avec un capital initial de 74,0 millions USD, le fonds a réalisé sept nouveaux investissements dans cinq secteurs de quatre pays différents en 2017. Ce bon départ, assorti d'un portefeuille de projets solide, devrait permettre au CPF de peser lourd dans les investissements des entreprises dans les années à venir.



#### Trade Premium Fund (TPF) de la SID

Le TPF a été lancé en 2016 et avait vocation à investir essentiellement dans le financement du commerce structuré (STF) assorti de rendements sous forme de primes avec une exposition au financement du commerce lucratif garanti par les banques et les États souverains. Le fonds vise à générer des rendements supérieurs en suivant ses directives d'investissement en dotations stratégiques et tactiques. Les principales caractéristiques attrayantes et la logique qui sous-tend la proposition de valeur du Trade Premium Fund intègrent la demande « océan bleu » (le fait de disposer d'une catégorie d'actifs attrayante avec un rapport risque/récompense élevé) et ses moteurs d'impact en matière de développement.



# Apporter des services de valeur sur les nouveaux marchés riches

## Kingdom Installment Company (KIC)

ARABIE SAOUDITE

Fondée en 2001, la société Kingdom Installment Company (KIC) propose des services de location d'équipements, de terrains, de véhicules et de logements conformes à la charia. La KIC, dont le siège social est basé à Riyad, opère dans six secteurs d'activité à Riyadh, Djeddah, La Mecque, Médine, Dammam/Khobar et Yanbu. Par le passé, la KIC s'est essentiellement appuyée sur des bénéfices non distribués pour financer ses activités, générant un bilan solide avec un potentiel important d'extraction de valeur par effet de levier. En 2013, la SID et le UIF ont conjointement apporté un financement total de 25,0 millions USD pour permettre à la KIC d'accroître sa présence en Arabie saoudite et de lancer de nouveaux produits tels que la location de yachts et d'avions en vue de pénétrer le marché du luxe.

# Soutenir la croissance dans une entreprise stratégique du secteur privé

## Advanced Energy Systems Company (ADES)

ÉGYPTE, GOLFE DE SUEZ

L'Égypte est le plus grand producteur de pétrole n'appartenant pas à l'OPEC en Afrique et le deuxième plus grand producteur de gaz naturel sec du continent après l'Algérie. Le pays sert également de voie de transit principale pour le pétrole expédié du Golfe arabe vers l'Europe et les États-Unis. Le pays joue un rôle essentiel sur les marchés de l'énergie internationaux à travers son exploitation du canal de Suez et de l'oléoduc Suez Méditerranéen (SUMED).

L'opération du CPF qui a été approuvée et décaissée en 2017 s'inscrivait dans une syndication élargie proposée aux investisseurs. Elle était destinée à financer le besoin en fonds de roulement et l'acquisition de plateformes pour ADES, la plus grande société de forage en mer égyptienne en nombre de plateformes dans le Golfe de Suez. ADES détient une part de marché de 46 %, possédant 6 des 13 unités offshore dans le secteur. Depuis 2015, la société a réalisé le forage de plus de 2 000 puits, ajoutant plus de 185 800 mètres carrés pour le compte de plus de 50 clients. Outre la promotion du secteur pétrolier égyptien, l'opération visait à réaliser deux objectifs de développement : soutenir une société du secteur privé appartenant à 100 % à la région de l'OCI dans un secteur stratégique, créer des opportunités d'emploi, et promouvoir la finance islamique dans le pays.



# Plateforme de fonds de capital-investissement et de PME

## Fonds de PME

**Sur les marchés émergents et frontaliers, les entrepreneurs et les chefs d'entreprises cherchant à lancer ou développer les activités de leur PME doivent relever des défis de taille. En effet, il peut être difficile d'accéder à un financement adapté et abordable, de recevoir le soutien d'experts et de bénéficier des connexions avec le marché qui sont indispensables pour réussir.**

Les PME sont aussi perçues comme trop grandes pour la microfinance, trop petites pour le capital-investissement classique ou encore trop risquées pour les prêteurs de titres traditionnels, car elles sont souvent structurées de façon informelle par rapport aux grandes entreprises, ne présentent pas suffisamment de garanties ou manquent d'expérience. Par conséquent, beaucoup d'entre elles se retrouvent dans le « missing middle » ou chaînon manquant.

### **La SID a créé une solution.**

Dans le cadre du programme des PME de la SID, nous offrons un accès au financement pour le secteur des PME mal desservi sur le plan régional grâce au déploiement de capital mezzanine dans des entreprises habilement gérées, bien capitalisées et bien organisées. Le programme est composé de fonds fermés pour une durée de 8 à 12 ans, qui offrent une appréciation du capital à long terme à travers des désengagements de capitaux et sont parfaitement adaptés pour un profil d'investisseur plus risqué. Les fonds sont attribués par zone géographique et gérés à l'externe en fonction du niveau de maîtrise du marché local qu'affiche le gestionnaire et de son expertise à gérer des PME tout au long de leur cycle de vie. La plateforme se positionne stratégiquement comme une institution de référence parmi les investisseurs des PME, développant un cadre de partenariat solide et actif

avec des institutions de financement du développement, des fonds soutenus par le gouvernement et des fondations. La plateforme joue un rôle actif dans le processus de levée de fonds et dans l'établissement de relations avec les investisseurs pour des instruments destinés aux PME subventionnés par la SID.

Actuellement, la SID possède deux fonds opérationnels pour les PME : le Fonds pour les PME saoudiennes (Afaq) et le Fonds pour les PME tunisiennes. Le fonds saoudien pour les PME arrive à son terme et est actuellement dans sa phase de distribution, alors que le fonds « Theemar » tunisien continue de réaliser avec succès des désengagements de capitaux dans certaines de ses transactions fondamentales.

## Fonds de capital-investissement

**L'approche de la SID en matière de capital-investissement est exposée à des environnements d'évaluation très instables au sein de la région de l'OCl et exige une équipe de gestion d'actifs performante. Comme pour la structure du fonds de PME, la SID a collaboré avec des entreprises internationales de renom dotées d'une solide expertise dans leurs secteurs verticaux pour fournir des services de conseil et de gestion de fonds.**

À l'instar du programme des PME, ces fonds fermés pour une durée de 8 à 12 ans offrent une appréciation du capital à long terme à travers des désengagements de capitaux et sont parfaitement adaptés pour un profil d'investisseur plus risqué. Le fonds peut être géré à la fois à l'externe lorsque des expertises régionales et sectorielles spécifiques sont nécessaires, ou en interne lorsque la SID possède de solides compétences en interne et une expertise du secteur concerné.

En 2015, la SID a lancé le Fonds pour la croissance des banques islamiques (FCBI) avec une première fermeture du fonds de 100,0 millions USD. Le FCBI cible le secteur de la banque de détail islamique dans des économies en quête d'une finance islamique florissante et tire parti de l'expertise et des compétences clé en interne de la SID dans le secteur de la banque de détail islamique. La fermeture initiale a été réalisée en mai 2017 et depuis, le fonds a investi dans plusieurs banques du monde entier. Le FCBI propose une plateforme d'investissement unique pour le développement du secteur de la banque islamique dans différents pays, avec pour objectif de générer des rendements financiers attractifs et corrigés des risques.



2.2.7.

# Soutenir une vision plus ambitieuse pour nos pays membres

*Opérations sur fonds propres : des partenariats solides et durables*

## Témoignage

### Premier investissement en fonds propres de la SID

AGENCE DE NOTATION INTERNATIONALE ISLAMIQUE (IIRA)

L'agence de notation internationale islamique (IIRA) a été le tout premier investissement en fonds propres réalisé par la SID en 2000. Cet investissement a marqué le début des activités d'investissement de la SID, introduisant les objectifs et les principes des actionnaires de la SID visant à soutenir le secteur privé de ses pays membres. Dès le début, la SID a remarqué l'absence d'une agence de notation islamique capable de comprendre les dynamiques des institutions financières islamiques. Par conséquent, nous avons aidé à la création de l'IIRA. L'IIRA a été fondée dans le but ultime de fournir une opinion indépendante aux institutions islamiques (à la fois financières et non financières) et des émissions de soukook.

Cet investissement a d'abord été analysé d'un point de vue stratégique plutôt que financier. Il a été considéré comme symbolique par la SID, participant à la création d'une institution qui pourrait par la suite nous accompagner dans la réalisation de nos propres objectifs stratégiques. Exposée à de nombreuses contraintes et défis, l'IIRA n'a pas pu se lancer pleinement dans ses activités avant juillet 2005 à Bahreïn, mais a par la suite fourni des notations du secteur bancaire et du marché de capitaux.





## Témoignage

# Aider les citoyens saoudiens à devenir propriétaires de leur logement

BIDAYA HOME FINANCE (BHF)

**Dans le cadre de sa stratégie de développement du secteur immobilier dans ses pays membres, la SID a sponsorisé et facilité la création de Bidaya Home Finance (BHF) dans le Royaume d'Arabie saoudite. La société BHF était destinée à être le fournisseur principal de la finance de l'habitat sur le marché immobilier résidentiel en plein essor de l'Arabie saoudite.**

BHF, dont le siège social est basé à Riyad, est une société anonyme avec un capital versé de 900,0 millions de SAR. Outre la SID, elle bénéficie du soutien du Fonds d'investissement public (FIP) saoudien, qui a participé à 22 % du capital total de BHF, aux côtés de plusieurs grands noms du milieu des affaires dans le pays. De son côté, la SID a investi 100,0 millions de SAR dans la société.

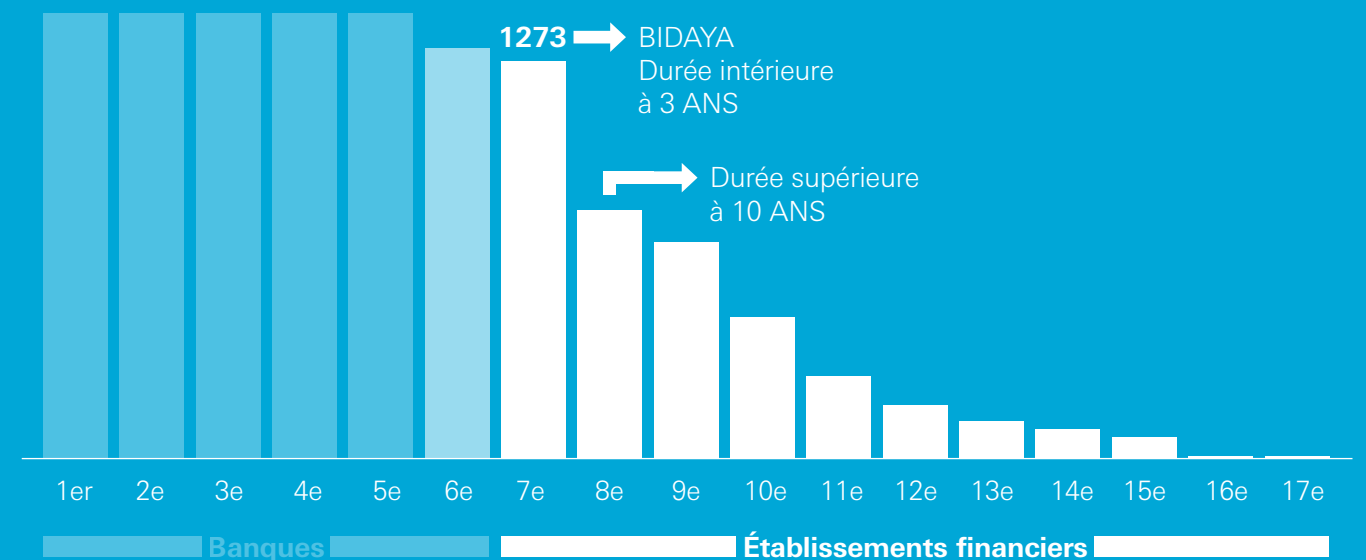
BHF a pour mission de financer le développement du secteur immobilier d'Arabie saoudite grâce au financement de l'achat et de la construction d'appartements, de maisons, de complexes résidentiels et de bâtiments disponibles destinés aux acheteurs nationaux. BHF a vocation à développer le secteur des prêts hypothécaires en Arabie saoudite pour les citoyens saoudiens à devenir propriétaires de leur logement. À ce jour, le besoin en financement hypothécaires de l'Arabie saoudite est estimé à plus de 1,3 trillions de SAR.

Il existe une demande de logement importante en Arabie saoudite. En effet, 70 % de la population louent son logement et de nouveaux foyers se forment rapidement, avec 60 % de la population âgée de moins de 30 ans. Cette population se concentre dans les grands centres urbains tels que Djeddah, Riyad et Dammam, qui se développent à toute vitesse, renforçant le besoin de nouveaux logements.

La vision de BHF de faciliter l'accession à la propriété se reflète clairement dans son approche orientée client et dans sa large gamme de solutions de financement dédiées à l'habitat. La société croit fermement qu'elle peut atteindre une majorité de citoyens saoudiens qui sont dans l'incapacité de devenir propriétaires d'un logement en raison du manque d'options de financement immobilier adaptées.

La mission de BHF consiste à soutenir cette vision à l'horizon 2030 et à réaliser les principaux objectifs stratégiques de son activité. Son développement du secteur du logement a déjà eu un impact positif sur le niveau de vie de plus de 11 000 foyers grâce au financement islamique. Nous envisageons un rôle encore plus grand pour BHF dans l'écosystème financier saoudien dans les prochaines années.

## Fiche sur Bidaya Home Finance



**1<sup>er</sup>**  
Programme financier subventionné  
29,5 %

**2<sup>e</sup>**  
Programme de garantie hypothécaire  
9,5 %



**168**  
Sur plan  
2<sup>e</sup> au classement

**744**  
Module clés en main  
1<sup>er</sup> au classement

**SAR 2.08 md**  
en  
36 mois

**11 777**  
personnes  
logées à ce jour

Leader en  
Part de Marché





# Appuyer la vision de la finance islamique en Égypte

ENMAA IJARA COMPANY

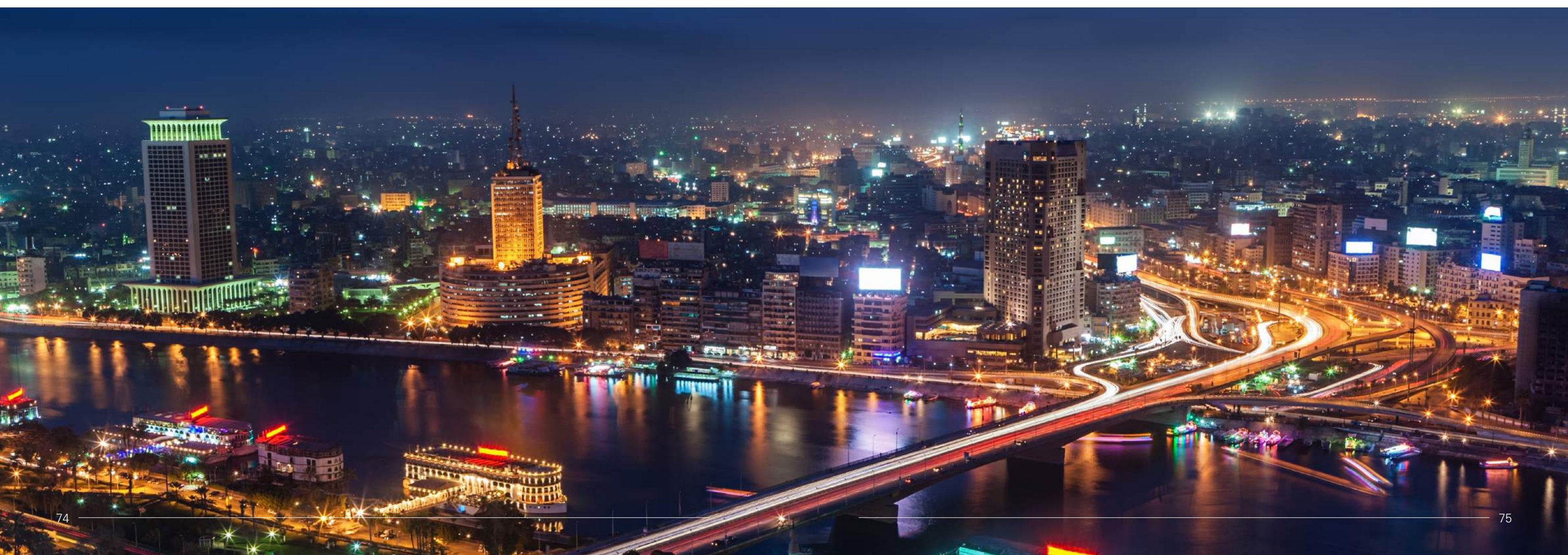
**L'un des objectifs de la SID est d'investir dans le secteur financier africain et de le développer. En 2015, cette ambition a fait germer l'idée de créer une société de crédit-bail, opérant conformément aux principes de la charia, qui offrirait un accès à une finance islamique abordable pour les PME en Égypte.**

Cette vision de fonder une société de crédit-bail conforme à la charia s'est concrétisée en Égypte par la création de la société en actions Enmaa Ijara Company (Enmaa), qui a démarré ses activités en 2016 avec un capital versé initial de 4,0 millions d'EGP (livre égyptienne). Actuellement, le capital versé s'élève à 150,0 millions d'EGP (soit 21,0 millions USD) divisés entre les trois actionnaires, dont la SID.

Enmaa propose de multiples solutions de crédit-bail compatibles avec la charia pour financer un grand nombre d'immobilisations à la fois pour les grandes entreprises et les PME. Elle propose des produits de location directe et de vente et cession-bail, des produits de financement pour les PME, ainsi que des produits de location-financement pour les fournisseurs.

Enmaa a établi un nouveau record en dépassant la référence du secteur lorsqu'elle a franchi le seuil de rentabilité, réalisant un bénéfice net dès la première année. La société a réussi à enregistrer les opérations de crédit-bail de prêts hypothécaires pour une valeur de 500,0 millions d'EGP, tout en constituant des partenariats clé avec les principaux acteurs du secteur sur le marché égyptien au cours des trois dernières années. Enmaa a également atteint

un haut niveau de satisfaction client pour l'ensemble des aspects de son activité, tout en respectant les réglementations de l'Autorité de supervision financière égyptienne (EFSA) et les normes de gouvernance des entreprises. Selon un rapport de l'EFSA, la société s'est classée au 14e rang parmi les 30 sociétés de location-financement opérant dans le secteur du crédit-bail égyptien seulement neuf mois après son lancement.





# Stimuler la création de valeur pour les entreprises à travers des alliances financières



## Activités de syndication depuis le lancement de la SID

### 2.2.8.

Depuis sa création, l'équipe de syndication de la SID travaille sur un éventail de transactions et de structures pour stimuler, mobiliser et canaliser efficacement les financements ne provenant pas de la SID en faveur du secteur privé de nos pays membres.



# DeFacto



## Soutenir un empire international de la mode

DeFacto Perakende Ticaret A.S

TURQUIE

En 2017, la SID (en tant que syndicataire chef de file) a participé à hauteur de 20,0 millions USD dans une opération syndiquée de financement mourabaha de produits de base d'une valeur de 65,0 millions USD. Cette transaction de financement d'une durée de trois ans était destinée à satisfaire aux obligations de financement CAPEX et d'approvisionnement à la fois dans les projets locaux et internationaux.

La société DeFacto a été créée en 2004 et a ouvert sa première boutique la même année. En une décennie, elle est devenue l'une des plus grandes marques de prêt-à-porter de Turquie. À l'heure actuelle, elle est la deuxième société de prêt-à-porter du pays et comptabilise 283 boutiques sur le territoire national et un réseau de 45 boutiques à l'échelle internationale, incluant le Kazakhstan, l'Égypte, le Kosovo et le Maroc.

## Contribuer à créer la société la plus rentable d'Indonésie

PT Mandala Multifinance TBK

INDONÉSIE

En tant que syndicataire chef de file, la SID a contribué à hauteur de 10,0 millions USD dans une opération syndiquée de financement mourabaha d'une valeur de 25,0 millions USD en 2011 et à hauteur de 25,0 millions USD dans une opération syndiquée de financement mourabaha d'une valeur de 45,0 millions USD en 2013. Les conditions de financement de ces deux opérations imposaient une durée de quatre ans et le financement de l'acquisition de nouveaux véhicules motorisés qui seraient loués aux PME en Indonésie. Créée en 1983, la société PT Mandala Multifinance TBK est un acteur important du secteur plurifinancier indonésien et s'est classée au 12e rang en termes de volume d'actifs en 2018. PT Mandala Multifinance TBK est cotée sur le marché boursier indonésien depuis 2005 et a décroché en 2018 la 3e place au classement de la « Meilleure société plurifinancière » pour des actifs d'une valeur d'un à 5 trillion d'IRD (roupie indonésienne) selon l'Association indonésienne des services financiers (APPI). La même année, l'entreprise a également remporté le Prix de la société la plus rentable décerné par le magazine InfoBank.

## Accélérer la croissance de la « banque préférée des citoyens » de Turquie

Vakif Katilim Bankasi A.S

TURQUIE

En 2018, la SID a participé à hauteur de 20,0 millions d'euros en tant que syndicataire mandaté dans une opération syndiquée de financement mourabaha à double devise d'une valeur de 82,0 millions d'euros et de 145,0 millions USD. Cette transaction d'un an était destinée à soutenir le financement général et le financement du commerce.

La société Vakıf Katılım Bankası A.Ş. a été créée le 25 juin 2015 avec l'ambition de devenir la plus grande banque de participation de Turquie et prévoyait d'accélérer la réalisation de cet objectif grâce au complément de capital reçu au cours des quatre années suivantes. Pour y parvenir, la banque s'est fixée pour but d'utiliser les nouvelles technologies pour la banque de masse, plus particulièrement dans le secteur de la banque de détail, dans l'optique de devenir la banque préférée des citoyens. La banque poursuivra également ses efforts pour financer de nouveaux projets et continuer à soutenir activement l'économie réelle, en aidant les banques de participation en Turquie à atteindre des niveaux records en termes de part de marché.





# Soutenir la durabilité financière, environnementale et sociale

## Activités de ligne de financement

### 2.2.9.

A ce jour, l'équipe des lignes de financement a noué d'importants partenariats avec des institutions financières islamiques ainsi que des banques conventionnelles, notamment des banques commerciales, des banques de développement, des banques d'investissement, des sociétés de portefeuille d'investissement, des sociétés de crédit-bail et des sociétés de microfinance. Cela consolide ses efforts visant à permettre à la SID de promouvoir la finance islamique, soutenir le développement du secteur privé et améliorer l'inclusion financière dans ses pays membres avec un accent particulier sur la contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies.w



## Tendre la main à la République du Mozambique

### Banco Nacional de Investimento (BNI)

#### MOZAMBIQUE

En 2015, le Comité exécutif du Conseil d'administration de la SID a approuvé une ligne de financement globale de 30,0 millions USD destinée à la République du Mozambique. En tant que première banque d'investissement locale avec une mission de développement et 11e plus grande banque du Mozambique, la BNI a bénéficié d'une ligne de financement de 20,0 millions USD en 2016. La banque intervient essentiellement dans les domaines des infrastructures, des ressources naturelles, de l'agriculture, des entreprises et du financement de projets pour les PME. La BNI propose également des services de conseil, organise des syndicats bancaires et

développe le crédit à moyen et long terme dans le cadre de sa finance structurée pour les projets clé de développement du Mozambique.

L'opération de ligne de financement avait une durée de cinq ans. Comme la BNI est une banque d'État à part entière, elle n'est pas éligible au financement de la SID, conformément à l'Accord portant sa création et à ses directives d'investissement. La seule option possible disponible était une structure Wakalah. La ligne a été fournie principalement au profit des sociétés de projet éligibles et été déployée par l'intermédiaire de la BNI en sa qualité de mandataire de la SID.



## Aider une banque publique à atteindre ses objectifs de développement

### Banque Misr

#### ÉGYPTE

En 2016, le Comité exécutif de la SID a approuvé une opération de ligne de financement de 25,0 millions USD en faveur de la Banque Misr (BM) implantée en Égypte. L'opération est le résultat des efforts déployés conjointement avec le Crédit Suisse et l'Abu Dhabi Islamic Bank Capital (ADIB Capital), et avait pour mission de monter une ligne de financement jusqu'à 350,0 millions USD sur cinq ans. Cette opération devait être sécurisée par une garantie émanant de la Banque centrale d'Égypte au titre d'un financement en faveur de la banque publique Banque Misr, la deuxième plus grande banque d'Égypte en termes de volume d'actifs.



Le financement a été divisé en deux tranches (une tranche « conventionnelle » et une tranche conforme à la charia) et a été utilisé pour le financement du commerce et à d'autres fins de prêt. Cette opération visait à renforcer les ressources financières à long terme de la Banque Misr pour l'aider à réaliser ses objectifs de développement. Un décaissement a été réalisé à travers un mécanisme de financement Mourabaha de produits de base. La banque intervient dans

les secteurs de la banque pour les entreprises, la banque de détail, la banque pour les PME, les marchés de capitaux et la banque islamique. À la demande de la SID, la Banque Misr s'est engagée à n'utiliser les fonds de la SID que pour soutenir les projets du secteur privé. Pour garantir la tenue de cet engagement, un mécanisme de suivi et de rapport a été mis en place pour contrôler et surveiller l'utilisation appropriée de l'opération de ligne de financement de la SID.



# Offrir une production de grande qualité



SAFALIM Printing and Packaging SA  
Coris Bank International Mali (CBI-Mali)

En 2017, la SID a approuvé une opération de ligne de financement de 6,0 millions d'euros pour une durée de cinq ans en faveur de la Coris Bank International Mali (CBI MALI), opérant dans la République du Mali. Le projet est né d'une précédente expérience de la SID avec la société sœur de la CBI Mali, Coris Bank International Burkina (CBI Burkina), qui avait remporté le prix du meilleur client de la SID lors de la réunion annuelle de la SID en 2017.

Parmi les bénéficiaires finaux de l'opération de la SID, la société SAFALIM Printing and Packaging SA est un exemple positif de la coopération Sud-Sud. Fondée dans les années 60, SAFALIM SA est une société privée malienne spécialisée dans la production de denrées alimentaires, l'impression et l'emballage. Afin que la société puisse renforcer ses capacités opérationnelles et techniques, SAFALIM a ouvert son capital à la société El Safa Printing & Packaging.

Dans le cadre de ses opérations de financement islamique, Coris Bank International Mali a approuvé l'achat d'une imprimante de pointe pour SAFALIM. L'équipement devait provenir directement du fabricant Koenig & Bauer Sheefed AG & Co.KG basé en Allemagne. L'acquisition de l'équipement a coûté 1,5 million d'euros et a été financée par une opération de la SID basée sur une structure de financement mourabaha.

Cette transaction a eu de nombreuses répercussions positives et un impact très encourageant en matière de développement. Outre la création de plus de 200 emplois, le renforcement des capacités de fabrication de SAFALIM a illustré l'évolution de ses compétences, de son expertise et de ses capacités technologiques. De nombreux ingénieurs travaillant pour le partenaire technique de SAFALIM ont également été délocalisés temporairement au Mali pour collaborer étroitement avec les salariés de l'entreprise et partager leurs connaissances et expertises. Le marché de SAFALIM couvre un grand nombre de pays de la région d'Afrique de l'Ouest et centrale, y compris le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, la Guinée et le Congo. Face à la demande croissante de produits d'emballage de haute qualité dans la sous-région, SAFALIM envisage d'ouvrir une deuxième usine pour accroître encore davantage sa capacité de production.

## Témoignage

# Albaraka Turk Participation Bank (Albaraka Turk)

Dans le cadre de sa mission de promotion de la banque islamique et de soutien au développement du secteur privé dans ses pays membres, la SID a déployé une opération de ligne de financement de 40,0 millions USD en faveur de la société Albaraka Turk Participation Bank malgré les difficultés rencontrées par l'économie turque. Ces difficultés résultaient d'une dévaluation majeure de la monnaie qui a débuté en 2018 et entraîné une crise de liquidité sur le marché.

La société Albaraka Turk est la première banque de participation de Turquie et propose des services bancaires d'investissement et de détail à destination des PME/entreprises à travers ses 215 succursales implantées en Turquie et à l'étranger. L'opération permettra de soutenir les sociétés éligibles du secteur privé dans le pays et son déploiement aidera non seulement les PME à surmonter le recul économique, mais aussi à bénéficier de produits bancaires qui respectent les principes de la charia.





# Récompenses et reconnaissance

« Contribution exceptionnelle à l'innovation financière responsable ESG Global 2019 »

Capital Finance International (CFI) 2019

« Le meilleur programme de développement du capital humain 2017 »

Prix mondiaux de la finance islamique (GIFA)

« Opération Africaine de l'Année » pour son rôle dans l'émission du premier Soukook souverain de 100 milliards de FCFA de la République du Sénégal

Islamic Finance News (IFN) 2015

« Prix de la meilleure initiative de financement »

African Banker Magazine 2015

« Opération souveraine de l'année 2016 »

Islamic Finance News (IFN) 2017

« Institution la plus remarquable pour sa contribution à la finance islamique »

Kuala Lumpur Islamic Finance Forum (KLIFF) 2015

« Opération transfrontalière de l'année » pour son rôle dans l'opération Morabahah de produits istorique de 100 millions USD avec Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ

Islamic Finance News (IFN) 2015

« Meilleure banque de développement »

CPI Financial 2015

« Prix de l'économie islamique – Catégorie Monnaie et Finance »

Dubai Chamber of Commerce and Industry and Thomson Reuters 2015

« Banque islamique de l'année »

ACQ Global Awards 2014

« Meilleure banque de développement »

CPI Financial 2014

« Meilleur fournisseur de crédit-bail islamique » et « Meilleur conseiller en finance islamique »

CMO Organization 2014

« Meilleure initiative financière islamique »

Tatweej Academy for Excellence Awards 2013

« Prix d'excellence pour la contribution exceptionnelle au développement de la finance islamique dans le secteur privé »

The London Sukuk Summit 2015

« Meilleur développeur du secteur privé – Moyen-Orient »

IAIR Awards on Global Economy and Sustainability 2014

« Prix d'excellence pour le développement du secteur privé islamique – MENA 2014 »

International Finance Magazine 2014

« Prix de l'excellence commerciale de la banque islamique »

Acquisition International Magazine 2014

« Prix de l'excellence institutionnelle 2012 »

The World Islamic Banking Conference (WIBC) 2012





**20 ans et nous  
ne sommes  
qu'au début**

*Avancer et consolider  
notre organisation*

**3.1.**

## **Nouvelle stratégie et nouveau modèle de gestion**

Notre objectif stratégique d'être le catalyseur du développement du secteur privé dans nos pays membres repose sur cinq piliers majeurs. Conformément aux directives qui guident nos accords et nos investissements, ces cinq piliers placent le secteur privé au cœur de nos préoccupations. Dans le cadre de notre stratégie, nous nourrissons l'ambition de servir le secteur privé de nos pays membres avec l'aide des institutions financières de notre réseau, en mobilisant d'autres ressources du secteur privé et en renforçant notre impact en faveur du développement

**01**

**Nous axons  
notre offre  
principale sur  
les institutions  
financières.**

Notre future activité est focalisée sur notre vaste réseau d'institutions financières (IF) existant et notre offre de produits établie. En poursuivant le développement de notre réseau d'institutions financières, créant ainsi un écosystème financier plus solide dans nos pays membres soutenu par des offres de produits adaptées, nous pouvons multiplier notre impact en faveur du développement. De plus, nous créerons une plateforme mondiale dédiée au secteur privé qui dynamisera nos transactions commerciales et contribuera à renforcer la collaboration au sein de notre réseau d'institutions financières.



# 02

## **Nous créons de nouveaux produits et canaux innovants.**

Pour nous préparer à la croissance future et renforcer notre compétitivité sur le marché, nous introduisons de nouvelles solutions qui viendront compléter notre offre actuelle. Notre suite de nouveaux produits et services mobilisera des actifs pour les entreprises et les PME, renforcera la solidité et l'activité du secteur privé (c'est-à-dire les services de financement à terme partagé et de gestion d'actifs) et permettra à notre réseau d'institutions financières d'accroître leur impact sur le secteur réel (à savoir l'offre de courtage et de garanties conformes à la chariaa). Comme nouveau canal innovant, nous créerons une plateforme mondiale dédiée au secteur privé pour renforcer la collaboration au sein de notre réseau.

# 03

## **Nous développons notre activité d'une façon financièrement durable.**

Pour que nous puissions remplir notre mission et assurer une durabilité financière pour l'avenir, nous nous intéresserons davantage à la durabilité financière et mobiliserons nos efforts autour d'une activité efficace et durable pour la SID. Nous mettrons un terme aux activités secondaires et non rentables, nous multiplierons les sources de revenu hors bilan et renforcerons notre efficacité opérationnelle. En s'attaquant à la fois aux recettes et aux dépenses, nous atteindrons une durabilité financière pour les années à venir.

# 04

## **Nous aidons les pays membres en fonction de leurs besoins en matière de développement.**

L'impact sur le développement est au cœur de toutes nos activités. Créer un impact en faveur du développement dans les pays membres nécessite une approche ciblée et bien structurée. Pour cela, nous adapterons nos offres de produits et de services, ainsi que notre modèle de couverture, afin de satisfaire les besoins de nos pays membres en matière de développement. Grâce à une compréhension parfaite de nos marchés cibles, nous pouvons garantir un impact direct sur le développement du secteur réel grâce à des programmes dédiés à fort impact. Pour rendre des comptes au sein de la SID, nous continuerons de suivre et de mesurer notre impact sur le développement à partir de nos tableaux de bord et de communiquer en toute transparence notre efficacité à travers des rapports externes dédiés.

# 05

## **Nous renforçons notre collaboration au sein du Groupe de la BID, ainsi qu'avec les institutions financières et les partenaires.**

À la SID, nous percevons l'immense potentiel d'une collaboration renforcée. La collaboration avec d'autres entités du Groupe de la BID, les institutions financières de notre réseau, d'autres banques multilatérales de développement et des investisseurs internationaux nous permettra d'accroître notre efficacité et notre efficience. De plus, ces partenariats peuvent nous aider à renforcer nos capacités et à consolider notre marque sur le marché de financement du développement. En interne, nous chercherons à renforcer la collaboration à différents niveaux, de notre approche de marché à nos produits de cofinancement. En externe, nous créons des partenariats plus solides avec les institutions financières et les banques de développement multilatérales de notre réseau à travers des opportunités de conseil et de cofinancement.



# Objectif de la SID pour la prochaine décennie (2020-2029)

Tournée vers l'horizon 2030, la SID a formulé huit objectifs généraux concrets. Ces objectifs mesurables nous permettront de suivre systématiquement notre progression, à la fois en termes d'impact sur le développement et de viabilité financière.

Créer et soutenir  
**550,000**  
emplois

Apporter une aide financière et/ou une assistance technique à  
**95,000** MSME

Offrir un accès à la finance islamique à  
**1,000,000**  
de personnes

Générer  
**11,5 milliards USD**  
de décaissements

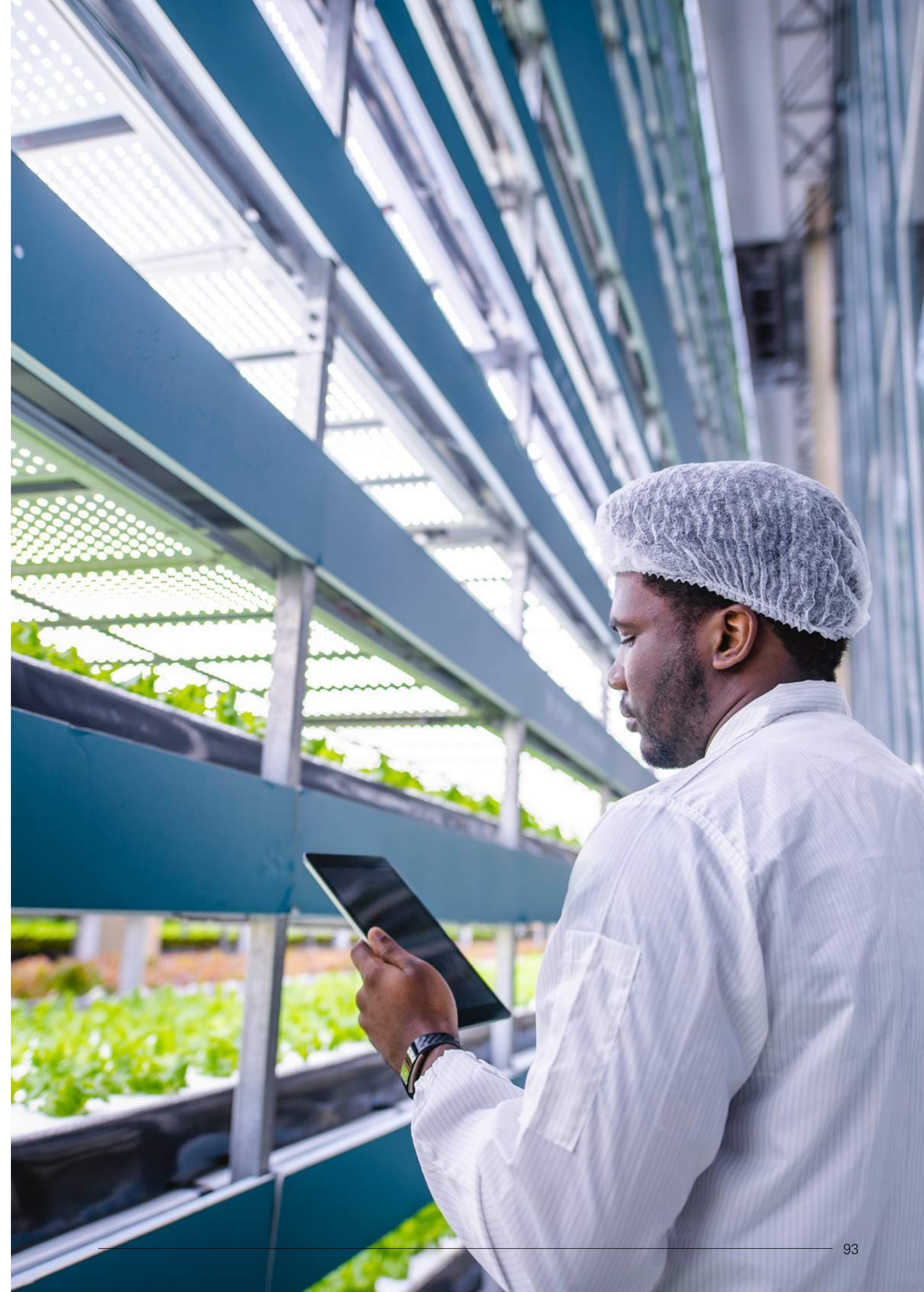
Conserver et améliorer notre note de crédit

Générer une rentabilité des capitaux propres (RCP) de  
**4-5 %**

Atteindre un coefficient net d'exploitation de  
**30 %\***

Créer et dimensionner une plateforme numérique mondiale dédiée au secteur privé

\*Hors financement





# Commitment to SDGs

Le monde a besoin de changements fondamentaux pour la durabilité, et en tant qu'institution financière de développement du secteur privé, nous pensons qu'il est important que les entreprises fassent partie de la solution. La SID s'est engagée envers les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, et nous nous concentrons sur la mise en œuvre et l'intégration de stratégies et d'opérations à long terme qui permettent au secteur privé de nos pays membres de créer un impact évolutif et de favoriser la prospérité. Notre objectif est d'améliorer notre efficacité en matière de développement en considérant 10 ODD des 17 ODD des Nations Unies à travers notre «théorie du changement» – Investir, s'engager et produire un impact.



# Résultats du sondage sur l'efficacité du développement 2019



**Remarque :** Le sondage annuel de la SID sur l'efficacité du développement comprenait des questions spécifiques concernant la contribution des projets soutenus par la SID aux ODD. De plus amples informations sont disponibles dans le rapport annuel sur l'efficacité du développement 2019.



# Notre organisation et gouvernance



## Nomination du Président de la BID Conseil d'administration (CA)

Suite au départ à la retraite de l'ancien président de la BID, Dr Ahmad Mohamed Ali, l'Assemblée générale a élu Dr Bandar bin Mohammed Hamza Hajjar au poste de Président de la BID pour un mandat de cinq ans à compter du 1er octobre 2016.

## Assemblée générale

L'Assemblée générale est la plus haute autorité de la SID, représentant ses pays membres et institutions. Elle a pour principales fonctions d'élaborer les politiques qui régissent le travail de la SID et d'assurer la supervision générale de la société.

Au début de chaque séance inaugurale, l'Assemblée générale élit un représentant parmi l'un des pays membres de la SID pour remplir la fonction de président et un autre représentant d'un pays membre pour le poste de vice-président jusqu'à qu'à la fin de la première séance annuelle de l'Assemblée générale. Au terme de chaque séance annuelle, l'Assemblée générale élit à nouveau un représentant d'un pays membre pour remplir la fonction de président et un autre représentant d'un pays membre pour le poste de vice-président jusqu'à la fin de la prochaine séance annuelle.

Chaque membre de l'Assemblée générale possède une voix pour chaque part souscrite et acquittée, et tous les sujets sont votés à la majorité des voix représentées à chaque séance.

Le CA est principalement responsable de l'adoption des politiques, de la stratégie opérationnelle, du budget et de la conduite générale des activités de la SID dans la limite des pouvoirs qui lui sont confiés par l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration est composé de dix membres et est présidé par le Président du Groupe de la BID. Parmi les autres membres figurent les représentants de la BID, des groupes Afrique, Asie et Asie-arabe, des institutions financières publiques, et un membre permanent de l'Arabie saoudite (qui représente le plus grand actionnaire après la BID).

Conformément à l'Accord portant création de la SID, le Conseil d'administration se réunit lorsque l'activité de la Société l'exige et une majorité des membres du Conseil d'administration doit constituer un quorum pour chaque séance, à condition que cette majorité représente au moins deux tiers du total des voix des membres. Une réunion extraordinaire peut également être invoquée à tout moment par le Président ou à la demande de trois membres du Conseil.

Les membres du Conseil d'administration nommés par la banque doivent recevoir les voix de la banque divisée en parts égales entre eux, et chaque membre du CA dispose, pour le vote, du nombre de voix qui ont été comptées pour son élection, et auquel les membres électeurs de la SID ont eu droit.

Le CA est autorisé conformément au règlement intérieur de la société à exercer tous les pouvoirs de la société, à l'exception des pouvoirs réservés à l'Assemblée générale, et à fixer des conditions et des procédures en vertu desquelles le Président du Conseil d'administration peut soumettre différents types de problèmes selon une procédure accélérée.



## Conseil d'administration jusqu'à la fin 2019



**Dr Bandar M. H. Hajjar (président du Conseil)**



**Dr Abdalnaser Mohamed Omar Abouzkeh**



**Dr Ali Jannati**



**Dr Fahad M. Al-Turki**



**M. Fredrick Twesiime Tabura**



**M. Justin Damo BARO**



**M. Nabil S. Al-Abdul Jalil**



**Dr Rami M. S. Ahmad**



**M. Ulan Aiylichiev**



**Mme Zeina Zeid Toukan**

## Membres du Comité exécutif du Conseil à la fin 2019

Le Conseil d'administration nomme un Comité exécutif (CE) parmi ses membres qui agira en tant qu'organe de décision accélérée. Il a le pouvoir d'approuver toutes les opérations de financement et d'investissement, ainsi que tous les autres pouvoirs qui lui sont confiés par le Conseil d'administration. Le Comité exécutif est

composé de six membres au maximum, parmi lesquels deux sièges sont respectivement attribués de façon permanente au Président du Conseil d'administration et au représentant de l'Arabie saoudite. Les membres du CE changent chaque année, permettant à tous les membres du Conseil d'œuvrer au sein du comité.

**Dr Bandar M. H. Hajjar (Président du Conseil d'administration de la SID)**

**Dr Abdalnaser Mohamed Omar Abouzkeh**

**Dr Ali Jannati**

**Dr Fahad M. Al-Turki**

**Mme Zeina Toukan**

## Le directeur général

Le directeur général, sous la supervision générale du Président du Conseil d'administration, gère l'activité quotidienne de la SID. Il est également responsable de la nomination des agents et du personnel de la société. Dans la limite autorisée par le CA, le directeur général approuve les financements et les investissements de la SID. Le Conseil d'administration a nommé M. Ayman Amin M. Sejiny au poste de directeur général de la SID le 23 décembre 2018 pour un mandat de trois ans.



## Comité de charia

En 2012, le Comité de charia de la SID a été intégré à celui de la BID, formant le Conseil de charia du Groupe de la BID. Il est chargé de conseiller le Groupe de la BID sur la

conformité à la charia de ses produits et transactions. Le comité est composé des éminents universitaires suivants :

**Dr Hussein Hamed Sayed Hassan (président)**

**Dr Abdulsattar Abughuddah (vice-président)**

**Cheik Abdulla Bin Sulaiman Al Manea**

**Cheik Mohammad Ali Taskhiri**

**Cheik Muhammad Taqi Usmani**

**Dr Mohamed Raougui**

**Dr Muhammad Syafii Antonio**

## Comité d'audit

Le Conseil d'administration nomme un comité d'audit parmi ses membres, qui est chargé de superviser les aspects du contrôle interne et

financier de la SID, ainsi que sa conformité à son mandat, et de livrer ses conclusions au CA.

**Dr Fahad M. Al-Turki (président)**

**Dr Abubaker Ali Omer Bagabir**

**M. Fredrick Twesiime Tabura**

**M. Nabil S. Al-Abdul Jalil**



## La Direction de la SID \*



Mr. Ayman Amin Sejiny, CEO



M. Tahir Naseem, conseiller juridique du PDG et directeur par intérim du département juridique



M. Mohammed Ali Al-Ammari, directeur du département d'audit interne



M. Iqbal Daredia, conseiller du PDG, directeur par intérim du département d'investissement et du financement directs et directeur par intérim du département de la trésorerie



M. Seedy Keita, directeur du département des finances



M. Abdullah Khatib, directeur du département de la gestion des actifs



M. Aamir Khan, directeur du département du développement des institutions financières



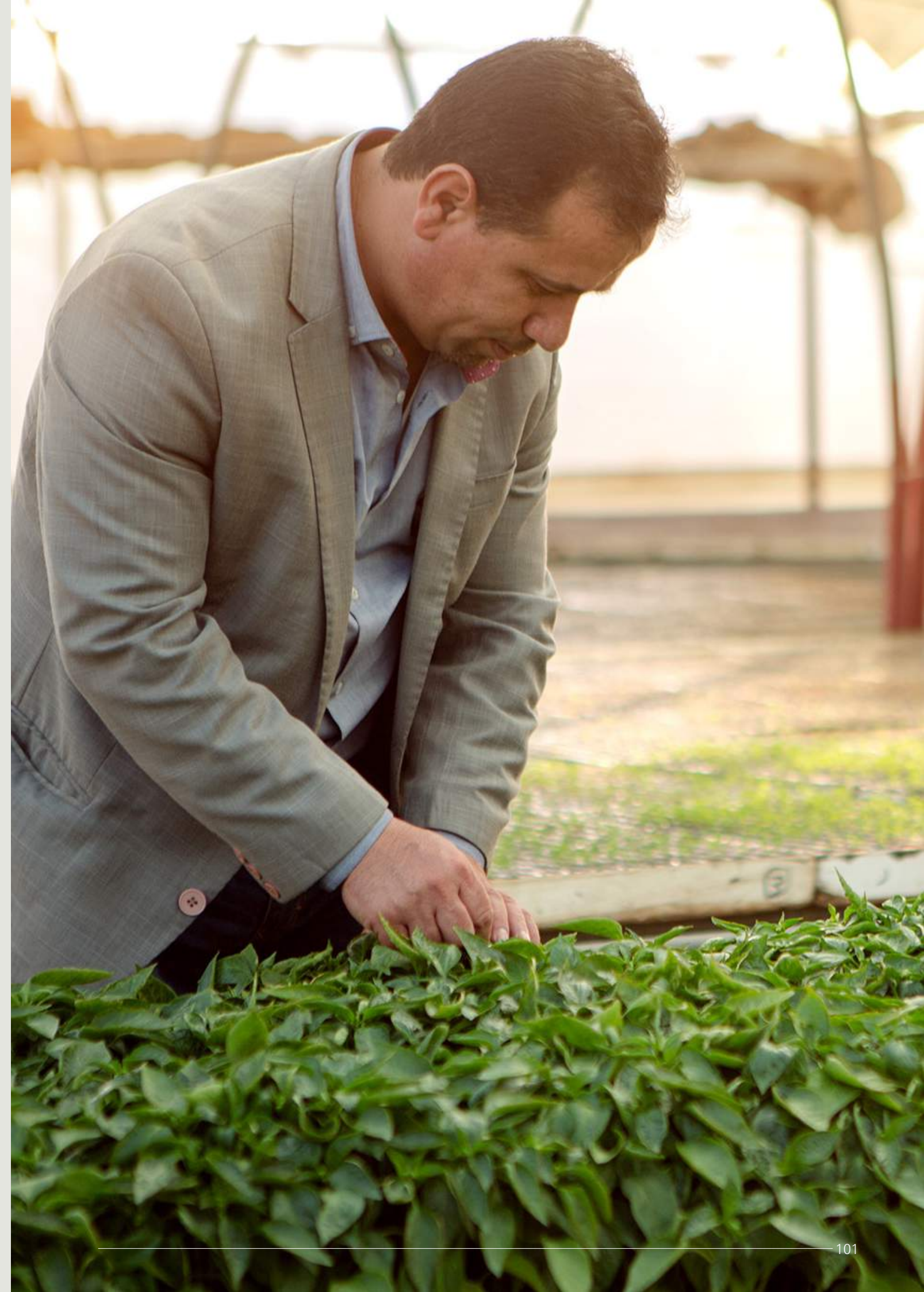
Dr. Mohammed Alyami, directeur du département de l'efficacité du développement



M. Osman Buyukmutlu, directeur du département de la stratégie, des politiques et de la recherche et directeur par intérim du département du soutien institutionnel



M. Muhammad Hasan Mahmud, directeur par intérim du département de la gestion des risques



\* au 31 décembre 2019

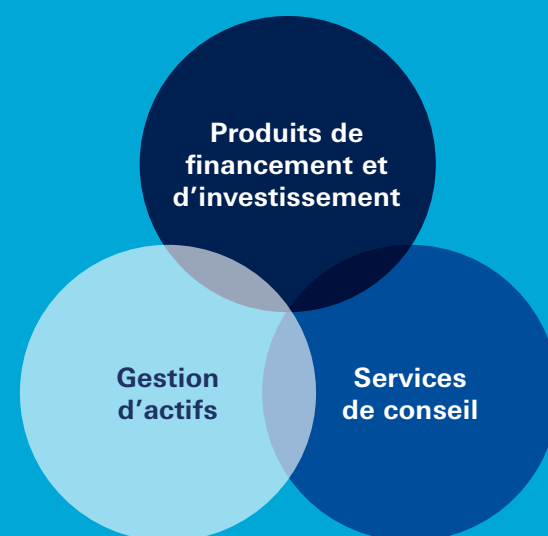


# Produits, processus et mesure des résultats de la SID

## 3.3.

### Trois produits

La SID jouit d'une position privilégiée, proposant trois ensembles de produits et services conformes à la charia à ses clients du secteur privé des pays membres. Ces produits se complètent et sont interdépendants :



#### Produits de financement et d'investissement

La SID s'appuie sur un portefeuille de produits différents pour servir le secteur privé des pays membres. Elle propose à la fois un financement à terme et une contribution en fonds propres pour les nouveaux projets (Greenfield) du secteur privé ou les projets en cours de développement ou de modernisation. La SID développe aussi le financement à court terme pour couvrir le fonds de roulement ou

fournir des matières premières pour une durée maximale de 24 mois. Par ailleurs, elle développe des lignes de financement en faveur des banques commerciales et des institutions locales de financement du développement dans les pays membres afin de financer indirectement leurs petites et moyennes entreprises (PME). Parallèlement, elle structure, organise et gère la syndication et la titrisation.

#### Les produits de financement et d'investissement de la SID incluent :

##### Moucharaka (co-entreprise)

Dans le contexte des affaires et du commerce, le terme moucharaka fait référence à un partenariat ou à une coentreprise à but lucratif. Ce produit financier est considéré par certains comme la forme la plus pure du financement islamique, tous les investisseurs participent au capital d'une coentreprise et acceptent de partager les bénéfices selon un ratio préalablement convenu. Les pertes sont limitées pour les investisseurs dans la proportion de leurs apports en capitaux respectifs.

##### Moudaraba (partage des bénéfices)

Il s'agit d'une forme de partenariat pour laquelle une partie apporte les fonds tandis que l'autre fournit l'expertise et la gestion. Le premier (fournisseur de capital) est connu sous le nom de « rab-al-maal », alors que le second est appelé « moudarib » (entrepreneur). Les bénéfices générés par l'activité sont partagés entre les parties selon un ratio préalablement convenu. En cas de perte, le « rab-al-maal » perdra son capital et le « moudarib » perdra le temps passé et les efforts déployés pour gérer l'activité.

##### Mourabaha (marge sur le coût de revient)

Ce concept fait référence à la vente de marchandises à un prix qui inclut une marge bénéficiaire convenue par les deux parties. Le prix d'achat et de vente, les autres coûts et la marge bénéficiaire doivent être clairement établis au moment de la signature du contrat de vente.

##### Wakala (mandat)

Il s'agit d'un contrat pour lequel une personne (le client) demande à une autre partie d'agir en son nom (en qualité de mandataire) pour exécuter une tâche spécifique. Le mandataire sera rétribué pour ses services. Ce contrat est généralement couplé avec un autre produit financier compatible avec la charia.

##### Bai Salam

Le Bai Salam fait référence à un contrat dans lequel un acompte est versé pour des marchandises à livrer à une date ultérieure. Dans le cadre de cet accord, le vendeur est obligé de fournir certaines marchandises spécifiques à l'acheteur à une date ultérieure, en échange d'un acompte immédiat versé en totalité au moment de la signature du contrat. Il est impératif que la qualité des marchandises destinées à l'achat soit intégralement spécifiée, ne laissant aucune ambiguïté qui pourrait entraîner un litige potentiel entre les parties. Ce type de financement est le plus souvent utilisé lorsqu'un agriculteur a besoin de fonds pour cultiver et récolter sa production

##### Istisna

L'Istisna est un financement destiné à la fabrication. Il s'agit d'un contrat dans lequel une partie accepte de fabriquer/construire un actif sur l'ordre et selon les charges du payeur (acheteur). Dans ce contrat, les paiements sont réalisés par étapes afin de faciliter l'avancement progressif des travaux de fabrication/construction.

##### Ijara

Ce type de contrat fait référence à une location, un loyer ou une rémunération. En général, Ijara est utilisé lors de la vente de la jouissance (usufruit) ou d'un service pour un loyer ou une rémunération convenue. À travers ce concept, la SID met des actifs à la disposition d'un client pour une période et un loyer convenus. Par exemple, des équipements tels qu'une usine de fabrication, des équipements d'automatisation ou un véhicule à moteur peuvent être loués à un client et, pendant la période de location, la SID conserve la propriété de l'actif.

##### Bai' muajjal (vente à tempérament)

Il s'agit d'un contrat de vente dans le cadre duquel la SID vend un bien ou un produit avec une marge bénéficiaire à l'acheteur, à la condition que le paiement du prix de vente soit réalisé à une date ultérieure sous forme de forfait ou de mensualités. Le contrat doit expressément mentionner que le coût du bien/produit et la marge bénéficiaire ont été convenus d'un commun accord. Le Bai' muajjal est également appelé vente à paiement différé.

#### Services de conseil

La SID propose un ensemble de services de conseil aux gouvernements et aux entités des secteurs public et privé de ses pays membres. Ces services incluent l'évaluation de l'environnement des affaires des pays membres, assortie de toutes les actions de réforme obligatoires. Elle propose également des services de conseil pour le financement de projets, la restructuration/réhabilitation d'entreprises, la privatisation, la titrisation, la finance islamique et le développement des marchés de capitaux islamiques, notamment les soukook.

#### Gestion d'actifs

La SID sponsorise, gère (en qualité d'entrepreneur) et investit dans des fonds de capital-investissement et d'autres instruments d'investissement à but spécifique qui servent à investir dans des projets ou à les financer conformément à sa mission.



## 3.4.

# Mesure des résultats

Face à la demande croissante sur des résultats avérés exprimée par les parties prenantes et aux tentatives d'harmonisation des rapports de résultats par les banques multilatérales de développement (BMD) partenaires, la SID a pris des mesures pour internaliser la mesure de ses résultats. Par conséquent, le

Conseil d'administration de la SID a approuvé une politique pour la mesure de l'efficacité du développement (PED) et un cadre pour la mesure de l'efficacité du développement (CED).

La PED présente en détail le rôle et les responsabilités de la mission d'évaluation et de surveillance, ainsi

que les principes directeurs, les normes et les standards nécessaires à la mise en place de ce système. Le CED prend en compte les nouvelles orientations stratégiques de l'organisation, mesure les résultats du développement, harmonise les rapports avec d'autres BMD et encourage l'apprentissage dans l'ensemble des entités opérationnelles de l'organisation.

## Cycles d'un projet

Le graphique suivant présente le cycle simplifié en sept étapes de conversion d'une transaction commerciale en projet d'investissement de la SID.



# Efficacité du développement en quatre dimensions

En général, le résultat du développement au sein de la SID s'articule autour de quatre axes, qui s'appuient largement sur les normes de bonnes pratiques du Groupe de coopération pour l'évaluation (ECG) pour évaluer les opérations du secteur privé. La quatrième catégorie renvoie à la mission et à l'objectif de la SID pour le développement du secteur privé et la promotion de la finance islamique.







## 3.5.

### Nos effectifs

**Après plus de 20 ans de développement, la SID s'est étendue sur le plan géographique, économique et linguistique, mais nos effectifs restent incroyablement réduits. Nous ne sélectionnons que les meilleurs et les plus brillants pour intégrer notre équipe et nous leur offrons des opportunités de développement et de formation de classe mondiale.**

En 2019, la SID employait 195 personnes, dont 177 salariés (90 %) sont basés au siège de la SID à Djeddah, tandis que les autres travaillent dans nos bureaux nationaux et régionaux. Dans le cadre de la stratégie de décentralisation du Groupe de la BID, nous continuons d'accroître le nombre de nos représentants nationaux et régionaux. En 2019, la SID a recruté 12 nouveaux collaborateurs de 11 nationalités différentes afin de diversifier et d'améliorer davantage la représentation des pays membres au sein de notre équipe.

#### **Apprentissage et développement**

Nous proposons à nos collaborateurs de nombreuses opportunités de renforcer leurs compétences et d'élargir leurs connaissances afin qu'ils puissent exceller et apporter de la valeur tandis que la SID continue de surclasser les autres institutions financières islamiques.

#### **Programme de développement des talents de la finance islamique (MIRAS)**

En 2013, la SID a lancé son propre Programme de développement des talents de la finance islamique (MIRAS) : un programme sur deux ans qui répond aux besoins du secteur de la finance islamique en général. À travers le programme MIRAS, nous avons constitué un vivier de jeunes cadres très brillants de la finance islamique, qui peuvent soutenir les canaux de la SID, ainsi que les besoins commerciaux actuels et futurs des entreprises bénéficiaires.

Le programme a été élaboré pour offrir aux participants une expérience de la finance islamique à travers une combinaison de missions en alternance sur le terrain, de formations en présentiel et de sessions d'encadrement. Les participants reçoivent un diplôme de maîtrise en finance islamique délivré par une des meilleures universités de commerce européennes. Depuis sa création, le programme a déjà décerné des diplômes à six promotions, dynamisant ainsi le secteur de la finance islamique avec plus de 70 professionnels et leaders talentueux.

#### **Le MBA Entreprises de la SID**

Notre équipe RH a également lancé le MBA Entreprises de la SID. Fort de son succès, la SID poursuit son partenariat avec l'IE Business School, l'une des meilleures et plus prestigieuses écoles de commerce, qui propose un programme de 15 mois sanctionné par un diplôme. Les étudiants développent leurs connaissances en gestion générale et des compétences axées sur la finance.

#### **Opportunités d'apprentissage des langues**

En 2019, la SID a signé un contrat avec le Centre Berlitz basé aux États-Unis, un centre très prestigieux de renommée mondiale, pour fournir des programmes d'apprentissage des langues, tout particulièrement l'anglais et l'arabe. L'équipe RH a piloté les sections de premier niveau de cours d'anglais et d'arabe cette année, avec pour ambition d'ajouter des cours de français dans le futur.

#### **Programme de développement des hauts potentiels (HIPO)**

Le Programme de développement des hauts potentiels (HIPO) est une expérience d'apprentissage thématique par le jeu qui se déroule sur une année. Ce programme unique a été élaboré pour exploiter la puissance des jeux pour motiver et intéresser à travers un apprentissage multidisciplinaire incluant des formations en présentiel, des formations ludiques et des sessions de formation, d'encadrement et de mentorat flexibles.

L'objectif du programme est de repérer et de constituer la prochaine classe de leaders à haut potentiel au sein de notre organisation, d'accélérer et de suivre rapidement la trajectoire de progression des personnes aux compétences exceptionnelles, et de nous permettre de retenir les meilleurs talents de la SID tout en conservant nos effectifs stratégiques. La première sélection a eu lieu au début de l'année 2019 et concernait 14 des salariés les plus brillants évoluant à différents niveaux de l'activité de la SID.

#### **Encourager une culture et un environnement positifs**

Nos effectifs sont au cœur de nos actions. À la SID, nous sommes conscients qu'investir dans nos effectifs et encourager une culture positive génèrent de meilleurs résultats pour l'entreprise. Notre stratégie de recrutement garantit que nous engageons les meilleurs talents et les plaçons dans un environnement propice à leur développement et leur épanouissement. Nous accompagnons cette démarche d'excellentes

opportunités de développement de carrière qui permettent à nos collaborateurs d'être encadrés par de bons managers et d'évoluer dans un environnement de travail qui favorise grandement leur réussite.

En 2019, nous avons continué de mettre en place un ensemble d'initiatives RH et DO pour soutenir le changement de culture et positionner la SID comme leader des pratiques RH dans le secteur des BMD du monde entier. Ces initiatives sont essentiellement associées à notre stratégie et notre vision RH, et incluent le développement d'un outil d'intégration, l'étude et l'amélioration de l'efficacité de la gestion de la performance, l'amélioration du cadre de compétence de la SID, le renforcement des capacités d'encadrement managérial et la mise en pratique des valeurs d'entreprise de la SID.



## Annexe 1 : Tableau des approbations et des décaissements depuis la création de la SID

Pays	Approbations (million USD)	Décaissements (million USD)
Albanie	4.3	4.1
Algérie	33.0	–
Azerbaïdjan	143.8	102.9
Bahreïn	83.8	18.2
Bangladesh	338.4	247.3
Benin	13.2	–
Brunei	3.7	–
Burkina Faso	43.9	18.8
Cameroun	45.0	17.1
Tchad	28.2	5.5
Côte d'Ivoire	157.0	–
Djibouti	4.0	4.0
Egypte	261.5	200.9
Gabon	46.7	–
Gambie	27.4	6.2
Guinée	2.8	3.0
Indonésie	170.8	60.8
Iran	164.9	36.3
Iraq	25.0	–
Jordan	109.1	49.4
Kazakhstan	242.8	34.0
Kuwait	14.1	14.1
Kirghizistan	49.9	22.1
Liban	7.0	–
Libye	76.0	10.0
Malaisie	109.7	100.5
Maldives	33.4	31.4
Mali	80.8	55.6
Mauritanie	79.0	57.7
Maroc	20.4	20.4
Mozambique	40.0	20.1
Niger	21.4	13.2
Nigéria	342.6	143.2
Pakistan	274.9	82.0
Palestine	7.0	4.0
Qatar	46.2	–
Arabie Saoudite	596.0	360.1
Sénégal	167.2	88.1
Sierra Leone	6.0	12.0
Soudan	79.6	52.8
Suriname	2.0	–
Syrie	152.5	56.3
Tadjikistan	54.5	42.4
Tunisie	54.7	51.6
Turquie	555.9	289.6
Turkménistan	2.5	–
Emirats Arabes Unis	93.9	50.9
Ouganda	65.0	–
Ouzbékistan	398.9	309.6
Yémen	177.3	99.7
Régional	975.7	618.5
<b>Total</b>	<b>6533.4</b>	<b>3414.4</b>

## Annexe 2 : Glossaire des acronymes et abréviations

AUM	Actifs sous gestion
BOO	Construire-Posséder-Exploiter
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
BRAVE	Aide à la résilience des entreprises porteuses de valeur ajoutée
TCAC	Taux de croissance annuel composé
CED	Cadre pour la mesure de l'efficacité du développement
PED	Politique pour la mesure de l'efficacité du développement
IFD	Institution financière de développement
EAIF	Fonds de développement des infrastructures de l'Afrique émergente
CCG	Conseil de coopération du Golfe
HFO	Fioul lourd
HFO-fired	Centrale électrique à fioul lourd
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé
IFI	Institution financière internationale
CEI	Centrale électrique indépendante
BID	Banque islamique de développement
IDCOL	Infrastructure Development Company Limited
ITFC	Société internationale islamique de financement du commerce
RAS	Royaume d'Arabie saoudite
LOF	Ligne de financement
MENA	Moyen-Orient et Afrique du Nord
IMFD	Institution multilatérale de financement du développement
BMD	Banque multilatérale de développement
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise
IFNB	Institution financière non bancaire
NPL	Prêt non productif
OFID	Fonds pour le développement international de l'OPEC
OCI	Organisation de coopération islamique
ODD	Objectifs de développement durable
PME	Petite et moyenne entreprise
FCC	Fonds commun de créances
SRI	Investissement éthique
AT	Assistance technique

## Annexe 3 : Faits saillants Financiers

	2019 USD	2018 USD	2017 USD
<b>Déclaration de revenus :</b>			
Revenu Total	(52,287)	(281,666)	(61,943)
Total des dépenses d'exploitation	53,560	43,921	45,077
Revenu net (perte)	(105,847)	(325,587)	(107,020)
<b>Bilan :</b>			
Actifs Liquides	1,180,841	1,531,382	1,296,629
Actifs Opérationnels nets	1,258,498	1,450,485	1,572,531
Autres actifs	89,756	88,961	131,500
Total d'actifs	2,529,095	3,070,828	3,000,660
Emprunts et dettes à Long Terme	1,481,973	2,019,553	1,877,475
Fonds propres	966,890	1,003,990	1,062,508
<b>Ratios :</b>			
Rendements sur actifs	-3.78%	-10.73%	-3.84%
Rendements sur fonds propres	-10.74%	-31.51%	-10.26%
Dettes / fonds propres	153.27%	201.15%	176.70%
Fonds propres / Actifs	38.23%	32.69%	35.41%
Liquidité / Total d'Actifs	46.69%	49.87%	43.21%



# États financiers verifiés et rapport du commissaire aux comptes

Pour l'exercice clos  
le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes	111
Bilan	112
Compte de résultat	113
Etat de variation des fonds propres	114
Etat des flux de trésorerie	115
Notes annexes aux états financiers	116 – 156

## Rapport du commissaire aux comptes

Excellences,  
Monsieur le  
Président  
Mesdames et  
Messieurs les  
membres de  
l'Assemblée  
générale

Société islamique pour le  
développement du secteur privé  
Djeddah  
Royaume d'Arabie saoudite

### Rapport sur les états financiers

Nous avons audité le bilan de la Société islamique pour le développement du secteur privé (la « société ») au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat, l'état de variation des fonds propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la date indiquée. Il appartient à la direction de la société d'élaborer les états financiers et de respecter l'engagement pris par celle-ci de mener ses opérations conformément aux principes de la charia. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nous avons réalisé notre audit en nous conformant aux normes d'audit pour les institutions financières islamiques élaborées par l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques (« OCAIFI »). Ces normes requièrent de notre part de planifier et de réaliser notre audit de manière à obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'anomalies significatives dans les états financiers. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les montants et les informations présentés dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations importantes retenues par la direction, ainsi qu'à apprécier la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments réunis au titre de l'audit sont raisonnablement suffisants pour fonder notre opinion.

### Opinion

Les états financiers donnent une image fidèle et sincère de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de son résultat d'exploitation et de ses flux de trésorerie au titre de l'exercice clos à la date indiquée, en conformité avec les règles et les principes de la charia établis par le Conseil de charia du Groupe de la Banque islamique de développement, ainsi qu'avec les normes de comptabilité financière publiées par l'OCAIFI.

Pour Ernst & Young

### Ahmed I. Reda

Commissaire aux comptes  
Agrément no 356

30 Sha'ban 1441H  
23 Avril 2020

Djeddah

En cas d'incohérence ou de divergence entre la version anglaise du document et le texte traduit, la version anglaise prévaudra.



# Bilan

Au 31 décembre 2019

Actif	Notes	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Espèces et quasi-espèces	5	98 851 312	662 847 206
Placements de produits Mourabaha et Wakala	6	283 203 398	115 287 311
Placements soukook	7	798 786 484	753 247 701
Financement Mourabaha	8	220 882 735	293 594 682
Vente à tempérament	9	455 467 911	509 563 471
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	10	211 538 075	162 159 796
Actifs de contrats istisna		21 485 460	22 882 095
Investissements en fonds propres	11	349 124 109	462 284 924
Autres actifs	12	89 541 673	88 754 570
Immobilisations corporelles		214 509	206 834
<b>Actif, total</b>		<b>2 529 095 666</b>	<b>3 070 828 590</b>

## Passif et capitaux propres

Passif	Notes	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Soukook émis	13	300 000 000	980 000 000
Financement Mourabaha de marchandises	14	1 181 972 921	1 039 552 869
Charges à payer et autres dettes	15	47 557 563	31 641 685
Passif au titre des prestations définies	16	31 425 453	14 650 523
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID	17	1 249 356	993 175
<b>Passif, total</b>		<b>1 562 205 293</b>	<b>2 066 838 252</b>

Capitaux propres	Notes	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Capital-actions	18	1 394 376 616	1 310 932 808
Report à nouveau	19	(402 893 778)	(297 046 695)
Pertes actuarielles		(24 592 465)	(9 895 775)
<b>Fonds propres, total</b>		<b>966 890 373</b>	<b>1 003 990 338</b>

<b>Passif et fonds propres, total</b>		<b>2 529 095 666</b>	<b>3 070 828 590</b>
---------------------------------------	--	----------------------	----------------------

# Compte de résultat

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	Notes	31 December 2019 USD	31 December 2018 USD
<b>Produits</b>			
<i>Actifs de trésorerie</i>			
Placements de produits Mourabaha et Wakala		15 733 670	13 687 008
Placements soukook		49 087 935	12 235 176
		<b>64 821 605</b>	25 922 184
<i>Perte de valeur des investissements en fonds propres, net</i>	11.4	(107 188 397)	(241 960 520)
<i>Actifs de financement</i>			
Financement Mourabaha		11 614 705	13 531 630
Vente à tempérament		26 225 042	30 900 860
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	21	13 727 177	8 622 865
Actifs de contrats istisna		1 169 074	899 496
		<b>52 735 998</b>	53 954 851
Provision pour perte de valeur des actifs de financement	22	(14 885 698)	(79 332 297)
Charges financières		(57 676 414)	(58 194 136)
Gain sur la juste valeur des dérivés islamiques, net des pertes de change	23	4 988 477	8 058 041
<i>Autres produits</i>			
Frais d'administration		2 789 699	7 611 180
Frais de gestion		365 395	1 587 529
Honoraires de conseil		1 762 330	687 379
		<b>4 917 424</b>	9 886 088
<b>Perte d'exploitation, total</b>		<b>(52 287 005)</b>	<b>(281 665 789)</b>
Charges de personnel		(40 911 833)	(34 908 363)
Autres charges administratives		(12 530 921)	(8 868 074)
Amortissement		(117 324)	(144 629)
<b>Charges d'exploitation, total</b>		<b>(53 560 078)</b>	<b>(43 921 066)</b>
<b>Perte nette</b>		<b>(105 847 083)</b>	<b>(325 586 855)</b>
Revenu non-conforme à la Charia	17	319 405	63 107
Transfert vers le Fonds de solidarité de la SID	17	(319 405)	(63 107)
<b>Perte conforme à la charia, total</b>		<b>(105 847 083)</b>	<b>(325 586 855)</b>



# Tableau de variation des capitaux propres

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	Capital-actions USD	Report à nouveau USD	Perte nette USD	Pertes actuarielles USD	Total USD
Solde au 31 décembre 2017	1 047 414 212	28 540 160	-	(13 446 455)	1 062 507 917
Contribution au cours de l'exercice	263 518 596	-	-	-	263 518 596
Perte nette de l'exercice	-	-	(325 586 855)	-	(325 586 855)
Mise en réserve	-	(325 586 855)	325 586 855	-	-
Gain actuariel de l'exercice tiré des régimes de retraite (Note 16.3)	-	-	-	3 550 680	3 550 680
Solde au 31 décembre 2018	1 310 932 808	(297 046 695)	-	(9 895 775)	1 003 990 338
Contribution au cours de l'exercice	83 443 808	-	-	-	83 443 808
Perte nette de l'exercice	-	-	(105 847 083)	-	(105 847 083)
Mise en réserve	-	(105 847 083)	105 847 083	-	-
Perte actuarielle de l'exercice générée par les régimes de retraite (note 16.3)	-	-	-	(14 696 690)	(14 696 690)
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>1 394 376 616</b>	<b>(402 893 778)</b>	<b>-</b>	<b>(24 592 465)</b>	<b>966 890 373</b>

# Tableau des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Opérations d'exploitation	Notes	2019 USD	2018 USD
Perte nette de l'exercice		<b>(105 847 083)</b>	(325 586 855)
<i>Ajustements pour :</i>			
Perte sur la juste valeur des investissements en fonds propres, net	11	<b>100 809 662</b>	242 177 673
Charges financières		<b>57 676 414</b>	58 194 136
Amortissement		<b>19 117 091</b>	24 760 827
Provision pour perte de valeur	22	<b>14 885 698</b>	79 332 297
Provision pour les engagements de retraite		<b>5 952 077</b>	3 503 716
Radiations du bilan		<b>102 432 933</b>	
(Gain)/perte non réalisé(e) sur la juste valeur des placements en soukook		<b>(26 168 216)</b>	13 392 946
Gain sur les dérivés islamiques, net des pertes de change	23	<b>(4 988 477)</b>	(8 058 041)
		<b>163 870 099</b>	87 716 699
<i>Variation des actifs et des passifs d'exploitation :</i>			
Placements de produits Mourabaha et Wakala		<b>(170 944 431)</b>	30 372 342
Placements soukook, net de la perte sur la juste valeur		<b>(19 370 567)</b>	(153 215 341)
Financement Mourabaha, net de perte de valeur		<b>52 387 740</b>	399 228
Vente à tempérament, net de perte de valeur		<b>37 868 091</b>	(103 971 562)
Idjara Muntahia Bittamleek, net de perte de valeur		<b>(75 531 706)</b>	(45 130 223)
Actifs de contrats istisna		<b>1 396 635</b>	(4 311 862)
Investissements en fonds propres, net		<b>12 351 153</b>	(9 432 215)
Autres actifs, net de perte de valeur		<b>(68 963 525)</b>	(658 379)
Charges à payer et autres dettes		<b>13 343 847</b>	(8 601 083)
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID		<b>256 181</b>	(46 346)
Trésorerie affectée aux opérations		<b>(53 336 483)</b>	(206 878 742)
Paiement des charges financières	11	<b>(55 104 383)</b>	(49 506 445)
Paiement des engagements de retraite		<b>(3 873 837)</b>	(2 700 000)
Trésorerie nette affectée aux opérations d'exploitation		<b>(112 314 703)</b>	(259 085 187)
<b>Opérations de placement</b>			
Achats d'immobilisations corporelles		<b>(124 999)</b>	(5 066)



Opérations de financement			
Remboursement de soukook émis		(680 000 000)	(200 000 000)
Produits du financement mourabaha de marchandises		484 000 000	340 884 940
Remboursement du financement mourabaha de marchandises		(339 000 000)	-
Dotations au capital-actions		83 443 808	263 518 596
<hr/>			
Trésorerie nette (affectée aux)/issue des opérations de financement		(451 556 192)	404 403 536
<hr/>			
(Baisse)/hausse nette des espèces et des quasi-espèces			
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice		662 847 206	517 533 923
<hr/>			
Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice	5	98 851 312	662 847 206

# Notes annexes aux états financiers

## Au 31 décembre 2019

### 1. Opérations

La Société islamique pour le développement du secteur privé (la « société ») est une institution internationale spécialisée. Elle a été créée en vertu d'un accord signé et ratifiés par les membres. La société a commencé ses activités après la réunion inaugurale de son Assemblée générale tenue le 6 rabiä II 1421 (9 juillet 2000).

Aux termes de l'accord portant création de la société, la mission de la société est de promouvoir, dans le respect des principes de la charia, le développement économique des pays membres, en encourageant la création, la croissance et la modernisation d'entreprises privées produisant des biens et des services, de manière à appuyer les efforts de développement déployés par la Banque islamique de développement (« BID »).

Institution financière multilatérale, la société n'est soumise à aucune autorité de régulation externe. Elle mène ses activités conformément à son accord constitutif et à ses règles et règlements internes.

La société exerce ses activités depuis son siège sis à Djeddah, en Arabie saoudite.

### 2. Bases de préparation

Les états financiers sont élaborés conformément aux normes comptables de l'Organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (OCAIFI) et aux règles et principes de la charia, édictés par le Comité de charia du Groupe de la BID. En ce qui concerne les aspects non couverts par les normes de l'OCAIFI, la société applique les normes internationales d'information financière (IFRS) du Conseil des normes comptables internationales (IASB) et leurs interprétations, publiées le Comité d'interprétation des normes d'information financière internationale (IFRIC) de l'IASB à condition qu'ils ne contredisent pas les règles et principes de la Chari'a tels que déterminés par le conseil de la Chari'a de Groupe de la BID.

La préparation des états financiers implique l'utilisation de certaines estimations et hypothèses comptables déterminantes qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs. Elle requiert également que la direction fasse preuve de jugement dans le cadre de l'application des politiques comptables de la société. Les aspects auxquels il convient d'accorder plus d'attention ou qui présentent une plus grande complexité, ou dont les hypothèses et les estimations revêtent une importance particulière pour les états financiers, sont détaillés à la Note 4.

Au cours de l'exercice clos au 20 dhou el-hidja 1434 (25 octobre 2013), la société a adopté de manière anticipée les amendements à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » relatifs aux « Entités d'investissement » ainsi que les modifications subséquentes apportées à la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » et à la norme IAS 27 « États financiers individuels » (les « Amendements »), entrés en vigueur à compter du 1er janvier 2015. De ce fait, elle a cessé de publier des états financiers consolidés et suivi les dispositions transitoires énoncées dans les Amendements aux normes IFRS 10 et 12 pour autant qu'elles se rapportent à l'adoption des Amendements relatifs aux entités d'investissement.

#### Entité d'investissement

Une entité d'investissement est une entité qui (a) obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs dans le but de lui ou leur fournir des services de gestion d'investissement ; (b) s'engage auprès du ou des investisseurs à investir les fonds conformément à son objet et dans le seul but d'obtenir en retour un gain en capital, des revenus d'investissement ou les deux ; et (c) mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

La société répond à cette définition et présente les caractéristiques typiques d'une « entité d'investissement » selon la description qui en est donnée dans les Amendements. Aux termes des Amendements, une entité d'investissement est tenue de comptabiliser à la juste valeur dans le compte de résultat ses investissements dans des filiales et des entreprises associées.

### 3. Resume des principales politiques comptables

Les principales politiques comptables de la société sont résumées ci-dessous :

#### Convention comptable

Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique, sauf pour l'évaluation de la juste valeur de certains actifs financiers, conformément aux politiques comptables adoptées.

#### Transactions en devises

##### i) Monnaie fonctionnelle et de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollar des États-Unis (« USD ») qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société.

##### ii) Transactions et soldes

Les transactions en devises sont enregistrées en dollars des États-Unis (« USD ») au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont reconvertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les écarts de conversion sont portés au compte de résultat.



Les éléments non monétaires évalués au coût historique et libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date de comptabilisation initiale. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur et libellés en devises sont convertis en appliquant les taux de change en vigueur à la date de détermination de la juste valeur. Le gain ou la perte découlant de la conversion des éléments non monétaires évalués à la juste valeur est traité(e) conformément à la constatation du gain ou de la perte découlant de la variation de la juste valeur.

#### Espèces et quasi-espèces

Aux fins du tableau des flux de trésorerie, les espèces et quasi-espèces comprennent les soldes bancaires et les placements de produits Mourabaha et Wakala dont l'échéance initiale est de trois mois au plus à la date d'acquisition.

#### Les placements de produits Mourabaha et Wakala

Les placements de produits Mourabaha et Wakala sont effectués par le biais d'institutions financières et servent à acheter et à vendre des marchandises avec un bénéfice fixe. L'achat et la vente de marchandises sont limités par les termes des accords conclus entre la société et les institutions financières islamiques ou conventionnelles. Les placements en marchandises sont initialement comptabilisés au coût réel, incluant les charges d'acquisition liées au placement, et évalués par la suite au coût amorti minoré de toute perte de valeur.

Wakala est un accord par lequel une partie (le «Muwakkil» / «Principal») nomme un agent d'investissement (le «Wakeel» / «Agent») pour investir les fonds du Muwakkil (le «Wakala Capital») sur la base d'un contrat d'agence (le «Wakala») en échange d'un montant spécifié. Les frais d'agence peuvent être un montant forfaitaire ou un pourcentage fixe du capital de Wakala. L'agent décide des investissements à réaliser à partir du capital de Wakala, sous réserve des termes de l'accord de Wakala. Cependant, le Wakeel supporte la perte en cas de faute, de négligence ou de violation de l'une des conditions des accords de Wakala.

#### Financement Mourabaha

Les créances au titre du financement mourabaha sont des accords par lesquels la société vend à un client une marchandise ou un actif qu'elle a acheté(e) et acquis(e) sur la foi de la promesse d'achat faite par le client.

#### Vente à tempérament

La vente à tempérament est un contrat de vente qui s'assortit de l'échelonnement des remboursements sur une période préalablement convenue. Le prix de vente comprend le coût majoré d'une marge bénéficiaire convenue.

#### Idjara Muntahia Bittamleek (IMB)

Les contrats idjara muntahia bittamleek concernent des actifs achetés par la société, à titre individuel ou en syndication avec d'autres entités, puis loués en crédit-bail aux bénéficiaires pour utilisation. La propriété des actifs loués est transférée aux bénéficiaires à l'expiration de la période de crédit-bail et après règlement de l'intégralité du montant prévu au contrat.

#### Actifs istisna

Istisna est un contrat conclu entre la société et un client par lequel elle lui vend un actif qui est produit ou acquis par un acheteur pour son compte selon un cahier des charges arrêté d'avance et à un prix convenu d'avance.

Après la réalisation du projet, l'actif istisna est transféré dans les créances istisna.

#### Investissements

Les investissements de la société sont classés en fonction des catégories suivantes :

##### i) Filiales

Est classée comme une filiale toute entité sur laquelle la société peut exercer un contrôle. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité dans le but de dégager un bénéfice de ses opérations. Il est présumé exister lorsque la société détient, directement ou indirectement à travers ses filiales, au moins 50% des droits de vote dans l'entité, à moins que le contraire ne puisse être clairement démontré. Par ailleurs, le contrôle peut également exister en vertu d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment de la participation de la société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des amendements à la norme 10 a permis à la société d'être dispensée de la consolidation de ses filiales. Elle mesure et évalue la performance de la quasi-totalité de ses filiales sur la base de la juste valeur, car cette méthode permet d'obtenir des informations plus pertinentes. Aux termes des Amendements, les investissements dans des filiales sont évalués à la juste valeur et portés au compte de résultat. Les gains ou les pertes latents résultant de l'évaluation des filiales à la juste valeur sont directement constatés au compte de résultat.

##### ii) Entreprises associées

Est classée comme une entreprise associée toute entité sur laquelle la société peut exercer une influence significative. L'influence significative est présumée exister lorsque la société détient, directement ou indirectement à travers ses filiales, au moins 20% des droits de vote dans l'entité, à moins que le contraire ne puisse être clairement démontré. L'influence significative peut également exister par le biais d'un accord avec les autres actionnaires de l'entité ou avec l'entité elle-même, indépendamment de la participation de la société au capital de l'entité concernée.

L'adoption des Amendements requiert d'évaluer les investissements dans les entreprises associées à la juste valeur dans le compte de résultat. Ces investissements sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes latents résultant de l'évaluation à la juste valeur des entreprises associées sont directement constatés au compte de résultat.

##### iii) Autres investissements

Les entités sur lesquelles la société n'exerce pas de contrôle ou d'influence significative sont classées au titre des autres investissements.

##### iv) Placements soukook

Les soukook sont des titres de valeur égale représentant une fraction indivise de la propriété d'immobilisations corporelles, d'usufruits, de services ou (de la propriété) d'actifs d'un projet spécifique, évalués à la juste valeur dans le compte de résultat.

##### v) Évaluation initiale

Tous les investissements sont initialement enregistrés au bilan à la juste valeur. Tous les coûts des transactions sont directement imputés au compte de résultat.

##### vi) Évaluations ultérieures

Après la comptabilisation initiale, tous les investissements sont évalués à la juste valeur et les gains ou les pertes découlant de son évolution sont portés au compte de résultat pour l'exercice concerné.

#### Perte de valeur et irrécouvrabilité des actifs de financement

Une évaluation est effectuée à chaque date de clôture afin de déterminer l'existence de preuves objectives attestant la perte de valeur d'un actif de financement ou d'un groupe d'actifs de financement. Plusieurs étapes sont nécessaires pour déterminer le niveau de perte de valeur approprié. Un actif de financement ou un groupe d'actifs de financement a subi une perte de valeur lorsque les preuves objectives montrent qu'un événement de perte



est survenu après la comptabilisation initiale du ou des actifs et que cet événement a une incidence, pouvant être évaluée de manière fiable, sur ses ou leurs flux de trésorerie futurs.

Les preuves objectives de la perte de valeur des actifs de financement peuvent inclure les difficultés financières importantes de l'entité financée ou de l'émetteur, la défaillance ou un impayé d'une entité financée, la restructuration des créances par la société selon des termes et des conditions qu'elle n'aurait pas envisagés autrement, des indications qu'une entité financée ou un émetteur va se placer en faillite, la disparition d'un marché actif pour une garantie ou d'autres données observables relatives à un groupe d'actifs comme des changements défavorables dans le statut de paiement de l'entité financée ou d'émetteurs du groupe, ou des conditions économiques qui présentent une corrélation avec les défaillances au sein du groupe.

La société considère les preuves de la perte de valeur tant au niveau des actifs spécifiques qu'au niveau collectif. Tous les actifs de financement importants individuellement font l'objet d'une évaluation de perte de valeur spécifique. La provision collective pour perte de valeur pourrait se fonder sur la détérioration dans le classement interne, les notes de crédit externes de l'entité financée ou du groupe d'entités financées, le climat économique dans lequel les emprunteurs interviennent, ainsi que sur l'expérience et les modèles de défaillance historiques intégrés aux composantes des actifs de financement.

Les pertes de valeur des actifs de financement sont évaluées en tant que différence entre leur valeur comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux de rendement effectif initial des actifs.

Les pertes de valeur sont constatées au compte de résultat et reflétées dans la provision pour perte de valeur. Les ajustements qui y sont apportés sont inscrits en charge ou en crédit dans le compte de résultat de la société. La perte de valeur vient en minoration de la catégorie d'actifs de financement concernée au bilan.

Lorsque des actifs de financement sont jugés irrécouvrables, ils sont radiés du bilan en utilisant la provision pour perte de valeur associée et l'excédent de perte est constaté au compte de résultat. La radiation du bilan de ces actifs ne se fait qu'à l'issue de toutes les procédures nécessaires et de la détermination du montant de la perte. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés du bilan sont portés en crédit dans le compte de résultat de la société.

#### Dérivés financiers islamiques

Les dérivés financiers islamiques représentent les contrats à terme en devises et les swaps de taux d'intérêt en devises. Ils sont axés sur les modèles du marché financier islamique international (IIFM) et de l'association International Swaps Derivatives Association, Inc. (ISDA). Ils sont utilisés par la société à titre de stratégie de couverture uniquement, afin d'atténuer le risque de fluctuation des devises et du coût du financement des placements auprès d'institutions financières, des placements soukook, des actifs de financement et des soukook émis. Ils sont initialement constatés à la juste valeur à la date de signature du contrat, puis réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de clôture. Les gains ou les pertes qui en résultent sont constatés au compte de résultat. Les dérivés financiers islamiques présentant une juste valeur positive sont enregistrés au bilan au titre des « Autres actifs » et ceux présentant une valeur négative le sont au titre des « Charges à payer et autres dettes ».

#### Actifs fiduciaires

Les actifs détenus à titre fiduciaire ne sont pas traités comme des actifs de la société et ne sont donc pas inclus dans les états financiers.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût réel net de l'amortissement cumulé et de toute perte de valeur. Le coût diminué de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la vie utile estimée des actifs, calculé en appliquant la formule suivante :

• Meubles et accessoires fixes	15%
• Ordinateurs	33%
• Véhicules motorisés	25%
• Autres équipements	20%

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue pour perte de valeur lorsque des événements ou des changements de circonstances pointent un risque d'irrécouvrabilité. S'il existe de telles indications et si la valeur comptable est supérieure au montant recouvrable estimé, les actifs sont ramenés à leur montant recouvrable, à savoir leur juste valeur minorée des coûts de vente ou leur valeur d'utilité, en fonction de la plus élevée des deux.

Les éventuels coûts de maintenance et de réparation sont imputés au compte de résultat. Les améliorations qui accroissent la valeur ou augmentent substantiellement la durée de vie des actifs concernés sont capitalisées.

#### Passifs financiers

Tous les soukook émis, les financements mourabaha de marchandises et les autres passifs émis sont initialement reconnus au coût réel, net des frais de transaction, car étant la juste valeur de la contrepartie reçue. Par la suite, tous les passifs financiers à rendement sont évalués au coût amorti, en tenant compte des éventuelles décotes ou primes. Les primes sont amorties et les décotes sont cumulées sur la base du rendement effectif jusqu'à l'échéance et sont passées en « coûts de financement » dans le compte de résultat.

#### Sortie du bilan des actifs et des passifs financiers

*Actifs financiers :*

Un actif financier (ou, lorsque cela est applicable, une partie de l'actif financier ou une partie d'un groupe d'actifs financiers similaires) est radié du bilan lorsque :

- les droits aux flux de trésorerie issus de l'actif ont expiré ;
- la société a transféré ses droits aux flux de trésorerie issus de l'actif et soit (a) a transféré la quasi-totalité des risques et des rémunérations de l'actif, soit (b) n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité des risques et des rémunérations de l'actif, mais en a transféré le contrôle ; ou
- la société a conservé les droits aux flux de trésorerie issus de l'actif, mais a pris l'engagement de les reverser intégralement à un tiers, sans retard important, en vertu d'un contrat de transfert.

Lorsque la société a transféré ses droits aux flux de trésorerie issus d'un actif ou a conclu un contrat de transfert et n'a ni transféré, ni conservé la quasi-totalité des risques et des rémunérations de l'actif, ni n'en a transféré le contrôle, ce dernier est constaté à hauteur de la participation qu'y maintient la société.

*Passifs financiers :*

Un passif financier est radié du bilan lorsque l'obligation spécifiée dans le contrat a été acquittée, annulée ou a expiré.

#### Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et enregistrés nets au bilan lorsque la compensation des montants constatés fait l'objet d'un droit exécutoire et lorsque la société a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les produits et les charges sont présentés sur une base nette uniquement lorsque cela est autorisé par le cadre comptable et d'information applicable, ou pour les gains et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires.

#### Soukook émis

Les actifs des soukook sont constatés dans les états financiers de la société, en sa qualité d'intermédiaire. Il est à noter qu'elle a vendu ces actifs au prix convenu



aux porteurs des soukook par l'intermédiaire d'une structure de titrisation et au moyen d'un contrat de vente valide qui leur en transfère la propriété.

#### Provisions

Les provisions sont constatées lorsque la société a une obligation (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé et lorsque les coûts de règlement de l'obligation sont à la fois probables et évaluables de manière fiable.

#### Passif au titre des prestations définies

La société dispose de deux régimes de retraite à prestations définies, partagés avec le fonds de pension de tous les membres affiliés au Groupe de la BID, à savoir le régime de retraite du personnel et le régime de couverture santé des salariés retraités, qui nécessitent chacun une contribution dans un fonds géré séparément.

Un régime de retraite à prestations définies est un régime qui définit le montant de la pension perçue à la retraite, celui-ci dépendant généralement d'un ou de plusieurs facteurs comme l'âge, le nombre d'années de service et un pourcentage du dernier salaire brut. Des actuaires indépendants calculent l'obligation annuelle au titre de ces prestations en appliquant la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur actuelle du régime à prestations définies et les coûts de service liés. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes sont utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations prévues. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies due jusqu'à la date de la retraite est déterminée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées (liées au service cumulé à la date de clôture) en utilisant les rendements disponibles d'obligations d'entreprise de haute qualité. Pour les années intercalaires, l'obligation au titre des prestations définies est estimée à l'aide de techniques de suivi actuarielles permettant l'accumulation des prestations, à l'aide des flux de trésorerie réels et des variations dans les hypothèses actuarielles sous-jacentes. Les pertes ou les gains actuariels, s'ils sont conséquents, sont immédiatement portés en réserves dans les fonds propres pour l'exercice concerné. Les engagements de retraite sont constatés au titre des autres passifs au bilan. Ce passif représente la valeur actuelle de l'obligation de la société au titre des prestations définies, nette de la juste valeur des actifs du régime de retraite. La contribution de la société au régime à prestations définies est déterminée par le Comité des pensions, avec le conseil des actuaires de la BID, et elle est transférée aux gestionnaires indépendants du Fonds de pension et du Fonds de couverture santé.

L'obligation au titre des pensions de retraite et des prestations maladie ainsi que les frais relatifs pour l'exercice concerné sont déterminés à l'aune d'évaluations actuarielles. Celles-ci consistent à faire des hypothèses sur les taux d'actualisation, les futures hausses de salaire, etc. Ces estimations sont soumises à de fortes incertitudes en raison de la nature à long terme de cette obligation.

#### Comptabilisation des produits

##### i) Placements de produits Mourabaha et Wakala

Les placements de produits Mourabaha et Wakala sont constatés prorata temporis sur la période entre le décaissement effectif des fonds et la date d'échéance.

##### ii) Revenu non-conforme à la Chari'a

Tout revenu provenant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements de produits Mourabaha et Wakala, du financement et d'autres investissements, et d'autres investissements considérés par le Comité de charia de la BID comme incompatibles avec les principes de la charia ne sont pas portés au compte de résultat de la société, mais enregistrés comme des passifs à utiliser à des fins caritatives.

##### iii) Financement Mourabaha et vente à tempérament

Les produits tirés des mourabaha et ventes à tempérament sont constatés *prorata temporis* sur la période entre la date de décaissement effectif des fonds et la date de remboursement prévue des tranches.

##### iv) Istisna

La société comptabilise les produits tirés des actifs de contrats istisna comme des produits constatés d'avance. Au titre de cette méthode, les produits constatés d'avance sont ventilés proportionnellement sur la période de financement future.

##### v) Ijarah Muntahia Bittamleek

Les produits tirés des contrats idjara muntahia bittamleek sont ventilés de manière proportionnelle sur les périodes financières du contrat idjara.

##### vi) Dividendes

Les dividendes sont constatés lorsque le droit de les percevoir est établi.

##### vii) Frais de gestion

La SID a plusieurs fonds sous gestion où elle fournit des services de gestion de portefeuille pour lesquels elle reçoit des frais de gestion. Les frais de gestion sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice lorsque les services ont été rendus.

##### viii) Frais d'administration et honoraires de conseil

La SID offre des services de conseil qui comprennent l'émission de soukook, la conversion en une banque islamique, la création de guichets bancaires islamiques, la restructuration, le développement de cadres réglementaires, le renforcement des capacités, etc. Les produits tirés des frais d'administration et des honoraires de conseil sont constatés sur la base de la prestation des services conformément aux contrats.

##### ix) Placements soukook

Les produits tirés des placements soukook sont constatés prorata temporis, au taux nominal, conformément aux termes du placement soukook considéré.

#### Zakat et taxes

En sa qualité d'institution financière multilatérale, la société n'est pas assujettie à la zakat ou à l'impôt dans les pays membres. Ses fonds propres font partie du Bayt al-mâl qui est exonéré de la zakat.

#### Information sectorielle

La direction a désigné le Conseil d'administration comme l'organe de décision suprême, puisqu'il incombe à ce dernier de décider de l'affectation des ressources aux initiatives de développement menées dans les pays membres de la société. Ces initiatives de développement sont entreprises en recourant à un certain nombre de produits financiers islamiques, ainsi qu'indiqués au bilan, qui sont financés de manière centralisée par le biais des fonds propres et du financement de la société. La direction n'a pas identifié de secteurs opérationnels distincts au sens de la définition de la norme FAS 22 « Information sectorielle » puisque le Conseil d'administration assure le suivi de la performance et de la situation financière de la société dans son ensemble.

#### 4. Estimations et jugements comptables

Les estimations, les hypothèses et les jugements font l'objet d'une évaluation continue et se fondent sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, notamment les avis professionnels et l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Les principaux aspects pour lesquels la direction a eu recours à des estimations et des hypothèses ou a fait appel à son jugement sont les suivants :

##### x) Entité d'investissement

La société a pris en considération les éléments suivants pour déterminer ce qu'est une entité d'investissement :

- a) la société fournit des services de gestion d'investissement à un certain nombre d'investisseurs au titre des investissements dans les fonds gérés ;



- b) la société génère des capitaux et tire des produits de ses investissements qui seront ensuite distribués aux investisseurs actuels et futurs ; et
- c) la société évalue la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur, conformément aux politiques définies dans ces états financiers. La direction estime que les montants n'auraient pas été sensiblement différents de la valeur comptable si la société avait comptabilisé ces actifs de financement à leur juste valeur.

Le Conseil d'administration a conclu que la société répond à la définition d'une entité d'investissement. Ses conclusions sont réévaluées tous les ans.

#### xi) Provision pour perte de valeur des actifs de financement

La société fait appel à son jugement lors de l'estimation de la provision pour perte de valeur des actifs de financement. La méthode d'estimation de cette provision est présentée à la Note 3 au paragraphe « Perte de valeur et irrécouvrabilité des actifs de financement ».

#### xii) Détermination de la juste valeur

La société détermine la juste valeur de la quasi-totalité de ses actifs financiers à la clôture de chaque exercice. La majorité de ses actifs financiers ne sont pas cotés. La juste valeur des actifs financiers non-cotés sur un marché actif est déterminée par le biais de méthodes d'évaluation jugées appropriées au regard des circonstances et, en premier lieu, par les techniques de la valeur actualisée des flux de trésorerie, des ratios valeur de marché/valeur comptable comparables, des transactions récentes et, lorsque cela est pertinent, de la valeur liquidative. Lorsque cela est nécessaire, la société fait appel à des experts en évaluation tiers. Dans le cas de certains investissements, à savoir les startup et des entités procédant à des dépenses d'investissement, la direction considère que le coût est une estimation de la juste valeur.

La direction valide et passe en revue à intervalles réguliers les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur. Les données utilisées dans les modèles de la valeur actualisée des flux de trésorerie et des ratios valeur de marché/valeur comptable comparables comprennent notamment des données observables comme les taux d'actualisation, le taux de croissance terminale, les ratios valeur de marché/valeur comptables d'entités comparables par rapport au portefeuille pertinent de l'entité, ainsi que des données non-observables comme la décote d'illiquidité et la prime de contrôle. La société tient également compte de la situation géopolitique des pays d'implantation des entités détenues et applique le taux d'actualisation approprié.

#### (iv) Passif au titre des prestations définies

L'obligation au titre des pensions de retraite et des prestations maladie ainsi que les frais y afférents relatifs à l'exercice concerné sont déterminés à l'aune d'évaluations actuarielles. Cette évaluation actuarielle consiste à faire des hypothèses sur les taux d'actualisation, les futures hausses de salaire, etc. Ces estimations sont soumises à de fortes incertitudes en raison de la nature à long terme de cette obligation.

#### (v) Continuité de l'exploitation

La direction a évalué la capacité de la société à poursuivre ses activités et a la conviction que celle-ci dispose des ressources nécessaires pour les poursuivre dans un avenir prévisible. De plus, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes substantielles susceptibles de remettre en question la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Par conséquent, les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation.

## 5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Avoirs en banque	28 028 678	108 852 233
Placements de produits Mourabaha et Wakala (Note 6)	69 586 684	553 000 000
	<b>97 615 362</b>	661 852 233
Solde bancaire afférent au Fonds de solidarité de la SID	1 235 950	994 973
	<b>98 851 312</b>	662 847 206

Certains comptes bancaires présentant un solde de 1 794 072 USD (31 décembre 2018 : 4 709 427 USD) sont au nom de la Banque islamique de développement. Cependant, la société en est le bénéficiaire effectif et en assure la gestion et l'exploitation.

Les placements en marchandises inclus dans les espèces et quasi-espèces sont les placements dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois. Les placements en marchandises dont l'échéance initiale est supérieure à trois mois sont décrits à la Note 6.

Les Placements de produits Mourabaha et Wakala comprennent 9 586 684 USD placés auprès d'une entité liée.

## 6. Placements de produits Mourabaha et Wakala

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Placements de produits Mourabaha et Wakala	352 790 082	668 287 311
Moins : placements de produits Mourabaha et Wakala dont l'échéance initiale est inférieure à trois mois (Note 5)	(69 586 684)	(553 000 000)
	<b>283 203 398</b>	115 287 311

Les placements de produits Mourabaha et Wakala comprennent 5 914 955 USD (2018 : 1 498 865 USD) fournis à une entité liée de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 11 096 USD (31 décembre 2018 : 34 534 USD).



## 7. Placements soukouk

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Solde d'ouverture	753 247 701	633 435 553
Entrées	447 000 000	270 594 991
Rachat	(427 626 160)	(126 545 292)
Pertes de change	(521 725)	(326 153)
Gain/(perte) sur la juste valeur	26 168 216	(13 392 946)
Reprise/(charge) pour perte de valeur (Note 22)	518 452	(10 518 452)
	<b>798 786 484</b>	753 247 701
Institutions financières	412 744 947	517 394 466
Gouvernements	365 940 987	235 853 235
Autres	20 100 550	-
	<b>798 786 484</b>	753 247 701
AAA	106 586 612	82 896 850
AA+ à AA-	87 872 535	-
A+ à A-	371 414 680	385 570 032
BBB+ ou inférieure	207 711 463	255 650 190
Non noté	25 201 194	29 130 629
	<b>798 786 484</b>	753 247 701

	Placements soukouk évalués à la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
2019 (USD)	773 585 290	-	25 201 194	798 786 484
2018 (USD)	724 117 072	-	29 130 629	753 247 701

Les placements soukouk comprennent 106 586 612 USD (31 décembre 2018 : 82 896 850 USD) investis dans des soukouk émis par la BID sur lesquels la société a réalisé un bénéfice de 2 103 404 USD (31 décembre 2018 : 1 228 626 USD).

## 8. Financement Mourabaha

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Financement Mourabaha	236 425 524	316 539 255
Moins : provision pour perte de valeur (Note 22)	(15 542 789)	(22 944 573)
	<b>220 882 735</b>	293 594 682

Tous les biens achetés dans l'optique de leur revente au titre d'un financement mourabaha sont spécifiquement motivés par leur revente ultérieure au client. La promesse du client est considérée comme ayant force exécutoire. De ce fait, toute perte subie par la société en raison de la défaillance du client avant la vente des biens est répercutée sur celui-ci.

Les financements mourabaha comprennent 91 303 540 USD (31 décembre 2018 : 100 914 418 USD) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 2 151 845 USD (31 décembre 2018 : 2 612 831 USD).

## 9. Financement par la vente à tempérament

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Financement par la vente à tempérament	458 945 386	524 792 926
Moins : provision pour perte de valeur (Note 22)	(3 477 475)	(15 229 455)
	<b>455 467 911</b>	509 563 471

Tous les biens achetés dans l'optique de leur revente au titre du financement par la vente à tempérament sont spécifiquement motivés par leur revente ultérieure aux clients. La promesse du client est considérée comme ayant force exécutoire. De ce fait, toute perte subie par la société en raison de la défaillance du client avant la vente des biens est répercutée sur celui-ci.

Le financement par la vente à tempérament comprend 5 208 532 USD (31 décembre 2018 : 6 068 164 USD) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 208 579 USD (31 décembre 2018 : 302 526 USD).



## 10. Idjara Muntahia Bittamleek, net

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
<b>Coût :</b>		
<i>Actifs non encore utilisés :</i>		
Entrées et transfert vers les actifs utilisés	75 531 706	45 130 223
<i>Actifs utilisés :</i>		
En début d'exercice	360 077 781	314 947 558
Transfert aux bénéficiaires	(11 337 279)	-
Radiation du bilan	(18 180 040)	-
	330 560 462	314 947 558
<b>Coût total</b>	<b>406 092 168</b>	360 077 781
<b>Amortissement cumulé :</b>		
En début d'exercice	197 917 985	173 301 787
Charges de l'exercice	18 999 767	24 616 198
Afférentes aux actifs transférés aux bénéficiaires	(11 337 279)	-
Afférentes aux actifs radiés du bilan	(11 026 380)	-
<b>Perte de valeur, total</b>	<b>194 554 093</b>	197 917 985
<b>Idjara Muntahia Bittamleek, net</b>	<b>211 538 075</b>	162 159 796

Les contrats idjara muntahia bittamleek comprennent un financement de 5 604 254 USD (31 décembre 2018 : 6 607 279 USD) fournis à des entités liées de la société sur lesquels celle-ci a réalisé un bénéfice de 1 342 858 USD (31 décembre 2018 : 1 009 991 USD).

Certains des actifs indiqués ci-dessus représentent la part de la société dans des contrats idjara muntahia bittamleek communs.

## 11. Investissements en fonds propres

La société détient, directement ou par le biais d'intermédiaires, des investissements en fonds propres. Sur la base du portefeuille de participations effectif de la société, les investissements en fonds propres en fin d'exercice comprennent :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Filiales (Note 11.1)	159 185 621	260 192 879
Entreprises associées (Note 11.2)	113 353 106	115 595 141
Autres investissements	76 585 382	86 496 904
	349 124 109	462 284 924

L'évolution des investissements au cours de l'exercice est la suivante :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
En début d'exercice	462 284 924	695 030 382
Entrées	24 979 182	23 440 288
Cessions	(37 330 335)	(14 008 073)
Pertes sur la juste valeur, net	(100 809 662)	(242 177 673)
	349 124 109	462 284 924
En fin d'exercice	349 124 109	462 284 924



### 11.1. Investissements dans des filiales

Le pourcentage de capital détenu, le pays d'immatriculation des filiales en fin d'exercice et la nature de leur activité se présentent comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	Capital détenu, en %	
			2019	2018
Azerbaijan Leasing	Azerbaïdjan	Crédit-bail	100	100
ICD Asset Management Limited	Malaisie	Gestion d'actifs	100	100
Islamic Banking Growth Fund	Malaisie	Fonds de capital-investissement	100	100
Sante Alexandra Company (Note « c »)	Égypte	Fabrication	-	100
Taiba Leasing	Ouzbékistan	Crédit-bail	100	100
Tamweel Africa Holding	Sénégal	Banque	100	100
Maldives Islamic Bank (Note « d »)	Maldives	Banque	-	70
ASR Leasing LLC	Tadjikistan	Crédit-bail	67	67
Al Majmoua Al Mauritania	Mauritanie	Immobilier	53	53
Ewaan Al Fareeda Residential Co.	Arabie saoudite	Immobilier	50	50

(a) En plus des investissements ci-dessus, certaines filiales dans lesquelles la société a investi lors des exercices précédents et qui ont été totalement amorties sont comptabilisées pour une valeur nulle.

(b) Il n'existe aucune disposition réglementaire ni clause contractuelle limitant la possibilité pour les filiales de transférer des fonds sous forme de dividendes en numéraire ou de rembourser un financement ou des avances qui leur ont été accordés par la société. La société apporte parfois une assistance financière à ses filiales sous la forme d'avances.

(c) Au cours de l'exercice, la société a vendu l'intégralité de sa participation au capital de Sante Alexandra Company.

(d) Au cours de l'exercice, la société a vendu une partie de sa participation au capital de Maldives Islamic Bank, entraînant sa reclassification de la catégorie « filiales » à la catégorie « entreprises associées ».

### 11.2. Investissements dans des entreprises associées

Le pourcentage de capital détenu, le pays d'immatriculation des entreprises associées en fin d'exercice et la nature de leur activité se présentent comme suit :

Nom de l'entité	Pays d'immatriculation	Nature de l'activité	Capital détenu, en %	
			2019	2018
Al-Akhdar Bank	Maroc	Banque	49	49
Enmaa Ijara Company	Égypte	Crédit-bail	47	47
Theemar Investment Fund	Tunisie	Fonds	40	41
Kyrgyzstan Ijara Company	Kirghizistan	Crédit-bail	37	37
Kazakhstan Ijara Company	Kazakhstan	Crédit-bail	36	36
Albania Leasing	Albanie	Crédit-bail	36	36
Maldives Islamic Bank (Note « d » ci-dessus)	Maldives	Banque	36	-
Palestine Ijarah Company	Palestine	Crédit-bail	33	33
Halic Finansal Kiralama A.S.	Turquie	Crédit-bail	33	33
Al Fareeda Residential Fund	Arabie saoudite	Immobilier	33	33
Wifack International Bank	Tunisie	Crédit-bail	30	30
Royal Atlantic Residence	Gambie	Immobilier	25	25
Saudi SME Fund (Afaq)	Arabie saoudite	Fonds	25	25
Al Sharkeya Sugar	Égypte	Fabrication	22	22
Jordan Pharmaceutical Manufacturing Co.	Jordanie	Fabrication	22	22
Saba Islamic Bank	Yémen	Banque	20	20
Arab Leasing Company	Soudan	Crédit-bail	20	20
PMB Tijari Berhad	Malaisie	Crédit-bail	20	20
Turkish Asset Management (K.A.M.P)	Turquie	Fonds	20	20

(a) En plus des investissements ci-dessus, certaines entreprises associées dans lesquelles la société a investi lors des exercices précédents et qui ont été totalement amorties sont comptabilisées pour une valeur nulle.



### 11.3. Juste valeur des investissements

La norme FAS 25 hiérarchise les méthodes d'évaluation en fonction du caractère observable ou non-observable des données qu'elles utilisent. Les données observables reflètent des informations du marché obtenues de sources indépendantes ; les données non-observables traduisent les hypothèses de la société quant au marché. Ces deux types de données ont conduit à la hiérarchisation suivante de la juste valeur :

**Niveau 1** – cours inscrits à la cote (non ajustés) sur des marchés actifs pour des investissements identiques.

**Niveau 2** – données autres que les cours inscrits à la cote du Niveau 1 et observables pour les investissements soit directement (en tant que cours) soit indirectement (c.-à-d. dérivés du cours).

**Niveau 3** – données relatives aux investissements qui ne sont pas fondées sur des paramètres observables du marché (données inobservables).

Cette hiérarchisation requiert d'utiliser les données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles. La société prend en compte, dans toute la mesure du possible, les cours pertinents et observables aux fins de ses évaluations.

	Investissement en fonds propres évalués à la juste valeur		
	Niveau 1	Niveaux 2 & 3	Total
<b>2019 (USD)</b>	<b>42 727 211</b>	<b>306 396 898</b>	<b>349 124 109</b>
2018 (USD)	16 590 903	445 694 021	462 284 924

Les investissements en fonds propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif ont été comptabilisés à leur juste valeur estimée à l'aide d'une ou de plusieurs méthodes d'évaluation appliquées en tenant compte du secteur et de l'environnement de l'entité détenue. Ces méthodes ont principalement compris les multiples de marché, la valeur liquidative ajustée, les flux de trésorerie actualisés, les transactions comparables récentes, les excédents de gains et la méthode résiduelle. Les hypothèses et les données utilisées par ces méthodes d'évaluation de la juste valeur sont tirées dans toute la mesure du possible de marchés observables. Lorsque cela n'est pas envisageable, la juste valeur est établie au moyen d'une estimation fondée sur des hypothèses. Les modifications apportées aux seules hypothèses ou d'autres facteurs liés au marché pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur des investissements. La validité de ces modèles est testée en les calibrant sur les cours de transactions observables sur le marché pour le même instrument (sans modification ni reconditionnement) lorsqu'elles sont disponibles. Pour évaluer l'importance d'une donnée particulière pour le calcul dans son ensemble, la direction procède à une analyse de sensibilité ou à des simulations de crise.

La direction prend en compte les spécificités de l'entité détenue ainsi que son environnement macro-économique. Les spécificités de l'entité détenue comprennent principalement les multiples de marché, la performance réelle de l'activité par rapport aux prévisions et les révisions apportées aux plans d'entreprise. Les conditions macro-économiques incluent des informations spécifiques au pays ou à la région, ainsi que les taux de change. En outre, la direction a affiné les méthodes d'évaluation afin de refléter correctement l'évolution permanente des circonstances et de l'environnement économique. Les méthodes d'évaluation utilisées pour calculer la juste valeur des investissements en fonds propres des niveaux 2 et 3 pour chaque secteur important au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 sont les suivantes :

Secteur	Méthode d'évaluation	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Services financiers	Comparables du marché	<b>134 552 743</b>	136 529 112
	Valeur liquidative ajustée	<b>67 809 115</b>	145 169 849
	Valeur actualisée des flux de trésorerie	-	5 591 983
Industrie et mine	Autres méthodes	<b>27 791 812</b>	33 401 329
	Valeur liquidative ajustée	<b>14 011 436</b>	47 799 561
	Valeur actualisée des flux de trésorerie	<b>9 750 711</b>	12 909 647
Services sociaux	Autres méthodes	-	2 761 815
	Valeur liquidative ajustée	<b>3 076 034</b>	-
	Valeur actualisée des flux de trésorerie	-	6 568 449
Autres	Valeur actualisée des flux de trésorerie	<b>48 255 047</b>	45 721 129
	Valeur liquidative ajustée	-	8 091 147
	Autres méthodes	<b>1 150 000</b>	1 150 000
<b>Total</b>		<b>306 396 898</b>	445 694 021

Rapprochement des éléments des niveaux 2 et 3	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
En début d'exercice	<b>445 694 021</b>	665 177 031
Entrées	<b>18 017 728</b>	23 440 288
Cessions	<b>(27 668 882)</b>	(5 201 858)
Transfert vers le niveau 1	<b>(25 228 975)</b>	-
Pertes sur la juste valeur, net	<b>(104 416 994)</b>	(237 721 440)
En fin d'exercice	<b>306 396 898</b>	445 694 021

### 11.4. Perte de valeur des investissements en fonds propres, net

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Pertes sur la juste valeur, net	<b>(100 809 662)</b>	(242 177 673)
Dividendes	<b>1 985 265</b>	217 153
Autres	<b>(8 364 000)</b>	-
	<b>(107 188 397)</b>	(241 960 520)



## 12. Autres actifs

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Idjara Muntahia Bittamleek, tranches de remboursement à recevoir	79 374 116	96 028 770
Juste valeur positive des dérivés financiers islamiques (Note « a »)	21 062 510	18 482 180
Dettes exigibles des entités liées (Note 20.2)	15 897 046	28 940 492
Produits à recevoir	12 493 999	12 566 515
Avances aux salariés	8 872 929	8 691 835
Partie non-amortie des frais d'émission de soukook	2 414 066	6 294 180
Autres créances	4 581 316	8 704 822
Produits à recevoir de la vente d'actions (Note « b »)	-	16 844 093
Produits à recevoir à l'échéance des obligations d'État/soukook (Note « b »)	-	8 077 352
	<b>144 695 982</b>	204 630 239
Moins : provision pour perte de valeur (Note 22)	<b>(55 154 309)</b>	(115 875 669)
	<b>89 541 673</b>	88 754 570

(a) Les dérivés financiers islamiques représentent les contrats à terme en devises et les swaps de devises. Ces deux types d'instruments sont détenus pour atténuer le risque de fluctuation des devises sur les investissements effectués auprès d'institutions financières, les placements soukook, les actifs de financement et les soukook émis. Les swaps de taux de bénéfice sont détenus pour atténuer les effets des fluctuations des taux sur le coût de financement en faisant correspondre le financement à taux flottant avec les produits à taux flottant. Le tableau ci-dessous présente la juste valeur positive et négative des dérivés financiers islamiques que leur montant notionnel :

Dérivé financier islamique	Montant notionnel USD	Juste valeur positive USD	Juste valeur négative USD
Swaps de devises	302 305 661	6 793 911	413 450
Swaps de taux de bénéfice	358 950 000	790 255	5 299 443
Contrats à terme	205 099 197	13 478 344	-
<b>31 décembre 2019</b>	<b>866 354 858</b>	<b>21 062 510</b>	<b>5 712 893</b>
Swaps de devises	302 305 661	2 266 006	3 579 188
Swaps de taux de bénéfice	472 650 000	7 253 788	2 091 520
Contrats à terme	233 483 343	8 962 386	255 726
31 décembre 2018	1 008 439 004	18 482 180	5 926 434

De plus, la société a conclu des swaps de devises pour le compte de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) par le biais d'un accord-cadre en date du 13 juin 2016. La valeur notionnelle de ces swaps s'élève à 47,3 millions USD (31 décembre 2018 : 56 millions USD).

(b) Au cours de l'exercice, la société a amorti certaines créances couvertes à 100% par une provision pour perte de valeur au cours des exercices antérieurs (Note 22).

## 13. Soukook émis

Date d'émission	Date d'échéance	Devise d'émission	Montant émis USD	Taux	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
<b>Coté (Note « a »)</b>						
13/04/2017	13/04/2021	USD	300 000 000	2,468% fixe	<b>300 000 000</b>	300 000 000
<b>Non-coté (Note « b »)</b>						
28/12/2018	30/12/2019	USD	80 000 000	LIBOR à 3 mois + 0,80%	-	80 000 000
24/02/2017	24/02/2024	USD	350 000 000	LIBOR à 3 mois + 0,55%	-	350 000 000
19/07/2017	19/07/2024	USD	250 000 000	LIBOR à 3 mois + 0,7 %	-	250 000 000
			980 000 000		<b>300 000 000</b>	980 000 000

(a) Au cours de l'exercice prenant fin au 31 décembre 2016, la société, par l'intermédiaire d'une structure de titrisation immatriculée dans les îles Caïmans, a émis des soukook pour une valeur de 300 millions USD qui sont cotés à la bourse de Londres et au Nasdaq Dubaï. Les soukook sont garantis par des actifs de la société, notamment les financements mourabaha, les actifs idjara, les placements soukook, les investissements autorisés conformes à la charia et tout type d'actif remplacé. Ces actifs sont sous le contrôle de la société.

(b) Au cours de l'exercice, la société a réglé ses soukook de manière anticipée pour un montant de 600 000 000 USD.

## 14. Financement Mourabaha de marchandises

Le financement mourabaha de marchandises est reçu d'institutions financières au titre d'accords de financement mourabaha de marchandises. Les échéances initiales varient de 3 à 4 ans (31 décembre 2018 : 2 à 4 ans).

Il comprend 15 000 000 USD dus à une entité liée dont le coût de financement de 4 271 USD a été enregistré en 2019.

## 15. Charges à payer et autres dettes

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Bénéfices à payer sur le financement mourabaha de marchandises	17 084 101	11 747 750
Juste valeur négative des dérivés islamiques (Note 12 (a))	5 712 893	5 926 434
Dividendes à verser (Note 19)	4 108 563	4 108 563
Dettes à payer aux entités liées (Note 20.3)	1 878 964	441 553
Bénéfices sur les soukook émis	1 660 759	4 425 079
Autres dettes à payer	17 112 283	4 992 306
	<b>47 557 563</b>	31 641 685



## 16. Passif au titre des prestations définies

### Régime de retraite du personnel (SPP)

Le régime de retraite du personnel est un régime de retraite à prestations définies qui est entrée en vigueur le 1 radjab 1399. Toute personne employée à temps plein par la société, à l'exception des personnes en contrat à durée déterminée, tel que défini dans les politiques d'emploi de la société, est éligible au régime à l'issue de la période d'essai, généralement de douze mois.

Le Comité des pensions dont les membres sont nommés par le président du Groupe de la BID administre le régime en tant que fonds distinct pour le compte des salariés. Il incombe au comité d'encadrer les activités d'investissement et actuarielles du régime. Les actifs du régime sont investis conformément aux politiques définies par le comité. La BID et ses entreprises associées souscrivent le risque d'investissement et actuariel du régime et se partagent les charges administratives.

Les principales caractéristiques du régime sont les suivantes :

- (i) l'âge normal de départ à la retraite est 62 ans ;
- (ii) un(e) salarié(e) partant à la retraite a droit à 2,5% de sa rémunération moyenne la plus élevée (salaire de base + indemnité de vie chère) pour chaque année de service ouvrant droit à pension.

Les salariés contribuent au régime à hauteur de 11,1% (31 décembre 2018 : 9%) de leur salaire de base annuel, tandis que les membres affiliés au Groupe de la BID contribuent à hauteur de 25,9% (31 décembre 2018 : 21%).

### Régime de couverture santé des salariés retraités (SRMP)

Le régime de couverture santé des salariés retraités destiné aux salariés à la retraite, mis en place par le Groupe de la BID, est entré en vigueur le 1er mouharram 1421, à la suite d'une résolution du Conseil des Directeurs exécutifs du 18 chaoual 1418. Il a été étendu aux membres éligibles du personnel des entreprises associées du Groupe de la BID. La BID et ses entreprises associées financent le régime à hauteur de 1% et le personnel à hauteur de 0,5% des salaires de base.

L'objectif du régime est de verser une somme mensuelle aux salariés retraités éligibles pour couvrir leurs frais médicaux. La gestion du régime de couverture santé des salariés retraités est indépendante de celle du régime de retraite du personnel et les contributions versées sont investies de manière identique à celui-ci sous la supervision du Comité des pensions.

Les droits mensuels payables à chaque salarié(e) retraité(e) sont calculés selon la formule suivante :

$(\text{rémunération moyenne la plus élevée} \times \text{période de contribution} \times 0,18\%)/12$

La répartition du passif au titre des prestations définies net est la suivante :

2019	SPP	SRMP	Total
	31 décembre 2019 (USD)		
Obligation au titre des prestations définies (Note 16.1)	71 560 539	6 371 869	77 932 408
Moins : actifs du régime (Note 16.2)	(44 445 671)	(2 061 284)	(46 506 955)
<b>Passif au titre des prestations définies nets</b>	<b>27 114 868</b>	<b>4 310 585</b>	<b>31 425 453</b>

2018	SPP	SRMP	Total
	31 décembre 2018 (USD)		
Obligation au titre des prestations définies (Note 16.1)	50 175 375	3 761 453	53 936 828
Moins : actifs du régime (Note 16.2)	(37 465 191)	(1 821 114)	(39 286 305)
<b>Passif au titre des prestations définies nets</b>	<b>12 710 184</b>	<b>1 940 339</b>	<b>14 650 523</b>

### 16.1. La valeur actuelle du passif au titre des prestations définies a évolué de la manière suivante :

	SPP		SRMP	
	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Solde au 1er janvier	50 175 375	50 622 358	3 761 453	4 341 968
Coûts de service	4 122 900	2 547 024	295 296	260 400
Coût du passif au titre des prestations définies	2 229 000	2 061 591	168 000	182 322
Contributions des participants au régime	1 441 074	1 100 000	51 837	61 000
Perte/(gain) actuariel(le) net(te)	15 321 179	(3 524 451)	1 650 311	(982 968)
Décaissements au titre des actifs du régime	(2 070 455)	(2 192 158)	(138 351)	(84 449)
Autres	341 466	(438 989)	583 323	(16 820)
	<b>71 560 539</b>	50 175 375	<b>6 371 869</b>	3 761 453



**16.2. La valeur actuelle des actifs du régime a évolué de la manière suivante :**

	SPP		SRMP	
	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Solde au 1er janvier	<b>37 465 191</b>	35 598 339	<b>1 821 114</b>	1 701 561
Produits tirés des actifs du régime	<b>1 700 000</b>	1 472 322	<b>83 000</b>	75 299
Rendement des actifs du régime supérieur/ (inférieur) au taux d'actualisation	<b>2 286 222</b>	(1 090 311)	<b>(11 345)</b>	(55 297)
Contributions des participants au régime	<b>1 441 074</b>	1 100 000	<b>51 837</b>	61 000
Contributions de l'employeur	<b>3 362 513</b>	2 577 000	<b>250 122</b>	123 000
Décaissements au titre des actifs du régime	<b>(2 070 455)</b>	(2 192 159)	<b>(138 351)</b>	(84 449)
Autres	<b>261 126</b>	-	<b>4 907</b>	-
	<b>44 445 671</b>	37 465 191	<b>2 061 284</b>	1 821 114

**16.3. Sur la base des évaluations actuarielles, les charges de pension de retraite et de prestations maladie comprennent :**

	SPP		SRMP	
	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Coûts de service courants bruts	<b>4 464 366</b>	2 547 024	<b>873 711</b>	260 400
Coût du passif au titre des prestations définies	<b>2 229 000</b>	2 061 591	<b>168 000</b>	182 322
Produits tirés des actifs du régime	<b>(1 700 000)</b>	(1 472 322)	<b>(83 000)</b>	(75 299)
<b>Coûts constatés au compte de résultat</b>	<b>4 993 366</b>	3 136 293	<b>958 711</b>	367 423
Perte/(gain) actuariel(le) résultant des hypothèses	<b>15 321 179</b>	(3 524 449)	<b>1 650 311</b>	(982 969)
Rendement des actifs du régime (inférieur)/ supérieur au taux d'actualisation	<b>(2 286 222)</b>	(1 163 720)	<b>11 422</b>	(2 086)
<b>Perte/(gain) actuariel(le) constaté(e) au tableau de variations des fonds propres</b>	<b>13 034 957</b>	(4 688 169)	<b>1 661 733</b>	(985 055)

**16.4. Le tableau suivant présente les actifs des deux régimes par catégories principales :**

	SPP		SRMP	
	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Placements soukook	<b>15 085 516</b>	14 296 060	<b>1 033 020</b>	1 008 025
Fonds gérés et vente à tempérament	<b>7 037 150</b>	6 427 652	-	-
Espèces et quasi-espèces et placements en marchandises	<b>16 665 306</b>	12 539 365	<b>1 033 020</b>	803 992
Terrains	<b>4 213 387</b>	4 396 985	-	-
Autres	<b>1 444 312</b>	(194 871)	<b>100 442</b>	9 097
	<b>44 445 671</b>	37 465 191	<b>2 166 482</b>	1 821 114

**16.5. Les hypothèses utilisées pour calculer le passif au titre des régimes de retraite sont les suivantes :**

	SPP		SRMP	
	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Fonds gérés et vente à tempérament	<b>3,30%</b>	4,50%	<b>3,30%</b>	4,50%
Placements soukook	<b>3,30%</b>	4,50%	<b>3,30%</b>	4,50%

Le taux d'actualisation utilisé pour la déterminer est choisi en référence aux taux longs d'obligations d'entreprise AA.



## 17. Fonds de solidarité de la SID

Le montant indiqué représente les produits nets au 31 décembre 2019 tirés de placements dans des fonds liquides réalisés auprès de banques et d'institutions financières conventionnelles et arrêtés par la SID, ainsi que des produits jugés non conformes aux principes de la charia. Conformément aux recommandations du Comité de charia du Groupe de la BID, ces produits doivent être utilisés à des fins caritatives et sont, de ce fait, comptabilisés comme un passif. L'utilisation de ce passif relève de la responsabilité du Comité des Œuvres de bienfaisance mis en place au sein de la société. Les sources et l'utilisation du Fonds de solidarité de la SID au cours de l'exercice sous revue sont présentées ci-dessous :

Description	Sources & Utilisations de revenus non-conformes à la Chari'a			
	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	No. d'évènements	Montant USD	No. d'évènements	Montant USD
Au début de l'année		993,175		1,039,521
<i>Revenus au cours de l'année :</i>				
Revenus du Fonds de solidarité	12	23,592	12	16,768
Evaluation du FOREX	9	2	9	30
Pénalité aux clients en cas de défaut	4	319,405	5	63,107
		<b>342,999</b>		79,905
<i>Payé au cours de l'année :</i>				
Frais médicaux	3	37,508	3	40,088
Frais d'études	1	6,959	2	25,948
Frais de recherches	1	25,000	-	-
Approvisionnement en eau	1	15,000	1	15,000
Soutien à l'orphelinat	-	-	1	20,045
Autres	1	2,351	2	25,170
		<b>86,818</b>		126,251
<b>A la fin de l'année</b>		<b>1,249,356</b>		993,175

## 18. Capital-actions

À la clôture de l'exercice, la situation du capital-actions de la société est la suivante :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Capital-actions autorisé : 400 000 actions d'une valeur de 10 000 USD chacune	4 000 000 000	4 000 000 000
Capital-actions souscrit :		
Disponibles à la souscription : 200 000 actions d'une valeur de 10 000 USD chacune	2 000 000 000	2 000 000 000
Capital-actions non encore souscrit	(279 664 646)	(279 790 000)
	<b>1 720 335 354</b>	1 720 210 000
Versements exigibles non encore payés	<b>(325 958 738)</b>	(409 277 192)
	<b>1 394 376 616</b>	1 310 932 808

Le capital libéré de la société est constitué des montants reçus des membres suivants :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Banque islamique de développement (BID)	597 181 958	534 681 958
Saudi Public Investment Fund	101 205 000	101 205 000
Pays membres	647 789 658	626 845 850
Iran Foreign Investment Company	40 000 000	40 000 000
Bank Keshavarzi	6 000 000	6 000 000
Bank Melli	2 000 000	2 000 000
Banque nationale d'Algérie	200 000	200 000
	<b>1 394 376 616</b>	1 310 932 808

## 19. Réserves et dividendes

Conformément à la section 1 de l'article 33 de l'Accord portant création de la société, il appartient à l'Assemblée générale de déterminer, après déduction du montant à affecter aux réserves, la proportion des produits nets et des excédents devant être distribuée à titre de dividende. Dans tous les cas, aucun dividende ne peut être distribué tant que la réserve est inférieure à 12,5% du capital souscrit.

## 20. Transactions avec des entités liées et soldes

Les entités liées représentent les filiales, les entreprises associées, les membres, les administrateurs et le personnel de direction clé de la société, ainsi que les entités contrôlées, contrôlées conjointement ou fortement influencées par ces entités. Les politiques de tarification et les termes de ces transactions sont approuvés par la direction de la société.



**20.1. Le détail des principales transactions réalisées avec des entités liées au cours de l'exercice est présenté ci-dessous :**

Entité liée	Nature de la transaction	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Maldives Islamic Bank	Vente d'actions	5 697 556	-
Banque islamique de développement (BID)	Bail et retraite (Note « a »)	3 425 681	2 087 890
ICD Fixed Income Limited	Frais de gestion	814 025	-
Société internationale islamique de financement du commerce	Avance	539 589	-
Islamic Banking Growth Fund	Frais de gestion	448 630	-
Taiba Titrisation	Avance	290 665	197 433
Catalyst Group International	Avance	-	540 453
Taiba Leasing	Avance	-	222 517
Tamweel Africa Holding	Avance	-	217 222
Sante Alexandra	Avance	-	190 553
Ijarah Management Company	Avance	-	184 811
Wifack International Bank	Avance	-	44 255

(a) Certains soldes et transactions réalisées avec des entités liées ont été présentés aux Notes 5 à 10.

**20.2. Les dettes exigibles des entités liées se présentent de la manière suivante :**

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Maldives Islamic Bank	5 697 556	-
Tamweel Africa Holding	4 825 358	4 826 209
ICD Fixed Income Limited	2 247 070	1 433 045
Taiba Titrisation	1 000 000	1 724 127
Ijarah Management Company	778 692	604 254
Wifack International Bank	500 968	500 968
Al Majmoua Mouritania (MMI)	330 006	330 005
Taiba Leasing	254 633	254 633
Société internationale islamique de financement du commerce	50 422	590 011
Sante Alexandra	-	6 754 151
Catalyst Group International	-	4 803 102
Bidaya Home Financing Company	-	2 863 024
Caspian Leasing	-	2 144 660
Banque islamique de développement	-	515 569
Islamic Banking Growth Fund	-	448 630
Autres	212 341	1 148 104
	<b>15 897 046</b>	<b>28 940 492</b>

**20.3. Les créances exigibles des entités liées se présentent de la manière suivante :**

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Régime de retraite du personnel de la BID	1 530 709	147 339
Banque islamique de développement (BID)	170 517	-
Royal Atlantic	145 878	145 878
Money Market Fund de la SID	-	115 742
Autres	31 861	32 594
	<b>1 878 965</b>	<b>441 553</b>

**20.4. La rémunération versée ou à payer au personnel de direction clé se présente de la manière suivante :**

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Salaires et autres prestations à court terme	2 244 717	3 222 907
Prestations de retraite	347 013	348 067
	<b>2 591 730</b>	<b>3 570 974</b>

**21. Idjara Muntahia Bittamleek, net**

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Produits tirés des contrats idjara muntahia bittamleek	32 726 944	33 239 063
Amortissement	(18 999 767)	(24 616 198)
	<b>13 727 177</b>	<b>8 622 865</b>

**22. Provision pour perte de valeur**

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
En début d'exercice	164 568 148	85 235 851
Charge de l'exercice, net	14 885 698	79 332 297
Amorti pendant l'exercice	(95 279 273)	-
	<b>84 174 573</b>	<b>164 568 148</b>



La répartition de la provision pour perte de valeur est la suivante :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Placements soukook (Note 7)	10 000 000	10 518 452
Financement Mourabaha (Note 10)	15 542 789	22 944 573
Vente à tempérament (Note 9)	3 477 475	15 229 454
Créances au titre des contrats Idjara Muntahia Bittamleek (Note 12)	55 154 309	75 519 480
Autres actifs (Note 12)	-	40 356 189
	<b>84 174 573</b>	164 568 148

### 23. Gain sur la juste valeur des dérivés islamiques, net des pertes de change

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Gain sur les dérivés islamiques	7 000 402	23 312 566
Pertes de change	(2 011 925)	(15 254 525)
	<b>4 988 477</b>	8 058 041

## 24. Actifs fiduciaires

### 24.1. Fonds des unités d'investissement

Le Fonds des unités d'investissement de la SID (Labuan) LLP ((anciennement dénommé Fonds des unités d'investissement de la BID) (le « fonds ») a été créé en vertu de l'article 22 de l'Accord portant création de la Banque islamique de développement (la « banque » ou la « BID ») à Djeddah, en Arabie saoudite. Le fonds a commencé ses activités le 1er janvier 1990. Constitué sous la forme d'un partenariat islamique à responsabilité limitée (le « partenariat » ou « l'accord ») en date du 3 novembre 2015, le fonds a également été enregistré en vertu de la loi Labuan Companies Act de 1990 et il est domicilié dans le territoire fédéral de Labuan en Malaisie. De ce fait, le nom du fonds, Fonds des unités d'investissement de la Banque islamique de développement a été modifié pour devenir Fonds des unités d'investissement de la SID (Labuan) LLP. Le fonds est enregistré sous le n° LLP00181.

Le fonds a pour objet de contribuer au développement économique des pays membres, par la mutualisation de l'épargne d'institutions et d'investisseurs individuels, et d'investir cette épargne dans des projets de production déployés dans ces pays membres, conformément à l'accord de partenariat islamique à responsabilité limitée (le « partenariat » ou « l'accord ») en date du 3 novembre 2015.

Au 31 décembre 2019, l'actif net du fonds s'élevant à 59,66 millions USD (2018 : 151,96 millions USD) était sous la gestion de la société.

### 24.2. Money Market Fund

Le fonds *Money Market Fund (Labuan) LLP* (« MMF ») de la SID est un partenariat islamique à responsabilité limitée enregistré à Labuan le 22 juillet 2014 en vertu de la loi *Labuan Limited Partnerships and Limited Partnerships Act 2010*. Il vise à dégager des produits périodiques par le biais de placements, d'investissements et d'instruments de financement conformes à la charia.

Au 31 décembre 2019, l'actif net du fonds s'élevant à 94,04 millions USD (2018 : 198,56 millions USD) était sous la gestion de la société.

### 24.3. Corporate Premium Fund

Le fonds *Corporate Premium Fund (Labuan) LLP* (« CPF ») de la SID est un fonds de placement à capital variable constitué sous la forme d'un partenariat islamique à responsabilité limitée (le « partenariat » ou « l'accord ») en date du 17 novembre 2015 et domicilié dans le territoire fédéral de Labuan en Malaisie. Il vise à dégager des retours compétitifs et périodiques en investissant dans des instruments de financement des entreprises viables, conformément aux principes de la charia et aux politiques d'investissement approuvées.

Au 31 décembre 2019, l'actif net du fonds s'élevant à 26,52 millions USD (2018 : 56,66 millions USD) était sous la gestion de la société.

### 24.4. Trade Premium Fund

Le fonds *Trade Premium Fund (Labuan) LLP* (« TPF ») de la SID est un fonds de placement à capital variable constitué sous la forme d'un partenariat islamique à responsabilité limitée (le « partenariat » ou « l'accord ») en date du 17 novembre 2015 et domicilié dans le territoire fédéral de Labuan en Malaisie. Il vise à dégager des retours compétitifs et périodiques en investissant dans des instruments de financement du commerce viables, à court terme et comparativement peu risqués, conformément aux principes de la charia et aux politiques d'investissement approuvées.

Au 31 décembre 2019, l'actif net du fonds s'élevant à 0,612 million USD (2018 : 38,34 millions USD) était sous la gestion de la société.

La société gère le Fonds des unités d'investissement, le MMF, le CPF et le TPF en qualité de gestionnaire en contrepartie d'une commission de gestion portée au compte de résultat au titre des « Frais de gestion ». Ces fonds sont cogérés via la Fixed Income Limited de la SID, une entité *ad hoc*.

### 24.5. Autres

Certains membres affiliés au Groupe de la BID sont les bénéficiaires effectifs de certains placements en marchandises, actifs de financement, investissements en fonds propres et placements soukook au nom de la société et en assurent la gestion.



## 25. Actifs nets en devises

La répartition par devise des actifs nets en devises en fin d'exercice se présente de la manière suivante :

	31 décembre 2019 USD	31 décembre 2018 USD
Euro	188 519 436	230 728 209
Roupie pakistanaise	6 899 762	8 087 136
Tenge kazakh	8 324 363	7 925 326
Dirham marocain	20 232 144	4 479 652
Dinar jordanien	2 715 821	5 350 995
Dirham émirati	3 648	3 648
Livre sterling	137 871	104 443
Ringgit malaisien	(121 066)	(53 027)
Dinar islamique	556	556
Franc CFA (XOF)	(169 919)	(62 288)
Livre turque	(102 591)	(82 101)
Roupie indonésienne	38 243	(58 364)
Riyal saoudien	(267 826 169)	(217 519 925)
Rufiyaa maldivienne	5 643 322	-
	<b>(35 704 579)</b>	<b>38 904 260</b>

## 26. Concentration des actifs

### 26.1. La concentration des actifs par région géographique à la clôture de l'exercice se présente de la manière suivante :

31 décembre 2019	Afrique USD	Asie USD	Australie USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	7 170 490	91 680 822	-	98 851 312
Placements de produits Mourabaha et Wakala	23 788 443	259 414 955	-	283 203 398
Placements soukook	25 201 194	773 585 290	-	798 786 484
Financement Mourabaha	7 027 383	213 855 352	-	220 882 735
Vente à tempérament	271 681 510	183 786 401	-	455 467 911
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	81 255 422	130 282 653	-	211 538 075
Actifs de contrats istisna	-	21 485 460	-	21 485 460
Investissements en fonds propres	194 216 173	154 907 936	-	349 124 109
Autres actifs	21 738 472	67 803 201	-	89 541 673
Immobilisations corporelles	-	214 509	-	214 509
	<b>632 079 087</b>	<b>1 897 016 579</b>	<b>-</b>	<b>2 529 095 666</b>

31 décembre 2018	Afrique USD	Asie USD	Australie USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	8 039 932	531 807 274	123 000 000	662 847 206
Placements de produits Mourabaha et Wakala	23 788 443	91 498 868	-	115 287 311
Placements soukook	29 649 080	723 598 621	-	753 247 701
Financement Mourabaha	42 061 999	251 532 683	-	293 594 682
Vente à tempérament	357 925 715	151 637 756	-	509 563 471
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	76 815 610	85 344 186	-	162 159 796
Actifs de contrats istisna	-	22 882 095	-	22 882 095
Investissements en fonds propres	228 582 686	233 702 239	-	462 284 925
Autres actifs	20 465 777	68 288 792	-	88 754 569
Immobilisations corporelles	-	206 834	-	206 834
	<b>787 329 242</b>	<b>2 160 499 348</b>	<b>123 000 000</b>	<b>3 070 828 590</b>

### 26.2. La concentration des actifs par secteur économique en fin d'exercice se présente de la manière suivante :

31 décembre 2019	Services financiers USD	Industrie et mine USD	Services sociaux USD	Autres USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	98 851 312	-	-	-	98 851 312
Placements de produits Mourabaha et Wakala	283 203 398	-	-	-	283 203 398
Placements soukook	546 897 997	-	251 888 487	-	798 786 484
Financement Mourabaha	123 422 464	74 712 015	8 354 445	14 393 811	220 882 735
Vente à tempérament	455 467 911	-	-	-	455 467 911
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	123 569	200 636 244	10 778 262	-	211 538 075
Actifs de contrats istisna	-	-	21 485 460	-	21 485 460
Investissements en fonds propres	269 159 632	23 762 147	5 232 709	50 969 621	349 124 109
Autres actifs	64 808 361	15 678 899	8 672 356	382 057	89 541 673
Immobilisations corporelles	214 509	-	-	-	214 509
	<b>1 842 149 153</b>	<b>314 789 305</b>	<b>306 411 719</b>	<b>65 745 489</b>	<b>2 529 095 666</b>



31 décembre 2018	Services financiers USD	Industrie et mine USD	Services sociaux USD	Autres USD	Total USD
Espèces et quasi-espèces	662 847 206	-	-	-	662 847 206
Placements de produits Mourabaha et Wakala	115 287 311	-	-	-	115 287 311
Placements soukook	468 358 467	-	284 889 234	-	753 247 701
Financement Mourabaha	119 441 594	99 179 948	56 732 063	18 241 076	293 594 681
Vente à tempérament	504 785 128	4 778 344	-	-	509 563 472
Idjara Muntahia Bittamleek (IMB), net	-	110 848 684	4 637 926	46 673 186	162 159 796
Actifs de contrats istisna	-	-	22 882 095	-	22 882 095
Investissements en fonds propres	333 407 136	63 471 023	8 723 262	56 683 503	462 284 924
Autres actifs	55 049 088	15 567 559	10 492 662	7 645 261	88 754 570
Immobilisations corporelles	206 834	-	-	-	206 834
	2 259 382 764	293 845 558	388 357 242	129 243 026	3 070 828 590

## 27. Échéances contractuelles des actifs et des passifs financiers

TLes échéances contractuelles des actifs et des passifs financiers de la société en fin d'exercice, en fonction de leur durée respective jusqu'à l'échéance ou de la période prévue pour leur conversion en numéraire, se présentent de la manière suivante :

31 décembre 2019	Moins de 3 mois USD	3 à 12 mois USD	1 à 5 ans USD	Plus de 5 ans USD	Sans échéance fixe USD	Total USD
<b>Actifs</b>						
Espèces et quasi-espèces	98 851 312	-	-	-	-	<b>98 851 312</b>
Placements de produits Mourabaha et Wakala	244 137 999	12 566 534	26 498 865	-	-	<b>283 203 398</b>
Placements soukook	57 335 290	79 049 953	549 564 346	112 836 895	-	<b>798 786 484</b>
Financement Mourabaha	35 619 058	78 231 202	36 992 929	70 039 546	-	<b>220 882 735</b>
Vente à tempérament	77 816 135	156 792 406	211 857 926	9 001 444	-	<b>455 467 911</b>
Idjara Muntahia Bittamleek, net	34 557 834	14 511 065	57 711 999	104 757 177	-	<b>211 538 075</b>
Actifs de contrats istisna	619 044	740 321	4 508 085	15 618 010	-	<b>21 485 460</b>
Investissements en fonds propres	-	-	-	-	349 124 109	<b>349 124 109</b>
Autres actifs	89 541 673	-	-	-	-	<b>89 541 673</b>
Immobilisations corporelles	-	-	214 509	-	-	<b>214 509</b>
	<b>638 478 345</b>	<b>341 891 481</b>	<b>887 348 659</b>	<b>312 253 072</b>	<b>349 124 109</b>	<b>2 529 095 666</b>
<b>Passifs</b>						
Soukook émis	-	-	300 000 000	-	-	<b>300 000 000</b>
Financement Mourabaha de marchandises	64 335 965	199 331 965	918 304 991	-	-	<b>1 181 972 921</b>
Charges à payer et autres dettes	-	47 557 563	-	-	-	<b>47 557 563</b>
Passif au titre des prestations définies	-	-	-	-	31 425 453	<b>31 425 453</b>
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID	1 249 356	-	-	-	-	<b>1 249 356</b>
	<b>65 585 321</b>	<b>246 889 528</b>	<b>1 218 304 991</b>	<b>-</b>	<b>31 425 453</b>	<b>1 562 205 293</b>



31 décembre 2018	Moins de 3 mois USD	3 à 12 mois USD	1 à 5 ans USD	Plus de 5 ans USD	Sans échéance fixe USD	Total USD
<b>Actifs</b>						
Espèces et quasi-espèces	662 847 206	-	-	-	-	662 847 206
Placements de produits Mourabaha et Wakala	90 287 311	-	25 000 000	-	-	115 287 311
Placements soukook	162 685 140	145 769 089	444 793 472	-	-	753 247 701
Financement Mourabaha	69 211 203	40 176 233	110 748 087	73 459 159	-	293 594 682
Vente à tempérament	91 631 130	197 602 601	220 329 740	-	-	509 563 471
Idjara Muntahia Bittamleek, net	64 350 491	548 329	37 128 481	60 132 495	-	162 159 796
Actifs de contrats istisna	-	808 239	4 451 025	17 622 831	-	22 882 095
Investissements en fonds propres	-	-	-	-	462 284 924	462 284 924
Autres actifs	7 193 844	68 395 869	10 672 525	2 492 332	-	88 754 570
Immobilisations corporelles	-	206 834	-	-	-	206 834
	1 148 206 325	453 507 194	853 123 330	153 706 817	462 284 924	3 070 828 590

<b>Passifs</b>						
Soukook émis	-	80 000 000	900 000 000	-	-	980 000 000
Financement Mourabaha de marchandises	-	-	1 039 552 869	-	-	1 039 552 869
Charges à payer et autres dettes	-	31 641 685	-	-	-	31 641 685
Passif au titre des prestations définies	-	-	-	-	14 650 523	14 650 523
Contribution à verser au Fonds de solidarité de la SID	993 175	-	-	-	-	993 175
	993 175	111 641 685	1 939 552 869	-	14 650 523	2 066 838 252

## 28. Supervision par le comité charia

Aux termes de l'article 29 (1) de l'Accord portant création de la SID, la société est tenue de se doter d'un comité de charia. En qualité de membre affilié au Groupe de la BID, la société s'adjoit les services du Comité de charia du groupe. Le comité détermine si toutes les transactions sont conformes à la charia et examine les questions qui lui sont soumises par le Conseil d'administration, le Comité exécutif ou la direction de la société.

## 29. Gestion des risques

Les activités de la société l'exposent à divers risques (risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité) liés à l'utilisation des instruments financiers. La direction, sous la supervision du Conseil d'administration, supervise et gère les risques liés aux instruments financiers.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de voir l'une des parties à un instrument financier manquer à l'une de ses obligations, faisant de ce fait subir une perte financière à l'autre.

La société est exposée au risque de crédit tant lors de ses opérations de financement que de ses activités de trésorerie. Le risque de crédit existe, car les bénéficiaires et les contreparties de trésorerie sont susceptibles de manquer à leurs obligations contractuelles ou les actifs financiers de la société sont susceptibles de subir une perte de valeur.

Pour toutes les catégories d'actifs financiers détenus par la société, l'exposition au risque de crédit est plafonnée à leur valeur comptable portée au bilan. Les actifs qui soumettent la société à un risque de crédit sont essentiellement les soldes bancaires, les placements de produits Mourabaha et Wakala, les placements soukook, le financement mourabaha, le financement par la vente à tempérament, les contrats idjara muntahia bittamleek, les actifs de contrats istisna et d'autres actifs. Ce risque est atténué de la manière suivante :

Les placements de produits Mourabaha et Wakala et les placements en soukook sont gérés par le département de Trésorerie de la société. La société a effectué des placements auprès d'institutions financières dans le cadre d'un financement mourabaha. Une application raisonnable est exercée avant la réalisation des investissements et, à la clôture de l'exercice, la direction estime qu'aucun risque de crédit substantiel ne pèse sur ces investissements.

La société évalue le financement mourabaha, la vente à tempérament, les contrats idjara muntahia bittamleek et le financement istisna (actifs de financement). L'évaluation du crédit est effectuée en interne et il est fait appel à une expertise extérieure si nécessaire. Le Comité exécutif du Conseil d'administration de la société approuve l'ensemble des financements. Ces financements s'assortissent généralement de garanties de financement adaptées. Au titre des contrats idjara muntahia bittamleek, la société garde la propriété de l'actif concerné qui est transféré au bénéficiaire à l'expiration de la période de crédit-bail et uniquement après paiement de toutes les tranches dues. La direction de la société estime que la valeur comptable nette des actifs idjara muntahia bittamleek, après déduction de la provision pour perte de valeur telle que portée au bilan, est intégralement recouvrable.



À la date de clôture, la balance âgée des actifs financiers de la société en souffrance et dont la perte de valeur était envisagée se présente de la manière suivante :

	Financement Mourabaha USD	Financement par vente à tempérament USD	Créances Idjara Muntahia Bittamleek USD
0-90 jours	1 444 550	-	1 939 916
91-180 jours	1 143 570	-	1 790 324
181 jours et plus	19 082 747	2 709 902	81 174 584
<b>31 décembre 2019</b>	<b>21 670 867</b>	<b>2 709 902</b>	<b>84 904 824</b>
0-90 jours	1 179 485	610 458	1 583 219
91-180 jours	747 946	200 296	637 159
181 jours et plus	18 796 015	2 472 694	81 631 606
31 décembre 2018	20 723 446	3 283 448	83 851 984

Le tableau suivant présente la balance âgée des actifs financiers de la société en souffrance, mais que la direction ne considère pas comme ayant perdu de leur valeur, puisque leur qualité de crédit n'a pas changé :

	Financement Mourabaha USD	Financement par vente à tempérament USD	Créances Idjara Muntahia Bittamleek USD
0-90 jours	286	-	75 126
91-180 jours	1 269 727	525 352	917 495
181 jours et plus	413 792	50 428	4 025 679
<b>31 décembre 2019</b>	<b>1 683 805</b>	<b>575 780</b>	<b>5 018 300</b>
0-90 jours	1 162 868	3 442 353	2 275 386
91-180 jours	-	85 746	453 535
181 jours et plus	2 731 643	284 310	2 475 810
31 décembre 2018	3 894 511	3 812 409	5 204 731

La partie non encore échue de ces créances en souffrance s'élève au 31 décembre 2019 à 46,03 millions USD (31 décembre 2018 : 93,2 millions USD).

En plus des actifs de financement ci-dessus, certains autres actifs ont présenté des soldes en souffrance et une provision appropriée a été comptabilisée.

La société obtient des garanties adéquates et emploie d'autres méthodes de rehaussement de crédit qui préserveront la valeur de ses investissements. Les garanties et sûretés obtenues par la société comprennent notamment des garanties bancaires, des garanties d'entreprise, le nantissement d'actifs, la conservation de la propriété du bien financé, etc. Dans l'ensemble, la valeur des garanties ou des autres instruments de rehaussement de crédit détenus par la société quant à ces actifs à la date de clôture est jugée suffisante pour couvrir l'encours des risques. Une provision pour perte de valeur adéquate est constituée chaque fois que la direction de la société et son Comité chargé des provisions jugent que la valeur d'une créance risque de ne pas être intégralement recouvrée. La politique suivie par la société en ce qui concerne les garanties et sûretés pour les opérations de financement à terme est que la somme des garanties doit être supérieure ou égale à 125% de la valeur des actifs financés.

#### Risque de marché

L'utilisation d'instruments financiers expose la société à des risques de marché et, plus spécifiquement, au risque de change, au risque du taux de bénéfice et aux risques liés au cours des actions.

#### Risque de change

Le risque de change découle de l'incidence négative possible des variations du cours des devises sur la valeur des actifs et des passifs financiers libellés en devises si l'entité concernée n'a pas recouru à des instruments de couverture pour se protéger contre ce risque.

La société est exposée au risque de change puisqu'une partie de son portefeuille dans des fonds liquides et certains de ses investissements en capital sont libellés dans des devises autres que le dollar des États-Unis, qui est sa monnaie de présentation. Elle a minimisé le risque de change lié aux fonds liquides en s'assurant de la réalisation en dollar des États-Unis ou en devises indexées sur le dollar de toutes les transactions qui s'y rapportent. Pour les actifs et les passifs monétaires, le risque de change est géré par l'alignement des actifs et des passifs libellés en devises.

La société est exposée aux risques de marché liés aux fluctuations défavorables du taux de change sur les transactions de soukook libellées en devises. Elle gère ces risques en ayant recours à diverses stratégies, notamment par les contrats à terme en devises.

#### Risque du taux de bénéfice

Le risque du taux de bénéfice découle de l'incidence négative possible des variations des taux de bénéfice sur la valeur des instruments financiers (risque du taux de bénéfice sur la juste valeur) ou sur les flux de trésorerie futurs (risque du taux de bénéfice sur les flux de trésorerie) et sur les produits ou les pertes constatés qui en résultent. La société est exposée aux variations des taux de bénéfice essentiellement sur ses placements, sur ses placements soukook, sur les financements mourabaha, sur les ventes à tempérament, sur les contrats idjara muntahia bittamleek, sur le financement istisna, sur les soukook émis et sur le financement mourabaha de marchandises en raison des variations des taux de bénéfice sur les marchés.

Pour gérer le risque de taux de bénéfice sur les flux de trésorerie, le Conseil d'administration a approuvé une Politique de gestion des actifs et des passifs au titre de laquelle la société applique le principe de financement symétrique lors de la gestion de ses actifs et de ses passifs ainsi que des swaps islamiques de taux d'intérêt. Ainsi, la société s'assure que les fondamentaux du taux de bénéfice et les devises de tous les actifs financés par la dette correspondent à ceux des passifs sous-jacents. Cette approche garantit la constance d'ensemble des produits générés par les investissements de la société en dépit des variations des taux d'intérêt et des fluctuations des taux de change.

La majorité des actifs et des passifs financiers de la société sont à court terme. Cependant, certains produits de financement, placements soukook et soukook émis sont à taux fixe et à long terme et exposent la société au risque de taux de bénéfice sur la juste valeur. La direction évalue à intervalles réguliers les taux de marché applicables et évalue la valeur comptable de ces instruments de financement.



À la date du bilan, la direction estime qu'une variation prévisionnelle de 25 points de base des taux de bénéfice du marché n'exposerait pas la société de manière importante au risque de taux de bénéfice sur les flux de trésorerie ou au risque de taux de bénéfice sur la juste valeur.

#### Risque de cours

La société est exposée au risque de variation du cours des actions sur ses investissements détenus à la juste valeur. Seuls trois de ses investissements sont cotés en bourse et, de ce fait, elle est peu exposée à un risque de cours important.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité se rapporte à la non-disponibilité de fonds suffisants pour faire face, à l'échéance, aux décaissements et aux autres engagements financiers. Afin de se prémunir contre ce risque, la société suit une démarche prudente en maintenant à un niveau élevé ses liquidités investies sous forme d'espèces et de quasi-espèces, de placements de produits Mourabaha et Wakala et de financement mourabaha avec une échéance à court terme de trois à douze mois. Plus de détails sur les dates d'échéance des actifs sont fournis à la Note 27.

#### Risque de non-conformité à la Chari'a

La Société définit le risque de non-conformité à la Chari'a comme le risque de pertes résultant du non-respect des règles et principes de la Chari'a tels que déterminés par le conseil de la Chari'a du Groupe de la BID. La Société attache une grande valeur à la protection de ses opérations contre le risque de non-conformité à la Chari'a (RNCC). La conformité à la Chari'a fait partie intégrante de l'objectif de la SID, conformément à ses statuts. Par conséquent, la Société gère efficacement la RNCC en s'appuyant sur le cadre robuste de procédures et politiques du Groupe de la BID. L'unité du business ou de prise de risques, en tant que 1ère ligne de défense, intègre une culture de conformité à la Chari'a, tandis que la fonction de conformité à la Chari'a du Groupe de la BID sert de 2ème ligne de défense pour gérer et surveiller stratégiquement la RNCC avant l'exécution de transactions / opérations. La fonction d'audit interne de la Chari'a du Groupe de la BID fournit une assurance raisonnable indépendante en tant que 3ème ligne de défense post-exécution des transactions / opérations en adoptant une méthodologie d'audit interne de la Chari'a basée sur le risque.

### 30. Juste valeur

La juste valeur correspond au montant qui, à la date de l'évaluation, serait reçu en échange de la vente d'un actif ou payé pour éteindre une dette dans le cadre d'une transaction normale entre des participants au marché. De ce fait, des différences peuvent apparaître entre la valeur comptable et l'estimation de la juste valeur.

L'évaluation de la juste valeur des investissements est présentée à la Note 11.

Aucun instrument dérivé islamique de la société n'est coté en bourse. Leur juste valeur est estimée à l'aide d'une méthode d'évaluation et ils sont de ce fait de niveau 3.

La valeur comptable de tous les autres actifs et passifs financiers de la société est proche de leur juste valeur.

### 31. Engagements

Au 31 décembre 2019, les engagements non décaissés au titre des investissements dans des opérations et d'autres investissements s'élevaient à 167,45 millions USD (2018 : 248,36 millions USD).

### 32. Normes de comptabilité financière publiées, mais non encore en vigueur

Les nouvelles normes de comptabilité financière suivantes ont été publiées, à l'exception de la norme FAS 29 « Émissions de soukook » qui est au stade de projet de présentation et qui devrait être publiée dans un futur proche. La société compte adopter ces normes d'information financière dès leur entrée en vigueur et elle en évalue actuellement l'impact sur ses états et ses systèmes financiers.

#### *Norme de comptabilité financière – 29 « Émissions de soukook »*

Cette norme vise à fournir des orientations sur la comptabilisation, la classification et la présentation des émissions de soukook en se fondant principalement sur leur structure, avec possibilité d'une comptabilité au bilan ou hors bilan. La classification dépend du contrôle de ces actifs, à savoir du pouvoir de contrôle et de la nature du contrôle, c'est-à-dire des risques et des avantages, ainsi que des bénéfices variables pour l'institution ou le fiduciaire agissant pour le compte des porteurs de soukook. Cette norme doit être appliquée à la comptabilité et à l'information financière des émissions de soukook enregistrées dans les comptes de l'émetteur.

#### *Norme de comptabilité financière – 30 « Perte de valeur et pertes de crédit »*

La norme FAS 30 va remplacer la norme FAS 11 « Provisions et réserves » et a été élaborée sur la base de la nouvelle approche d'identification et de comptabilisation des pertes de valeur et des pertes de crédit, en particulier l'approche prospective des pertes attendues introduite dans la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme FAS 30 s'appliquera également aux risques hors bilan.

Elle va s'appliquer aux exercices commençant le 1er janvier 2020 ou ultérieurement. Son adoption anticipée est autorisée. À la date d'élaboration de ces états financiers, la direction est toujours en train d'évaluer l'impact de son adoption.

#### *Norme de comptabilité financière – 31 « Mandat d'investissement (Al-Wakala Bil-Istithmar) »*

Cette norme vise à définir les principes comptables et les exigences en matière d'information pour aligner les transactions et les instruments des mandats d'investissement (Al-Wakala Bil-Istithmar) avec les bonnes pratiques mondiales en constante évolution tant des investisseurs que des mandataires d'investissement.

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1er janvier 2020 ou ultérieurement.

#### *Norme de comptabilité financière – 32 « Idjara »*

Cette norme vise à définir les principes de la classification, de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de la communication des transactions idjara (actifs idjara, dont différentes formes idjara muntahia bittamleek) conclues par des institutions financières islamiques, en qualité de bailleur et en qualité de preneur.

Cette norme s'applique aux états financiers de la Banque pour les exercices commençant le 1er janvier 2021 ou ultérieurement.

#### *Norme de comptabilité financière – 33 « Placements soukook, en actions et en instruments similaires »*

Cette norme reprend et remplace la norme FAS 25 « Placements soukook, en actions et en instruments similaires » de l'OCAIFI, publiée en 2010. Elle vise à énoncer les principes de la classification, la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication des placements en soukook, en actions et en instruments d'investissement similaires réalisés par des institutions financières islamiques (les IFI ou les institutions).

Cette norme définit les principaux types d'instruments d'investissement conformes à la charia et définit les principaux traitements comptables proportionnés aux caractéristiques et au modèle d'entreprise de l'institution auprès de laquelle l'investissement est réalisé, géré et détenu.

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1er janvier 2020 ou ultérieurement.



### Norme de comptabilité financière – 34 « Information financière pour les porteurs de soukook »

Cette norme vise à prescrire les principes comptables et les obligations d'information relatifs aux actifs sous-jacents des soukook. Son objectif est d'établir les principes comptables et d'information financière pour les actifs et les activités sous-tendant les soukook afin de garantir une information transparente et sincère à toutes les parties prenantes concernées, en particulier aux porteurs de soukook.

Cette norme s'appliquera aux soukook conformément aux règles et aux principes de la charia édictés par une institution financière islamique ou une autre institution (appelée « l'initiateur »), directement ou par l'intermédiaire d'une structure de titrisation ou d'un mécanisme similaire. En ce qui concerne les soukook qui sont inscrits au bilan par l'initiateur conformément aux exigences de la norme FAS 29 « Soukook dans les comptes de l'initiateur », l'initiateur peut choisir de ne pas appliquer cette norme. Elle s'appliquera aux exercices commençant le 1er janvier 2020 ou ultérieurement.

### Norme de comptabilité financière – 35 « Réserves pour risques »

Cette norme vise à prescrire les principes comptables et les obligations d'information relatifs aux réserves pour risques constituées afin d'atténuer les différents risques rencontrés par les parties prenantes des institutions financières islamiques, principalement les investisseurs qui réalisent des bénéfices et subissent des pertes. Cette norme s'applique aux réserves pour risques constituées par une institution financière islamique en vue d'atténuer le risque de crédit, le risque de marché, le risque de cours, le risque de liquidité, le risque de taux de bénéfice et le risque commercial déplacé auxquels les parties prenantes sont soumises. Il est rappelé que le risque opérationnel incombant à l'institution financière islamique elle-même, cette norme ne doit pas être appliquée à une réserve pour risques constituée pour atténuer ce dernier.

Cette norme complète la norme FAS 30 « Perte de valeur, pertes de crédit et engagements onéreux » et doit être adoptée simultanément. Les normes FAS 30 et FAS 35 remplacent toutes les deux la norme antérieure FAS 11 « Provisions et réserves ».

Cette norme s'applique aux états financiers de la société pour les exercices commençant le 1er janvier 2021 ou ultérieurement. L'adoption anticipée est autorisée uniquement si l'institution financière islamique a décidé d'adopter par anticipation la norme FAS 30 « Perte de valeur, pertes de crédit et engagements onéreux ».

### 33. Evénement subséquent

L'épidémie de Coronavirus (COVID 19) continue de progresser et d'évoluer. Par conséquent, il est difficile aujourd'hui de prédire l'étendue et la durée complètes de son impact commercial et économique. L'épidémie de Covid-19 a eu un impact sur la demande de pétrole et de produits pétroliers. Les récents développements mondiaux en mars 2020 ont provoqué une nouvelle volatilité sur les marchés des matières premières.

L'ampleur et la durée de ces impacts restent incertaines et dépendent de développements futurs qui ne peuvent être prédits avec précision à l'heure actuelle, tels que le taux de transmission du coronavirus et l'étendue et l'efficacité des mesures de confinement prises. Compte tenu de l'incertitude économique persistante, une estimation fiable de l'impact ne peut être faite à la date d'autorisation de ces états financiers. Ces développements pourraient avoir un impact sur nos résultats financiers futurs, nos flux de trésorerie et notre situation financière.

### 34. Approbation des états financiers

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 1er avril 2020 (correspondant à 8 Sha'aban 1441H).

# Conseil de la charia du Groupe de la Banque Islamique de Développement

## Rapport d'audit de la charia pour 1440H / 1441H

**Président du Conseil des gouverneurs,  
Membres du Conseil des gouverneurs,**

*Assalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuhu*

Suite à votre demande de vous présenter un rapport de conformité des activités du Groupe de la BID à la Charia au titre de l'exercice 1440 / 1441H, nous avons vérifié les principes applicables et les contrats sous-jacents aux transactions effectuées avec les ressources ordinaires en capital de la Banque Islamique du développement, les ressources du Fonds Waqf, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation, Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé, Société Islamique Internationale de Financement du Commerce, Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement, de la fondation mondiale du Waqf, et l'ensemble des fonds fiduciaires, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019G (5 Jumada Awwal 1441H). Nous avons également procédé à l'audit requis pour émettre une opinion quant au respect par le Groupe de la BID des règles et principes de la charia et des fatwas, décisions, arrêtés et directives que nous avons émises.<sup>1</sup>

Il incombe à la Direction du groupe de la BID de s'assurer que le Groupe mène ses activités conformément aux règles et principes de la charia. Notre responsabilité se limite à émettre une opinion fondée sur notre audit des opérations du Groupe de la BID et à établir un rapport à ce sujet.

Nous avons effectué notre audit, lequel a porté sur la vérification des contrats et des procédures établis pour tout type d'opération au sein du Groupe de la BID.

Nous avons préparé et effectué notre audit de manière à obtenir toutes les informations et explications que nous avons jugés nécessaires pour réunir suffisamment de preuves permettant d'assurer raisonnablement que le Groupe de la BID n'a enfreint aucune règle ou principe de la charia.

### **A notre avis**

1. Le Groupe de la BID a suivi les procédures requises dans les contrats que le comité a préparé et vérifié.
2. Les dividendes payés et les pertes encourues sur les comptes de placement sont conformes à la base que nous avons approuvée conformément aux règles et principes de la Charia.
3. Tous les gains provenant de transactions ou de procédés interdits par les règles et principes de la charia ont été écartés et versés à des œuvres de bienfaisance.
4. Le groupe de la BID n'est pas assujéti à la Zakat, ses avoirs émanant de fonds publics, du Waqf ou d'institutions ne l'ayant pas mandaté à s'en acquitter. Le paiement de Zakat relève de la responsabilité exclusive de ces institutions.

Nous prions Allah le Tout-Puissant de guider le Groupe de la Banque islamique de développement sur le droit chemin pour servir la Oumma islamique.

*Wassalamu alaikum warahmatullahi wabarakatuhu*

### **Dr Hussein Hamid Hassan**

Président du conseil de la Charia

### **Aboubacar Salihou KANTE**

Auditeur Charia interne, Groupe de la BID

<sup>1</sup> sont membres du conseil de la charia du groupe de la banque islamique de développement: Son éminence Dr. Hussein Hamed Sayed Hassan (Président), Son éminence Dr. Abdulsattar Abughuddah (Vice-président), Son éminence Shaikh Abdulla Bin Sulaiman Al Manea, Son éminence Shaikh Muhammad Taqi Usmani, Son éminence Dr. Mohamed Raougui, Son éminence Shaikh Mohammad Ali Taskhiri, Son éminence Dr. Muhammad Syafii Antonio.

En cas d'incohérence ou de divergence entre la version arabe du document et le texte traduit, la version arabe prévaudra.



La SID – B.P 54069 – Al-Nazlah Al-Yamaniyah – Djeddah  
21514 Royaume d'Arabie Saoudite

Email : [icd@isdb.org](mailto:icd@isdb.org)

Tél : +966 12 6441644 or +966 12 6361400

Fax : +966 12 6444427

**icd-ps.org**    **Notre YouTube**



#icd\_ps